

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2019



CNC

GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2019

Éditorial

Si 2019 a été une année record pour les salles avec 213 millions d'entrées, troisième plus haut niveau depuis 1966, un parc de salles en croissance avec 2 045 cinémas et plus de 6 000 écrans, le contexte actuel est bien différent à la veille de ce 75^e Congrès de la FNCF.

De toute leur histoire, depuis l'invention du cinéma en 1895, jamais les salles n'avaient été contraintes de fermer, même en temps de guerre. La crise sanitaire liée au COVID-19 a donné lieu à leur fermeture pendant plus de trois mois et à une réouverture progressive dans le respect de règles sanitaires strictes.

Des mesures exceptionnelles ont déjà été déployées par l'Etat en s'appuyant sur nous, le CNC, pour assurer une reprise rapide des tournages et des productions, et positionner l'appareil créatif français comme un des moteurs de la relance culturelle et économique du pays.

Nous avons réagi très vite pour soutenir les salles dans cette épreuve également, en versant de manière anticipée le soutien Art & Essai, en permettant aux salles de mobiliser exceptionnellement jusqu'à 30 % de leur soutien, en mettant en place un bonus sur la génération de soutien pour inciter les producteurs et distributeurs

à sortir leur film pendant l'été 2020, et en exonérant les salles de leur TSA de février et mars.

Et nous continuons de les soutenir. Les salles sont au cœur de notre cinéma, au cœur de notre modèle, de la culture française, au cœur donc de notre action. Le Premier Ministre Jean Castex a annoncé à Angoulême, en août, un renforcement des moyens financiers du CNC destinés à couvrir notre déficit et à lancer de nouvelles mesures de soutien.

Le plan de relance et le plan de compensation pour les salles de spectacle, sur lesquels nous travaillons depuis des mois avec vos représentants, la FNCF et l'AFCAE, vont être annoncés à l'occasion du Congrès de la FNCF par notre ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin.

Même si nous devons raison garder et être attentifs à l'évolution du marché, j'aimerais rappeler que les salles, partout en France, sont les premiers lieux à faire vivre le cinéma et sont indispensables à notre vie économique et culturelle, et qu'à ce titre, elles ont notre indéfectible soutien.

Nous sommes à un moment décisif pour tout notre secteur et au-delà pour notre pays tout entier où seule la solidarité, la mobilisation de l'ensemble d'entre nous, nous sauveront.

Nous en avons collectivement la force, j'en suis convaincu, alors vive le cinéma et vivent les salles !

Dominique Boutonnat
Président du CNC



CHAPITRE UN

La France

1.1

Le parc cinématographique national

Remarques méthodologiques

Définition

Un **établissement cinématographique actif** est un établissement ayant transmis au moins un bordereau de recettes au CNC au cours de l'année. Un **multiplexe** est un établissement doté de 8 écrans ou plus.

Les **ouvertures** regroupent les ouvertures réelles (écran jamais référencé auparavant) et les réouvertures d'écrans (après une fermeture pour travaux notamment). Les **fermetures** regroupent les fermetures définitives (cessation d'activité) et les fermetures provisoires (pour travaux notamment).

Le parc cinématographique français se compose de 2 045 établissements regroupant 6 114 écrans.

La France Métropolitaine

Salles actives en France

	établissements actifs		fauteuils	écrans actifs
	total	multiplexes		
2010	2 050	172	1 048 291	5 468
2011	2 034	176	1 047 166	5 468
2012	2 035	181	1 053 643	5 508
2013	2 027	188	1 065 929	5 589
2014	2 020	191	1 071 305	5 647
2015	2 033	203	1 094 883	5 741
2016	2 044	209	1 099 471	5 842
2017	2 046	219	1 118 916	5 913
2018	2 040	226	1 126 162	5 983
2019	2 045	232	1 140 999	6 114

Source : CNC – France métropolitaine.

203 écrans ouverts en 2019

6 114 écrans sont actifs en 2019, soit 131 de plus qu'en 2018. Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 72 écrans et de l'ouverture ou de la réouverture de 203 écrans. 85 des 203 écrans ouverts en 2019 le sont au sein de multiplexes (41,9 % des ouvertures d'écrans). L'ouverture de multiplexes fait parfois suite à la fermeture de cinémas de plus petites tailles détenus par le même exploitant. A Dieppe (76), c'est un établissement de 4 salles qui laisse la place à un multiplexe de 8 salles. Un cinéma de 18 écrans remplace un établissement de 7 salles à Vélizy-Villacoublay (78).

11,3 % des établissements sont des multiplexes (232 cinémas).

Parmi les 203 écrans ouverts en 2019, 35 résultent de l'extension de cinémas préexistants, soit 17,2 % des nouveaux écrans de l'année. À l'inverse, la fermeture d'un écran découle de la réduction du nombre d'écrans actifs dans un cinéma préexistant (1,4 % des écrans fermés).

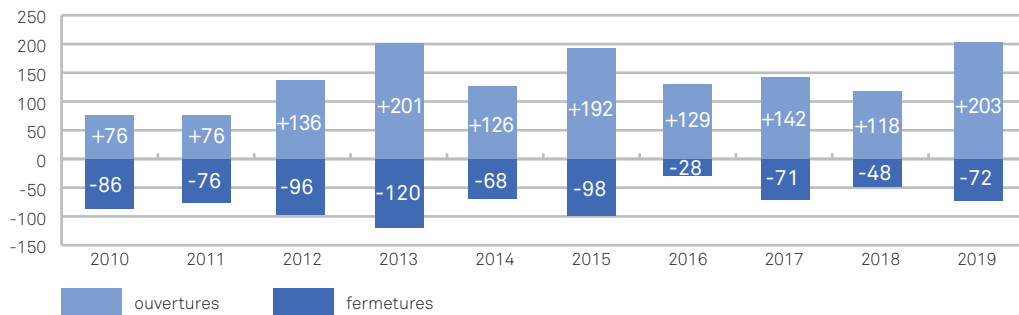
65 écrans supplémentaires par an en moyenne entre 2010 et 2019

La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2010–2019. Le nombre d'ouvertures d'écrans connaît un net essor en 2013, 2015 et 2019 où il dépasse 190. En moyenne, 140 écrans ouvrent chaque année entre 2010 et 2019 et 76 ferment. Sur les dix dernières années, le parc s'est enrichi de 65 écrans chaque année en moyenne.

Entre 2010 et 2019, l'extension d'établissements existants est à l'origine de l'ouverture de 245 écrans dont 120 au sein des multiplexes, 65 au sein des cinémas de 4 à 7 écrans et 60 au sein des cinémas de 1 à 3 écrans. Sur la période, 11 cinémas sont devenus des multiplexes à la suite de l'ouverture de nouveaux écrans et 25 mono-écrans comptent désormais plusieurs écrans (20 en comptent deux, trois en comptent trois, un en compte quatre et un en compte cinq).

16 mono-écrans ouvrent en 2019.

Ouvertures et fermetures d'écrans



Source : CNC – France métropolitaine.

Les ouvertures d'écrans

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
liées aux ouvertures d'établissements	64	67	124	174	95	162	104	112	84	168
multiplexes	32	34	60	85	25	65	62	75	56	72
4 à 7 écrans	15	9	24	39	37	60	23	17	13	51
1 à 3 écrans	17	24	40	50	33	37	19	20	15	45
liées aux extensions d'établissements	12	9	12	27	31	30	25	30	34	35
multiplexes	6	4	4	14	16	17	13	19	14	13
4 à 7 écrans	1	1	3	3	13	9	7	4	12	12
1 à 3 écrans	5	4	5	10	2	4	5	7	8	10
total ouvertures	76	76	136	201	126	192	129	142	118	203

Source : CNC – France métropolitaine.

72 écrans ferment en 2019

Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans s'expliquent principalement par les disparitions d'établissements de 1 à 3 écrans (52,4 % des écrans fermés). 35,6 % résultent de la fermeture d'établissements de 4 à 7 écrans et 6,0 % de multiplexes.

Une densification du nombre d'écrans portée par l'ouverture de cinémas.

Par ailleurs, la réduction du nombre d'écrans actifs dans certains établissements entraîne la fermeture de 45 salles entre 2010 et 2019. 28 interviennent au sein de cinémas de 2 à 3 écrans et 16 au sein de cinémas de 4 à 7 écrans. Un multiplexe réduit son nombre d'écrans actifs entre 2010 et 2019, le Gaumont à Labège (31) qui passe de 17 à 16 écrans. Sur la période, quatre cinémas, tous de deux écrans, sont devenus des mono-écrans.

Les fermetures d'écrans

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
liées aux fermetures d'établissements	81	74	91	112	58	90	25	69	47	71
multiplexes	18	-	8	8	-	-	-	12	-	-
4 à 7 écrans	9	28	41	38	14	61	4	37	16	24
1 à 3 écrans	54	46	42	66	44	29	21	20	31	47
liées aux réductions du nombre d'écrans	5	2	5	8	10	8	3	2	1	1
multiplexes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
4 à 7 écrans	1	2	1	6	1	4	1	-	-	-
2 à 3 écrans	4	-	4	2	9	4	2	2	1	-
total fermetures	86	76	96	120	68	98	28	71	48	72

Source : CNC – France métropolitaine.

2 045 établissements actifs en 2019

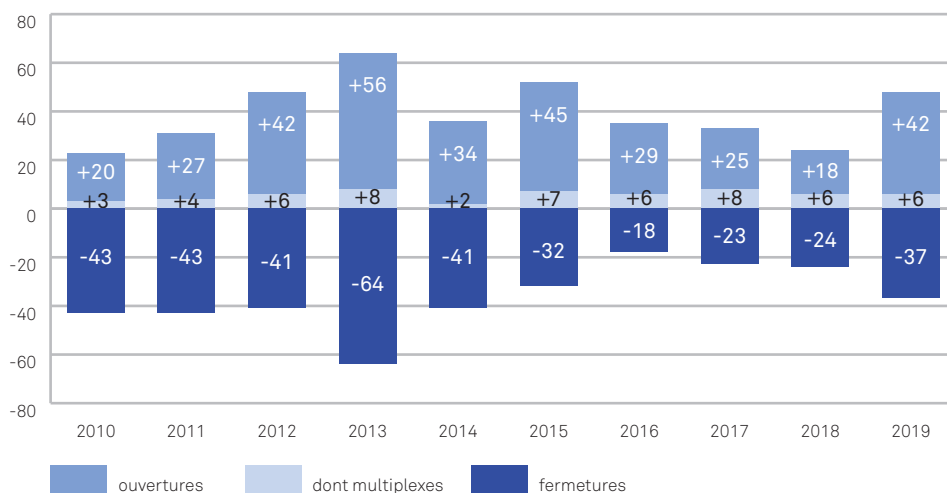
Le nombre d'établissements actifs augmente en 2019 à 2 045, soit cinq de plus qu'en 2018 mais cinq de moins qu'en 2010. 42 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que 37 ferment, provisoirement ou définitivement.

En 2019, un cinéma de sept salles, un de cinq salles, trois de quatre salles, quatre de trois salles, sept de deux salles et 21 mono-écrans ferment, provisoirement ou définitivement. 38,1 % des établissements ouverts en 2019 comptent

un écran (16 établissements). Six sont des multiplexes. Ouvrent également en 2019, un cinéma de deux écrans, neuf de trois écrans, cinq de quatre écrans, quatre de six écrans et un de sept écrans.

Le parc cinématographique français a perdu cinq établissements en dix ans. En moyenne sur la période 2010-2019, 34 établissements ouvrent chaque année, dont six multiplexes, et 37 ferment.

Ouvertures et fermetures d'établissements



Source : CNC – France métropolitaine.

Une capacité d'accueil par établissement qui ne cesse d'augmenter

La capacité d'accueil des établissements cinématographiques progresse en 2019 à 1,14 million, soit 14 837 fauteuils de plus qu'en 2018 et 92 708 fauteuils de plus qu'en 2010.

En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils progresse de 8,8 %. Le nombre d'établissements diminuant légèrement sur la même période, il en résulte une hausse de la capacité moyenne par établissement à 558 fauteuils en 2019 (+9,1 % par rapport à 2010). À l'inverse, la progression plus rapide du nombre d'écrans (+34,9 % entre 2010 et 2019) entraîne un recul du nombre moyen de fauteuils par salle : 187 fauteuils par salle en 2019, contre 192 en 2010 (-2,7 %).

Le nombre d'écrans par établissement progresse de 12,1 % sur la période 2010-2019 pour s'établir à 3,0. Les cinémas sont ainsi de plus en plus grands mais disposent de salles plus étroites. Cela leur permet de proposer une programmation plus diversifiée et d'attirer un public plus large, voire de fidéliser leur public.

Baisse du nombre de petits établissements au profit des plus grands

Si le nombre d'établissements actifs est relativement stable entre 2010 et 2019 (-0,2 %), les évolutions ne sont pas homogènes selon les types de cinémas. Les établissements de 4 ou 5 écrans (-9,3 %) et les mono-écrans (-5,3 %) subissent un recul plus important que la moyenne. À partir de 6 écrans, le nombre d'établissements progresse significativement sur la période : +14,3 % pour les cinémas de 6 ou 7 écrans et +34,9 % pour les multiplexes.

3,0 écrans par établissement (+12,1 % par rapport à 2010).

558 fauteuils par établissement (+9,1 % par rapport à 2010).

Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 écran	1 198	1 184	1 187	1 170	1 156	1 160	1 165	1 159	1 146	1 134
2 et 3 écrans	435	433	429	433	433	433	428	432	432	437
4 et 5 écrans	161	159	156	153	153	151	154	152	148	146
6 et 7 écrans	84	82	82	83	87	86	88	84	88	96
8 à 11 écrans	86	90	94	96	97	107	110	118	123	124
12 écrans et plus	86	86	87	92	94	96	99	101	103	108
total	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045

Source : CNC – France métropolitaine.

Entre 2010 et 2019, le nombre de séances progresse de 25,2 % sur l'ensemble du territoire. Les augmentations les plus faibles sont enregistrées par les cinémas de 4 ou 5 écrans (+0,2 %) et ceux de 6 ou 7 écrans (+14,8 %). Le nombre de séances organisées dans les multiplexes croît de 36,0 % sur la période pour atteindre 4,87 millions. Celui des mono-écrans

augmente de 21,2 %, montrant la tendance de ces établissements à une ouverture quotidienne et sur l'ensemble de la journée.

55,5 % des établissements sont des mono-écrans (1 134 cinémas).

Séances selon le nombre d'écrans (milliers)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 écran	518,1	530,3	538,5	548,4	579,4	588,5	616,0	624,3	628,5	627,7
2 et 3 écrans	953,3	975,6	987,2	1 027,3	1 070,8	1 082,5	1 089,6	1 112,2	1 128,9	1 150,7
4 et 5 écrans	939,3	946,4	954,9	949,9	959,4	962,4	989,8	1 013,9	980,2	940,8
6 et 7 écrans	853,4	864,8	866,0	865,7	885,4	895,5	928,8	889,4	916,9	979,7
8 à 11 écrans	1 307,7	1 384,7	1 443,6	1 481,6	1 566,0	1 663,3	1 746,4	1 804,8	2 002,5	2 006,1
12 écrans et plus	2 273,1	2 342,7	2 361,4	2 395,8	2 520,5	2 588,7	2 647,1	2 721,9	2 796,3	2 865,2
total	6 844,8	7 044,5	7 151,6	7 268,7	7 581,5	7 780,8	8 017,5	8 166,4	8 453,4	8 570,3

Source : CNC – France métropolitaine.

La fréquentation des cinémas est en légère hausse entre 2010 et 2019 (+2,9 %). Les cinémas de 4 ou 5 écrans (-11,1 %) et ceux de 6 ou 7 écrans (-5,6 %) enregistrent une baisse sur la période. A l'inverse, les entrées des multiplexes

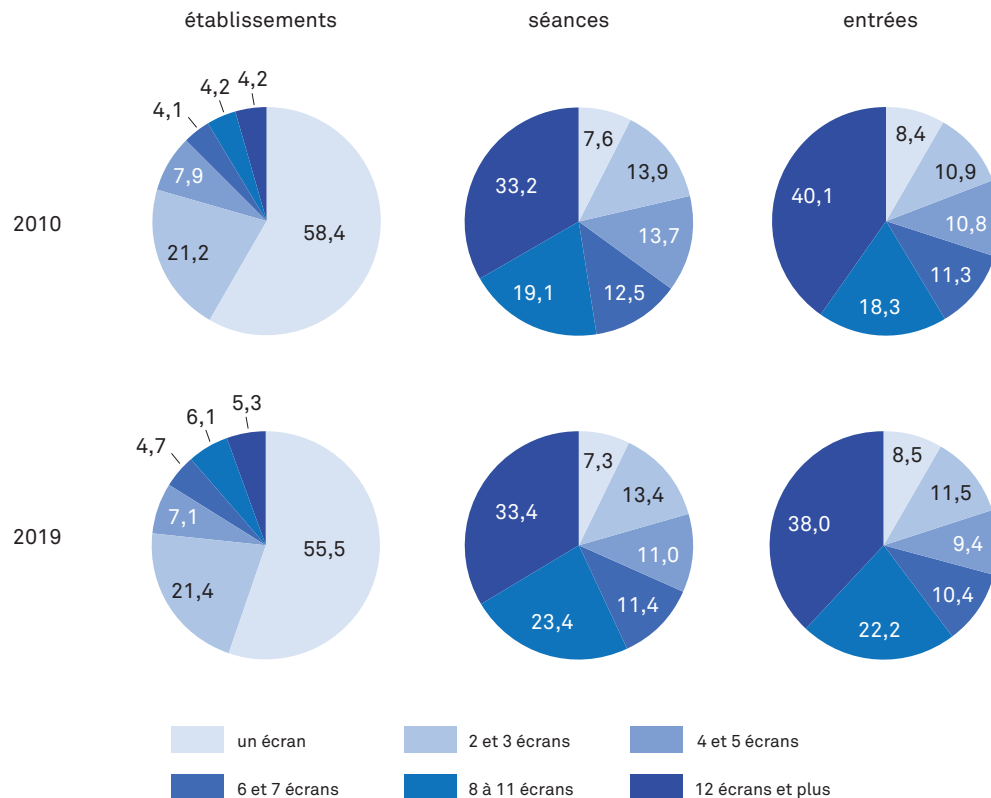
augmentent de 5,9 % et notamment de 24,5 % pour les établissements de 8 à 11 écrans. Ces derniers enregistrent, par ailleurs, les plus fortes hausses tant en nombre d'établissements, qu'en nombre de séances.

Entrées selon le nombre d'écrans (millions)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 écran	17,41	18,78	16,94	15,73	17,53	16,98	18,47	18,05	17,68	18,21
2 et 3 écrans	22,65	24,19	22,12	21,51	23,75	22,83	23,99	23,41	22,84	24,53
4 et 5 écrans	22,47	23,42	21,76	20,31	21,32	20,58	22,01	21,56	19,59	19,98
6 et 7 écrans	23,50	23,65	21,97	20,82	21,38	20,29	21,72	20,63	20,15	22,19
8 à 11 écrans	37,96	40,24	39,12	37,24	42,04	43,46	44,99	44,49	44,30	47,25
12 écrans et plus	83,11	86,91	81,68	78,14	83,07	81,21	82,03	81,27	76,65	80,92
total	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,07

Source : CNC – France métropolitaine.

Répartition des établissements selon le nombre d'écrans (%)



Source: CNC – France métropolitaine.

Les circuits itinérants : 5,3 % des établissements et 0,7 % des entrées

108 circuits itinérants sont actifs en 2019, un nombre d'établissements en baisse constant depuis 2010 qui remonte en 2019. Ces établissements enregistrent des résultats plus favorables que l'ensemble du parc. Leur fréquentation progresse de 9,1 % par rapport à 2018 (+5,9 % tous cinémas confondus)

et le nombre de séances programmées de 1,9 % (+1,4 %).

La recette moyenne par entrée d'un circuit itinérant (4,13 € en 2019) est très inférieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (6,79 €).

Les circuits itinérants représentent 5,3 % du parc total d'établissements cinématographiques en 2019. Ils assurent 0,5 % des séances et réalisent 0,7 % des entrées et 0,4 % de la recette de l'année.

Les circuits itinérants

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
circuits ¹	125	119	118	108	102	101	103	105	104	108
séances (milliers)	36,5	36,2	34,1	29,2	32,9	34,7	36,9	37,3	38,3	39,1
entrées (millions)	1,45	1,44	1,28	0,97	1,21	1,26	1,39	1,36	1,37	1,49
recettes ² (M€)	5,54	5,67	5,01	3,69	4,79	4,96	5,61	5,46	5,52	6,17
RME ³ (€)	3,83	3,94	3,92	3,82	3,96	3,95	4,03	4,02	4,04	4,13

¹ Le nombre de circuits est différent du nombre de points de projection. Il s'agit du nombre de tournées enregistrées au CNC. Une tournée gérant plusieurs points de projection ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Recette moyenne par entrée.

Source: CNC – France métropolitaine.

Les exploitants portés par l'innovation technologique

De nombreuses technologies se déploient aujourd'hui : projection laser, 4K, écrans enveloppants, très grands écrans, son 3D, fauteuils 4DX. Aujourd'hui, cinq technologies sont utilisées en France : ICE (Immersive Cinema Experience, technologie développée par CGR qui associe la projection Laser 4K, le son Dolby Atmos et la technologie LightVibes), IMAX (contraction de « image maximum », projection immersive qui conduit à oublier les limites de l'écran créée aux Etats-Unis en 1973), Dolby

cinéma (utilise les technologies Dolby Vision et Dolby Atmos qui donne le sentiment d'être au cœur de l'action avec des sons enveloppants), 4DX (créée en 2009 en Corée, association du mouvement des sièges et d'effets sensoriels), Screen X (système de projection « augmentée », l'image s'étend sur les murs latéraux pour entourer le spectateur à 270 degrés). En 2019, 104 établissements disposent d'au moins une salle premium, soit 5,1 % des cinémas actifs en France. Les systèmes 4DX et ICE sont les plus répandus avec respectivement 43 établissements et 35 établissements équipés.

La France d'Outre-mer

L'Outre-mer : 1,6 % des établissements et 1,8 % des entrées

33 cinémas sont actifs en Outre-mer en 2019 dont un circuit itinérant situé en Martinique, soit 1,6 % du parc total (France métropolitaine + départements et régions d'Outre-mer).

Ces établissements regroupent 83 écrans (1,3 % du parc total).

21 cinémas d'Outre-mer ont déclaré leurs résultats de fréquentation au CNC en 2019 (19 en 2018). Ces cinémas cumulent 1,8 % des

entrées totales des cinémas français en 2019 (1,9 % en 2018) et 2,0 % des recettes (2,2 % en 2018). La fréquentation des cinémas d'Outre-mer progresse de 0,3 % entre 2018 et 2019 et la recette guichets de 0,5 %, des hausses bien inférieures à celles constatées en France métropolitaine (respectivement +5,9 % et +8,3 %). La recette moyenne par entrée est nettement plus élevée en Outre-mer qu'en France métropolitaine à 7,83 € en 2019, contre 6,79 €.

Les cinémas d'Outre-mer

	Outre-mer		France métropolitaine + Outre-mer	
	2018	2019	2018	2019
établissements	27	33	2 067	2 078
écrans	95	83	6 078	6 197
entrées (millions) ¹	3,81	3,82	205,0	216,9
recettes (M€) ²	29,80	29,95	1 366,7	1 477,6
RME (€) ³	7,81	7,83	6,67	6,81

¹ 19 cinémas répondants en 2018 et 21 en 2019

² Toutes Taxes Comprises.

³ Recette moyenne par entrée.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur
la géographie du cinéma.

1.2

Le parc
Art et Essai
national

Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2019 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2019 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique, d'autre part un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population).

Près de 60 % des cinémas sont classés

Art et Essai

En 2019, 1 217 cinémas sont classés Art et Essai (59,5 % des établissements cinématographiques actifs), soit 2 606 écrans (42,6 % des écrans) et plus de 448 000 fauteuils (39,3 % du nombre total de fauteuils). Depuis 2010, l'Art et Essai représente plus de 50 % des cinémas actifs et plus de 40 % des écrans. Par rapport à 2010, le parc Art et Essai compte 159 cinémas, 397 écrans et 63 960 fauteuils supplémentaires. Il progresse de manière continue depuis 2010, le parc Art et Essai n'a reculé que sur l'année 2018. Selon le recensement 2015, il existe un fauteuil Art et Essai pour 143 habitants en France en 2019, contre un fauteuil pour 167 habitants en 2010. Le parc Art et Essai se densifie. Toutefois, ce ratio est très en deçà de celui constaté sur l'ensemble du parc (un fauteuil pour 56 habitants en 2019).

Établissements classés Art et Essai en France¹

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2010	1 058	51,6	2 209	40,4	384 149	36,6
2011	1 075	52,9	2 246	41,1	391 555	37,4
2012	1 105	54,3	2 261	41,0	393 812	37,4
2013	1 127	55,6	2 304	41,2	401 468	37,7
2014	1 145	56,7	2 381	42,2	413 083	38,6
2015	1 158	57,0	2 427	42,3	425 722	38,9
2016	1 163	56,9	2 440	41,8	418 033	38,0
2017	1 204	58,8	2 558	43,3	443 174	39,6
2018	1 179	57,8	2 526	42,2	436 127	38,7
2019	1 217	59,5	2 606	42,6	448 109	39,3

¹ Classement après appel.

Source : CNC – France métropolitaine.

85,7 % des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

56,9 % des établissements Art et Essai actifs en 2019 sont des mono-écrans et 85,7 % comptent moins de 4 écrans. Sur l'ensemble du parc, les mono-écrans représentent 55,5 % des établissements actifs et les moins de 4 écrans 76,8 %. Les cinémas classés Art et Essai sont, par conséquent, de plus petite taille. En moyenne, un cinéma classé compte 2,1 écrans en 2019, contre 3,0 écrans tous établissements confondus.

Plus de la moitié des cinémas classés sont des mono-écrans.

À l'opposé, une minorité de cinémas classés ont plus de 5 écrans (6,9 %). 42 multiplexes sont classés en 2019 (3,4 % des cinémas Art et Essai)

dont cinq établissements comptent plus de 11 écrans, le CGR de Beauvais (60) avec 12 salles, le Kinopolis de Bourgoin-Jallieu (38) avec 12 salles, le Cinéma du Trèfle avec 13 salles à Dornlisheim (67), le Pathé Belfort (90) avec 14 salles et le Majestic Compiègne avec 14 salles à Jaux (60). En 2019, si 59,5 % des cinémas actifs sont classés Art et Essai, ce classement concerne 18,1 % des multiplexes et 61,0 % des mono-écrans. Les établissements classés sont très présents au sein des cinémas de 2 et 3 écrans (80,3 % du parc) et de ceux de 4 et 5 écrans (61,6 %).

42 multiplexes sont classés Art et Essai.

Établissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans¹

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 écran	588	601	628	640	647	654	659	680	665	692
2 ou 3 écrans	310	312	321	330	333	337	336	347	340	351
4 ou 5 écrans	102	101	98	96	97	96	101	101	95	90
6 ou 7 écrans	31	33	33	36	39	35	32	37	39	42
8 à 11 écrans	26	27	24	24	27	34	32	36	37	37
12 écrans et plus	1	1	1	1	2	2	3	3	3	5
total	1 058	1 075	1 105	1 127	1 145	1 158	1 163	1 204	1 179	1 217

¹ Classement après appel.
Source : CNC – France métropolitaine.

Un tiers de la fréquentation réalisé dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 3,1 millions de séances de cinéma en 2019, soit 36,4 % des séances totales tous cinémas confondus. Le nombre de séances progresse de 3,5 % par rapport à 2018 (+1,4 % tous cinémas confondus) et de 37,2 % par rapport à 2010 (+25,2 % tous cinémas confondus). Sur les dix dernières années, l'évolution du nombre de séances est nettement plus favorable aux cinémas classés qu'à l'ensemble du parc. Toutefois, il convient de rappeler que le parc Art et Essai progresse plus rapidement également. De plus, s'agissant de petits établissements surtout situés dans des unités urbaines de petite taille, la hausse des séances résulte notamment du passage d'une ouverture hebdomadaire à une ouverture

quotidienne ou bien de l'organisation de peu de séances par jour à des séances tout au long de la journée.

En 2019, les établissements classés Art et Essai réalisent 71,9 millions d'entrées, soit 33,7 % de la fréquentation totale (65,8 millions d'entrées et 32,7 % de la fréquentation en 2018). La part des cinémas classés dans le total des entrées est supérieure à 30 % depuis 2014 pour plus de 56 % des établissements. Entre 2018 et 2019, la fréquentation des cinémas classés Art et Essai progresse de 9,2 %, contre +5,9 % tous établissements confondus. Depuis 2010, les cinémas classés enregistrent 26,3 % d'entrées supplémentaires pour un nombre d'écrans en hausse de 18,0 % (respectivement +2,9 % et +11,8 % tous établissements confondus). Les multiplexes classés Art et Essai réalisent

15,0 millions d'entrées en 2019, soit 20,8 % des entrées des cinémas classés alors qu'ils ne représentent que 3,4 % du parc d'établissements. Les cinémas Art et Essai enregistrent 23,0 entrées par séance (24,9 tous cinémas confondus), soit des performances en hausse par rapport à 2018 (+5,6 %) mais en recul sur la décennie (-8,0 %

par rapport à 2010). Tous cinémas confondus, les évolutions dégagées sont moins favorables : +4,4 % par rapport à 2018 et -17,8 % par rapport à 2010. L'écart entre les cinémas Art et Essai et l'ensemble des établissements se réduit nettement. S'il s'établissait à 5,2 entrées par séance en 2010, il s'élève à 1,8 en 2019.

Fréquentation des établissements classés Art et Essai¹

	séances		entrées		recettes ²	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2010	2 273	33,2	56,93	27,5	316,01	24,1
2011	2 361	33,5	62,13	28,6	348,93	25,4
2012	2 383	33,3	56,57	27,8	317,84	24,3
2013	2 453	33,7	55,12	28,5	307,80	24,6
2014	2 637	34,8	63,00	30,1	348,97	26,2
2015	2 756	35,4	62,95	30,7	354,47	26,6
2016	2 809	35,0	67,31	31,6	377,15	27,2
2017	2 998	36,7	68,55	32,7	388,76	28,2
2018	3 015	35,7	65,81	32,7	372,37	27,9
2019	3 119	36,4	71,89	33,7	414,60	28,6

¹ Classement après appel.

² Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

Un taux d'occupation des fauteuils supérieur à celui de l'ensemble des salles

En 2019, l'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est légèrement plus élevée que celle de l'ensemble des salles. Une salle Art et Essai est ainsi remplie, en moyenne par séance, à 14,0 % de sa capacité, contre 13,7 % toutes salles confondues.

En 2019, l'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) s'élève à 3,31 entrées par habitant en France dont 1,12 entrée relève des établissements classés et 2,19 entrées des autres établissements. Depuis 2016, l'indice de fréquentation des cinémas classés Art et Essai est supérieur à 1.

5,77 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

Les cinémas classés réalisent 414,6 M€ de recettes TTC (+11,3 % par rapport à 2018, +8,3 % tous établissements confondus). En 2019, la recette moyenne par entrée (RME) TTC s'élève à 5,77 € pour les cinémas Art et Essai (+1,9 % par rapport à 2018) et à 6,79 € pour l'ensemble des salles (+2,3 % par rapport à 2018), soit une différence de 1,03 €. Depuis 2010, la RME TTC augmente de 3,9 % dans les établissements Art et Essai et de 7,4 % sur l'ensemble du parc. Ces différences s'expliquent par un parc Art et Essai surtout composé de petits établissements dont le prix des places est souvent moins cher que dans les multiplexes et par une présence dans les petites unités urbaines qui assurent à certains exploitants des frais de gestion moins élevés.

La fréquentation des cinémas Art et Essai progresse de 9,2 % en 2019 par rapport à 2018 (+5,9 % sur l'ensemble du parc).

Ratio relatifs aux établissements classés Art et Essai¹

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils ²		indice de fréquentation ³		recette moyenne par entrée ⁴	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2010	167	61	15,2%	16,2%	0,89	3,22	5,55	6,33
2011	164	61	16,0%	16,5%	0,97	3,38	5,62	6,33
2012	163	61	14,2%	15,1%	0,88	3,17	5,62	6,42
2013	160	60	13,5%	14,2%	0,86	3,01	5,58	6,46
2014	156	60	14,4%	14,8%	0,98	3,25	5,54	6,38
2015	151	59	13,8%	14,3%	0,98	3,19	5,63	6,48
2016	154	58	14,7%	14,5%	1,05	3,32	5,60	6,51
2017	145	57	13,9%	13,9%	1,07	3,26	5,67	6,59
2018	147	57	13,3%	13,0%	1,02	3,13	5,66	6,64
2019	143	56	14,0%	13,7%	1,12	3,31	5,77	6,79

¹ Classement après appel.

² Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE - recensement 2015.

Remarques méthodologiques

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

Plus de la moitié des établissements Art et Essai en catégorie E

En 2019, 9,6 % des cinémas classés sont situés dans les communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (catégories A et B). Ces cinémas cumulent 17,8 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai et totalisent 19,8 % des séances totales.

En incluant la périphérie des communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (catégorie C), 29,7 % des établissements Art et Essai sont localisés dans ces agglomérations et représentent 37,0 % de la fréquentation des établissements classés (37,4 % des séances).

Les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (catégorie E) abritent 54,1 % des cinémas classés en 2019 pour 26,0 % de la fréquentation.

La majeure partie des entrées Art et Essai sont réalisées dans les cinémas de catégorie D (unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants) : 37,0 % de la fréquentation totale des établissements classés pour 38,0 % des séances et 16,2 % des établissements.

Établissements classés Art et Essai selon la catégorie¹

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
A										
établissements	88	87	84	84	83	87	84	86	87	93
séances (milliers)	464	459	433	445	459	470	449	474	480	526
entrées (millions)	9,97	10,41	9,26	9,66	9,80	9,06	9,52	9,22	9,34	11,11
recettes ² (M€)	56,14	58,85	52,09	55,02	55,44	51,19	53,06	51,47	52,27	64,72
B										
établissements	28	26	27	26	26	26	24	24	24	24
séances (milliers)	96	94	95	99	101	103	95	95	95	91
entrées (millions)	2,08	2,00	1,84	1,87	1,88	1,80	1,94	1,78	1,80	1,69
recettes ² (M€)	10,42	9,74	8,89	9,17	9,31	9,00	9,92	9,03	9,18	8,57
C										
établissements	199	212	212	214	214	216	230	235	231	244
séances (milliers)	390	447	423	419	461	484	558	564	569	550
entrées (millions)	10,36	12,24	10,66	10,53	11,84	11,58	14,24	13,72	13,22	13,81
recettes (M€)	50,78	61,88	53,57	52,37	58,79	58,34	72,45	70,03	67,64	71,31
D										
établissements	165	164	169	166	171	169	184	193	187	197
séances (milliers)	807	831	867	879	966	996	1 020	1 141	1 134	1 184
entrées (millions)	20,13	21,72	20,15	18,87	23,01	22,99	24,37	26,34	24,16	26,57
recettes ² (M€)	125,37	136,73	126,62	117,35	140,49	143,83	152,31	167,13	152,98	170,87
E										
établissements	578	586	613	637	651	660	641	666	650	658
séances (milliers)	516	529	564	611	649	702	687	723	737	768
entrées (millions)	14,40	15,75	14,65	14,19	16,47	17,52	17,23	17,50	17,28	18,70
recettes ² (M€)	73,30	81,74	76,68	73,88	84,94	92,11	89,41	91,10	90,29	99,13

¹ Classement après appel.² Toutes taxes comprises

Source : CNC - France métropolitaine.

Remarques méthodologiques

Trois labels peuvent être attribués par le CNC aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés.

- Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe du Collège de recommandation des films.

- L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que *Collège au Cinéma*.

- Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans. Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques. Le classement Art et Essai et l'attribution des labels sont effectués par le Président du CNC, après avis de la Commission du cinéma d'Art et Essai.

777 établissements bénéficient du label jeune public (63,8 % des cinémas classés).

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers. Comme l'année précédente, des ajustements techniques dans les dossiers de demande d'aide et dans la prise en compte de certains indicateurs ont été mis en place. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

Près de 70 % des cinémas classés ont au moins un label

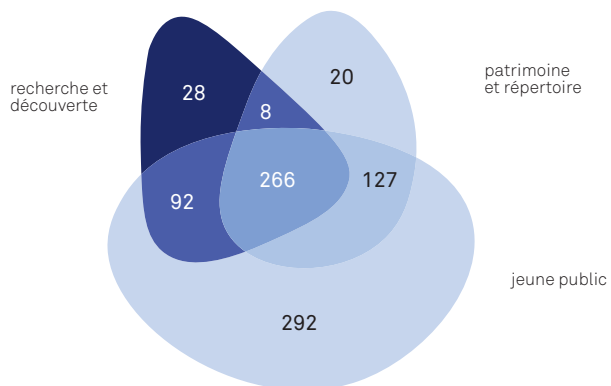
Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente fortement entre 2010 et 2019, passant de 462 (43,7 % du parc classé) à 833 établissements (68,4 % du parc classé). En 2019, 32,4 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte », 63,8 % le label « Jeune Public » et 34,6 % le label « Patrimoine et Répertoire ». En 2019, 18,7 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels et 21,9 % détiennent les trois labels.

Établissements classés Art et Essai avec label¹

	recherche et découverte	jeune public	patrimoine et répertoire	avec au moins un label
2010	203	412	190	462
2011	230	442	146	489
2012	211	397	199	454
2013	274	563	203	610
2014	258	622	243	670
2015	283	561	294	624
2016	336	645	339	714
2017	274	621	371	690
2018	337	673	387	732
2019	394	777	421	833

¹ Classement après appel.
Source: CNC – France métropolitaine.

Établissements classés Art et Essai en 2019¹ selon les labels attribués



¹ Classement après appel.

Source : CNC - France métropolitaine.

1.3

Les

établissements

selon le niveau

d'entrées

Trois quarts des établissements cumulent moins de 80 000 entrées par an

La majorité des cinémas totalise moins de 80 000 entrées par an (74,4 % du parc en 2019). À l'inverse, ils cumulent moins de 36 % des écrans et des fauteuils. La plupart des écrans sont implantés dans des cinémas totalisant entre 80 000 et 450 000 entrées par an (38,3 %). Le nombre d'écrans par établissement augmente avec le niveau d'entrées. En 2019, un cinéma cumulant moins de 80 000 entrées par an compte 1,4 écran, celui cumulant entre 80 000

et 450 000 entrées en compte 5,9 et celui cumulant 450 000 entrées ou plus en compte 12,9. Il s'agit donc de très grands établissements. A l'inverse, le nombre de fauteuils par écran n'évolue pas de la même manière : 192 fauteuils par écran pour les cinémas de la tranche la plus basse, 166 fauteuils par écran pour la tranche du milieu et 208 fauteuils par écran pour la plus haute tranche.

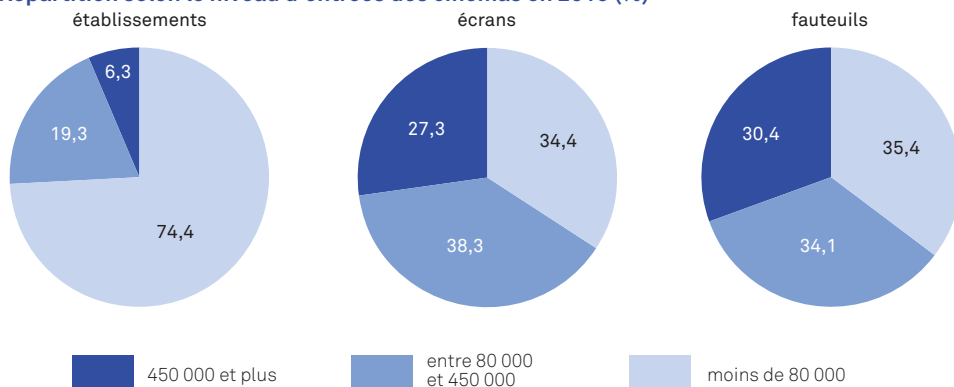
1,4 écran par cinéma à moins de 80 000 entrées en 2019.

Parc selon le niveau d'entrées des cinémas

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 80 000	établissements	1 601	1 563	1 577	1 575	1 534	1 553	1 541	1 537	1 537	1 522
	écrans	2 215	2 118	2 158	2 201	2 092	2 142	2 109	2 109	2 135	2 106
	fauteuils (milliers)	426	409	414	422	400	418	399	410	415	404
entre 80 000 et 450 000	établissements	315	334	329	340	359	355	378	381	388	394
	écrans	1 672	1 736	1 802	1 988	1 971	2 018	2 144	2 177	2 348	2 341
	fauteuils (milliers)	283	293	307	339	334	342	364	364	394	389
450 000 et plus	établissements	134	137	129	112	127	125	125	128	115	129
	écrans	1 581	1 614	1 548	1 400	1 584	1 581	1 589	1 627	1 500	1 667
	fauteuils (milliers)	339	345	332	304	337	335	337	344	317	347

Source : CNC – France métropolitaine.

Répartition selon le niveau d'entrées des cinémas en 2019 (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

Progression de la fréquentation dans toutes les catégories de cinémas

Entre 2018 et 2019, la fréquentation des cinémas progresse de 5,9 % tous établissements confondus. Les évolutions sont hétérogènes au regard du niveau d'entrées. Le nombre d'entrées

augmente de 3,2 % pour les cinémas cumulant moins de 80 000 entrées, de 1,6 % pour ceux cumulant entre 80 000 et 450 000 entrées et de 10,9 % pour les cinémas de la plus haute tranche.

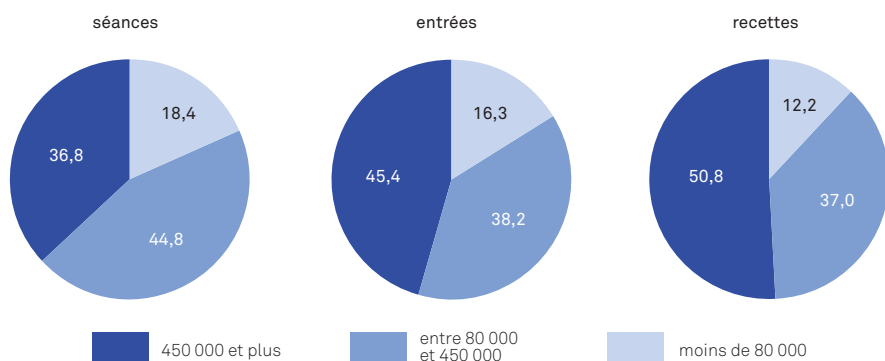
Fréquentation selon le niveau d'entrées des cinémas

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 80 000	séances (milliers)	1 366	1 296	1 369	1 453	1 430	1 520	1 489	1 516	1 594	1 578
	entrées (millions)	33,08	33,93	32,16	31,34	32,82	32,98	34,25	33,65	33,74	34,82
	recettes (M€)*	164,73	172,46	165,30	160,91	165,69	167,21	172,62	169,82	170,65	176,83
entre 80 000 et 450 000	séances (milliers)	2 503	2 646	2 793	3 150	3 125	3 234	3 472	3 528	3 957	3 842
	entrées (millions)	60,84	64,87	63,69	68,76	71,45	71,71	78,26	76,28	80,19	81,44
	recettes (M€)*	380,64	406,97	405,36	441,38	447,76	458,69	500,25	491,57	522,07	535,09
450 000 et plus	séances (milliers)	2 976	3 102	2 989	2 665	3 027	3 027	3 057	3 122	2 902	3 151
	entrées (millions)	113,18	118,40	107,74	93,63	104,80	100,67	100,70	99,49	87,29	96,82
	recettes (M€)*	764,57	795,31	735,82	648,59	719,86	705,76	715,58	719,21	644,16	735,68

* Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC – France métropolitaine.

Répartition des résultats de fréquentation selon le niveau d'entrées des cinémas en 2019 (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

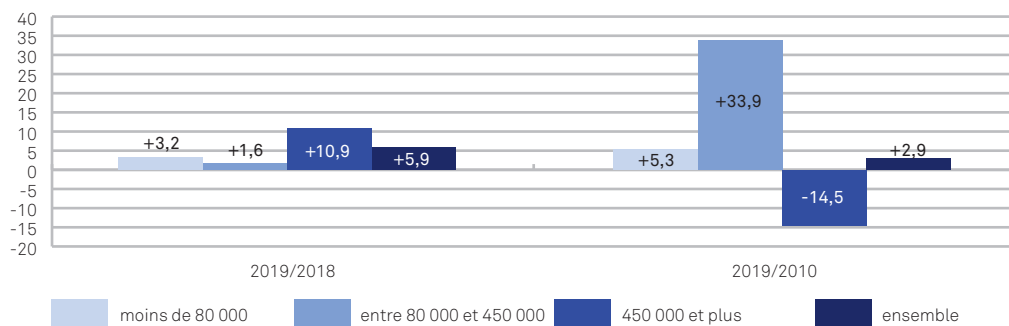
Des résultats en forte hausse sur 10 ans pour les cinémas entre 80 000 et 450 000 entrées

En 10 ans, le nombre de cinémas réalisant 450 000 entrées ou plus diminue de 3,7 %, contre -4,9 % pour les établissements totalisant moins de 80 000 entrées et +25,1 % pour les établissements totalisant entre 80 000 et 450 000 entrées.

Sur la période 2010-2019, les entrées progressent légèrement tous établissements confondus (+2,9 %). Elles augmentent sensiblement pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées à +33,9 % entre 2010 et 2019, contre +5,3 % pour les cinémas à moins de 80 000 entrées et -14,5 % pour les cinémas de 450 000 entrées et plus.

50,8 % des recettes réalisées dans les établissements à 450 000 entrées et plus.

Évolution des entrées selon le niveau d'entrées des cinémas (%)



Source: CNC – France métropolitaine.

Une recette moyenne par entrée variable de 5 € à 7 €

La recette moyenne par entrée en salles (RME) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la simple division des recettes guichets par les entrées payantes. Elle est calculée toutes taxes comprises (TTC). La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence. La RME est fortement dépendante du niveau

d'entrées. En 2019, la RME s'élève à 5,08 € pour les établissements à moins de 80 000 entrées, à 6,57 € pour ceux entre 80 000 et 450 000 entrées et à 7,60 € pour ceux à 450 000 entrées et plus. Au niveau national, elle s'établit à 6,79 €. Entre 2010 et 2019, la RME progresse de 7,4 % tous établissements confondus. Les évolutions ne sont pas homogènes pour l'ensemble des cinémas. La RME augmente de 2,0 % sur la période pour les établissements de la tranche la plus basse, de 5,0 % pour ceux de la tranche du milieu et de 12,5 % pour ceux de la tranche la plus haute.

Ratios selon le niveau d'entrées des cinémas

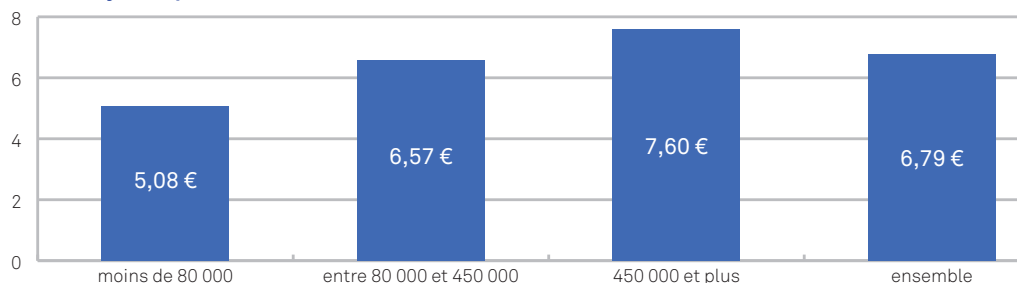
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 80 000	entrées par fauteuil	78	83	78	74	82	79	86	82	81	86
	taux d'occupation des fauteuils (%) ¹	13,5	14,6	13,1	11,9	12,7	12,0	13,0	12,1	11,6	12,2
	recette moyenne par entrée (€) ²	4,98	5,08	5,14	5,13	5,05	5,07	5,04	5,05	5,06	5,08
entre 80 000 et 450 000	entrées par fauteuil	215	222	207	203	214	210	215	209	204	209
	taux d'occupation des fauteuils (%) ¹	14,6	14,8	13,5	12,9	13,6	13,2	13,6	13,1	12,1	12,9
	recette moyenne par entrée (€) ²	6,26	6,27	6,36	6,42	6,27	6,40	6,39	6,44	6,51	6,57
450 000 et plus	entrées par fauteuil	334	343	325	308	311	301	299	289	275	279
	taux d'occupation des fauteuils (%) ¹	18,3	18,3	17,2	16,5	16,6	16,2	16,1	15,5	14,6	15,1
	recette moyenne par entrée (€) ²	6,76	6,72	6,83	6,93	6,87	7,01	7,11	7,23	7,38	7,60

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

² Toutes Taxes Comprises.

Source: CNC – France métropolitaine.

Recette moyenne par entrée selon le niveau d'entrées des cinémas en 2019 (€)¹



¹Toutes Taxes Comprises.

Source: CNC - France métropolitaine.

Un taux d'occupation des fauteuils entre 12 % et 15 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés.

En 2019, le taux moyen d'occupation des fauteuils s'élève à 13,7 % sur l'ensemble du parc cinématographique français. Il est moins élevé pour les cinémas à moins de 80 000 entrées (12,2 %) que pour ceux entre 80 000 et 450 000 entrées (12,9 %) et pour ceux à 450 000 entrées et plus (15,1 %).

64,8 % des cinémas à moins de 80 000 entrées sont classés Art et Essai

En 2019, 59,5 % des établissements français sont classés Art et Essai. La part de l'Art et Essai est plus importante au sein des cinémas à moins

de 80 000 entrées (64,8 % des établissements), que pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées (56,1 %). Cette part est bien moindre pour les cinémas à 450 000 entrées ou plus (7,8 % des établissements).

Parc Art et Essai selon le niveau d'entrées des cinémas¹

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 80 000	établissements	866	865	912	941	928	951	939	974	960	986
	écrans	1 273	1 234	1 309	1 369	1 306	1 355	1 314	1 369	1 371	1 387
	fauteuils (milliers)	232	229	240	252	241	253	238	254	254	256
entre 80 000 et 450 000	établissements	186	202	189	182	211	199	215	220	211	221
	écrans	877	934	912	895	1 014	986	1 026	1 079	1 064	1 104
	fauteuils (milliers)	140	147	146	141	161	156	161	168	165	171
450 000 et plus	établissements	6	8	4	4	6	8	9	10	8	10
	écrans	59	78	40	40	61	86	100	110	91	115
	fauteuils (milliers)	12	16	8	8	12	17	19	21	17	21

¹ Classement après appel.

Source : CNC – France métropolitaine.

Fréquentation des cinémas Art et Essai selon leur niveau d'entrées¹

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 80 000	séances (milliers)	955	913	994	1 066	1 037	1 129	1 089	1 159	1 179	1 196
	entrées (millions)	23,31	24,14	23,60	23,58	24,40	24,97	25,70	25,78	25,36	26,97
	recettes (M€) ²	113,14	118,72	117,54	117,22	119,92	123,96	126,79	127,40	125,55	134,71
entre 80 000 et 450 000	séances (milliers)	1 223	1 321	1 320	1 320	1 499	1 482	1 551	1 652	1 674	1 721
	entrées (millions)	30,54	33,79	30,87	29,57	35,48	33,88	36,85	37,59	36,46	39,76
	recettes (M€) ²	182,57	202,41	186,56	177,61	208,55	202,92	218,21	225,98	219,43	243,78
450 000 et plus	séances (milliers)	95	127	69	67	101	144	168	187	161	202
	entrées (millions)	3,08	4,19	2,10	1,97	3,12	4,10	4,76	5,19	3,99	5,16
	recettes (M€) ²	20,30	27,80	13,74	12,97	20,51	27,59	32,15	35,38	27,39	36,11

¹ Classement après appel.

² Toutes Taxes Comprises

Source : CNC – France métropolitaine.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur
la géographie de l'exploitation

1.4

L'emploi dans l'exploitation cinématographique en France métropolitaine

Remarques méthodologiques

La partie ci-après présente des statistiques issues des données d'Audiens.

Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. A ce titre, les entreprises de ces secteurs d'activité sont tenues d'adhérer aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Chaque année, elles doivent fournir une déclaration nominative annuelle des salaires qui permet à Audiens d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou des congés payés ne sont en revanche pas pris en compte.

Le périmètre d'analyse de cette partie correspond à l'ensemble des informations collectées par Audiens sur l'activité de l'entreprise (la convention collective, le code NAF 5914Z – projection de films cinématographiques, l'activité principale exercée...).

En dix ans près de 1 000 emplois créés

Sur la période 2009-2018, l'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique augmente de 5,8 %, à 16 043 salariés en 2018. Cette augmentation des effectifs est davantage marquée entre 2014 et 2018, avec un taux de croissance annuelle moyenne de 1,9 % (-0,6 % par année en moyenne entre 2009 et 2013). Les salariés permanents constituent la quasi-totalité des effectifs du secteur de l'exploitation. Ils sont 15 852 en 2018, soit près de 99 % des effectifs totaux du secteur, une part relativement

stable sur l'ensemble de la période. Entre 2009 et 2018, près de 1 000 emplois permanents supplémentaires ont été créés, soit une augmentation de 6,6 %.

En 2018, le secteur de l'exploitation cinématographique emploie 16 000 salariés.

Effectifs dans l'exploitation cinématographique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
permanents	14 868	15 398	15 414	14 923	14 594	14 638	14 896	15 295	15 789	15 852
intermittents¹	303	337	302	180	203	270	203	170	181	198
ensemble²	15 168	15 732	15 714	15 096	14 793	14 907	15 094	15 464	15 964	16 043

¹ Les intermittents déclarés dans le secteur en tant qu'artistes sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

² Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

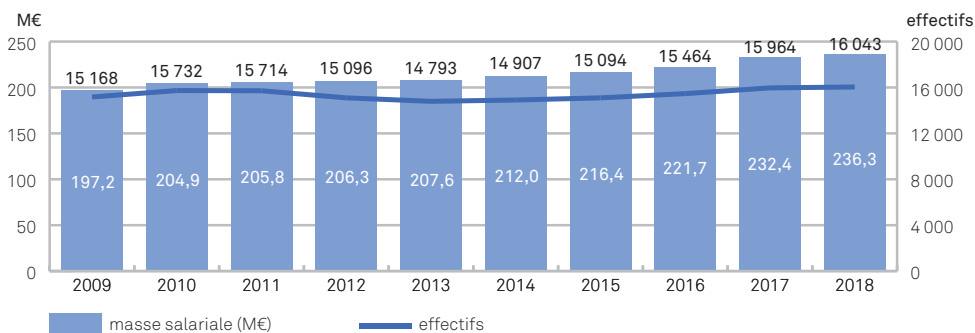
Source : Audiens.

Progression de 20 % de la masse salariale en dix ans

En 2018, la masse salariale dégagée par le secteur de l'exploitation cinématographique est de 236,3 M€. La croissance de la masse salariale sur la période 2009-2018 (+19,9 %) est plus de trois fois supérieure à celle des effectifs (+5,8 %), illustrant l'allongement de la durée du travail

à temps partiel. Sur la période 2015-2018 la croissance de la masse salariale (+3,0 % par an en moyenne) est plus soutenue qu'au début de la période (+1,5 % entre 2009 et 2014). La masse salariale annuelle moyenne dégagée par salarié est en hausse sur la période, de 13,0 K€ en 2009 à 14,7 K€ en 2018 soit le plus haut niveau de la décennie.

Effectifs et masse salariale dans l'exploitation cinématographique



Source: Audiens.

Les femmes représentent 52 % des effectifs en 2018

En 2018, près de 8 300 femmes sont employées dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Sur la période 2009-2018, le nombre de femmes augmente de 9,0 %, un taux de croissance près de quatre fois supérieur à celui du nombre d'hommes sur la même période (+2,5 %).

Déjà majoritaires en 2009 (50,1 % des effectifs), les femmes renforcent leur présence tout au long de la période pour atteindre 51,7 % des effectifs totaux en 2018. La présence des femmes dans la filière est plus marquée au sein des salariés permanents (52,0 % des effectifs en 2018) qu'au sein des effectifs intermittents (24,7 % en 2018).

Effectifs dans l'exploitation cinématographique selon le genre

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
femmes	permanents	7 517	7 834	7 827	7 649	7 518	7 526	7 758	7 947	8 155	8 242
	intermittents ¹	85	101	80	33	56	88	74	46	51	49
	ensemble ²	7 601	7 933	7 905	7 681	7 573	7 614	7 828	7 992	8 204	8 287
hommes	permanents	7 351	7 564	7 587	7 274	7 076	7 112	7 138	7 348	7 634	7 610
	intermittents ¹	218	236	222	147	147	182	129	124	130	149
	ensemble ²	7 567	7 799	7 809	7 415	7 220	7 293	7 266	7 472	7 760	7 756

¹ Les intermittents déclarés dans le secteur en tant qu'artistes sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

² Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source: Audiens.

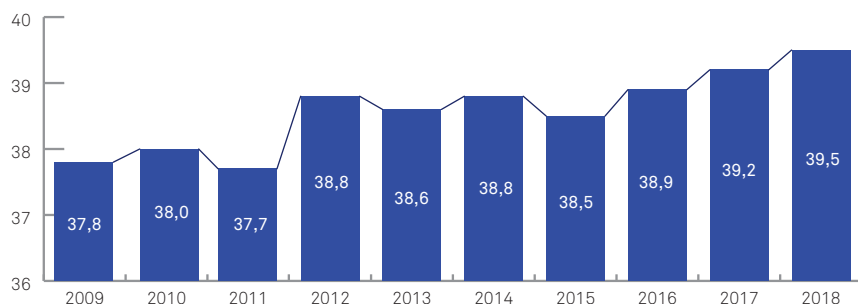
Le nombre de femmes dans la filière augmente de 9,0 % en 10 ans, contre 2,5 % pour les hommes.

Une part croissante de femmes cadres au sein des effectifs permanents

Contrairement à l'ensemble des effectifs permanents, les femmes ayant un statut de cadre sont minoritaires dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Toutefois, cette part est en augmentation sur la période passant de 37,8 % en 2009 à 39,5 % en 2018.

En dix ans, 1 100 emplois créés en CDI.

Part de femmes au sein des cadres permanents



Source : Audiens.

Une augmentation de 11 % du nombre de CDI entre 2009 et 2018

En 2018, les salariés en contrat à durée indéterminée représentent près des deux tiers (64,3 %) des emplois permanents. Entre 2009 et 2018, le nombre de CDI est en forte croissance : plus de 1 100 salariés supplémentaires sont employés en CDI en 2018, soit une augmentation de 11,4 %. La progression des contrats à durée indéterminée se constate davantage sur la deuxième moitié de la décennie. Entre 2014 et 2017, le taux de croissance annuel moyen du

nombre de CDI est de 6,2 %, alors que celui-ci est stable entre 2009 et 2014 (-0,2 % par an en moyenne). Le nombre de salariés en CDI diminue toutefois de 6,1 % en 2018 par rapport à 2017. Le nombre de CDD est stable sur la période. En 2018, 6 106 salariés du secteur de l'exploitation cinématographique sont employés en CDD, contre 6 124 en 2009. Après une baisse progressive des effectifs entre 2009 et 2017 (-9,5 %), le nombre de salariés en CDD augmente nettement en 2018 (+10,2 % par rapport à 2017).

Effectifs permanents selon le type de contrat et le genre

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDD	femmes	3 278	3 523	3 533	3 402	3 274	3 382	3 325	3 023	3 067	3 436
	hommes	2 846	3 114	3 092	2 778	2 677	2 725	2 565	2 411	2 474	2 670
	ensemble	6 124	6 637	6 625	6 180	5 951	6 107	5 890	5 434	5 541	6 106
CDI	femmes	4 800	4 818	4 878	4 909	4 891	4 783	5 153	5 614	5 876	5 488
	hommes	5 073	4 956	5 083	5 084	4 957	4 991	5 208	5 559	5 836	5 509
	ensemble	9 873	9 774	9 961	9 993	9 848	9 774	10 361	11 173	11 712	10 997
ensemble ¹	femmes	7 517	7 834	7 827	7 649	7 518	7 526	7 758	7 947	8 155	8 242
	hommes	7 351	7 564	7 587	7 274	7 076	7 112	7 138	7 348	7 634	7 610
	ensemble	14 868	15 398	15 414	14 923	14 594	14 638	14 896	15 295	15 789	15 852

¹ Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré à la fois en CDD et en CDI n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

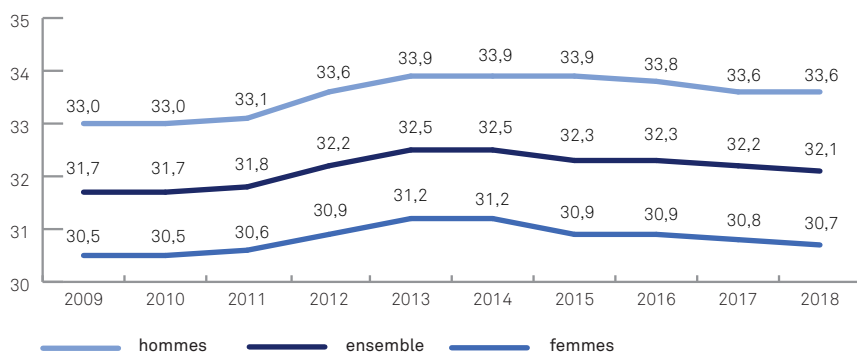
En 2018, les femmes sont proportionnellement plus représentées au sein des contrats à durée déterminée (56,3 % des effectifs contre 49,9 % pour les CDI). Leur nombre sur ce type de contrats augmente de 4,8 % sur la période, quand celui des hommes baisse de 6,2 % entre 2009 et 2018.

Le nombre de femmes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée est également en forte hausse sur la période. 5 488 femmes sont employées en CDI en 2018, soit 14,3 % de plus qu'en 2009. Majoritaires sur ce type de contrats en 2017 (50,2 %), elles sont toutefois légèrement moins nombreuses que les hommes en 2018 (49,9 % des effectifs en CDI). Les femmes sont un peu plus impactées par la baisse du nombre de CDI en 2018 (-6,6 % par rapport à 2017) que les hommes (-5,6 %).

Une population salariée jeune

En 2018, les salariés permanents du secteur de l'exploitation cinématographique sont en moyenne âgés de 32 ans, soit près de 5 ans de moins que l'âge moyen constaté dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle. Un certain nombre d'actions entreprises dans le secteur de l'exploitation visent à soutenir les jeunes exploitants. Parmi elles, l'élaboration de prêts participatifs facilitant l'acquisition de petites salles par de jeunes exploitants, la mise en place d'une commission de réflexion des jeunes exploitants par la FNCF, ou encore la création du réseau EVE à destination des jeunes exploitantes.

Âge moyen des effectifs permanents selon le genre

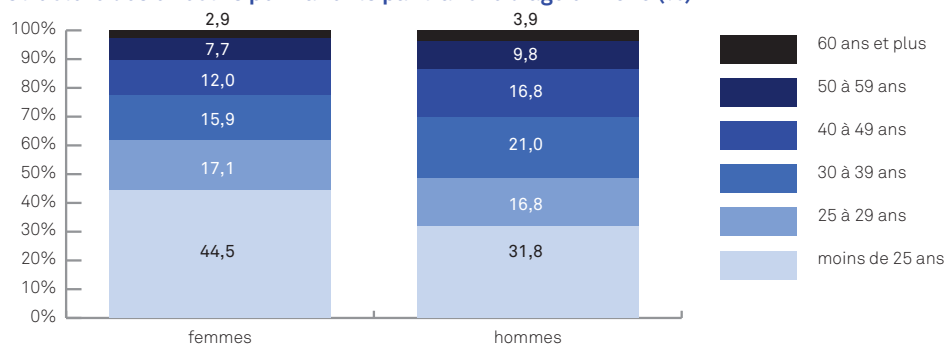


Source: Audiens.

Au sein des effectifs permanents (CDI ou CDD), les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes. En 2018, elles sont âgées de 30,7 ans en moyenne, soit 3 ans de moins que les hommes. 61,6 % des femmes permanentes sont âgées de moins de 30 ans en 2018, tandis que la

majorité des hommes (51,5 %) dépasse cet âge. Au-delà de 30 ans, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Structure des effectifs permanents par tranche d'âge en 2018 (%)



Source : Audiens.

56 % des salariés permanents sont à temps partiel en 2018

La part des salariés permanents à temps partiel augmente tout au long de la période 2009-2018, pour atteindre 56 % de l'ensemble des effectifs en 2018 (53 % en 2009). Cette hausse est plus prononcée au sein des contrats à durée déterminée, pour lesquels la part de salariés à temps partiel passe de 64 % en 2009 à 72 % en 2018. Moins de la moitié des salariés en CDI (47 %) sont à temps partiel en 2018, contre 45 % en 2009.

Au sein des salariés permanents, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à bénéficier de contrats à temps partiel. Cette différence est particulièrement marquée pour les contrats à durée indéterminée, pour lesquels 56 % des femmes sont à temps partiel, contre 38 % des hommes.

La part des hommes bénéficiant d'un CDD à temps partiel est en forte augmentation sur la période. En 2009, 57 % des hommes en CDD étaient à temps partiel ; ils sont 68 % en 2018. La part des femmes en CDD bénéficiant d'un temps partiel reste supérieure à celle des hommes en 2018 (75 %).

Part des salariés permanents à temps partiel selon le genre et le type de contrat (%)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDD	femmes	71	68	73	71	72	71	73	74	74	75
	hommes	57	55	60	59	58	61	63	65	66	68
	ensemble	64	62	67	66	65	66	69	70	71	72
CDI	femmes	57	57	57	56	58	56	56	57	58	56
	hommes	34	33	36	35	36	35	36	38	39	38
	ensemble	45	45	46	46	47	45	46	48	49	47
ensemble ¹		53	52	55	53	54	54	55	55	56	56

¹ Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme en CDD et en CDI n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

Un écart salarial entre femmes et hommes persistant mais qui tend à se réduire

En 2018, un salarié permanent du secteur de l'exploitation cinématographique (en équivalent temps plein) a, en moyenne, un salaire annuel brut de 29 129 € par an. Sur la période 2009-2018, le salaire annuel brut moyen pour un

salarié permanent augmente de 14,4 %. Entre 2009 et 2018, un salarié en CDD touche, en moyenne, plus de 4 900 € bruts supplémentaires (+22,0 %). Un salarié en CDI gagne, en moyenne, un salaire annuel brut de 30 642 € en 2018, soit plus de 4 500€ de plus qu'en 2009 (+17,4 %).

Salaire annuel brut moyen pour un ETP¹ par type de contrat et par genre (€)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDD	femmes	21 477	20 985	24 631	24 637	25 301	24 947	25 135	24 617	26 431	26 539
	hommes	23 007	23 441	26 158	26 781	26 817	26 152	27 078	25 726	27 517	27 975
	ensemble	22 290	22 316	25 459	25 745	26 068	25 532	26 082	25 139	26 952	27 198
CDI	femmes	23 521	24 251	24 894	25 815	26 327	26 778	27 095	27 603	26 952	28 462
	hommes	28 106	28 581	29 231	30 129	30 692	30 770	31 008	31 731	31 347	32 467
	ensemble	26 110	26 696	27 338	28 221	28 758	29 011	29 260	29 865	29 326	30 642
ensemble	25 468	25 468	25 887	27 018	27 825	28 363	28 514	28 880	29 399	29 129	

¹ Equivalent temps plein.

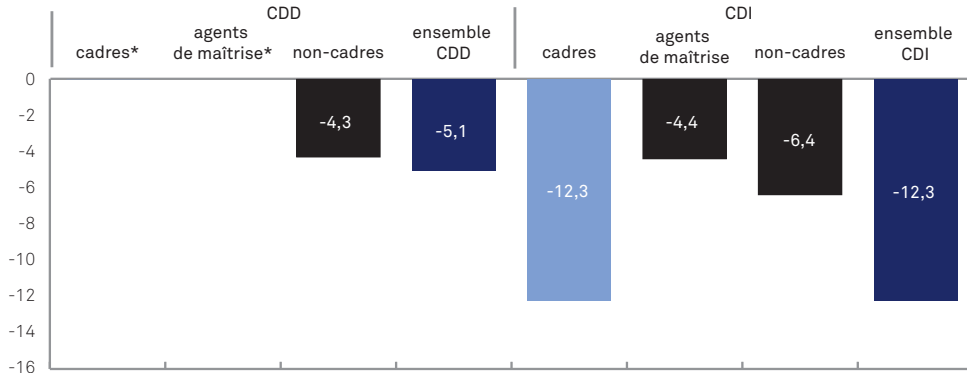
Source : Audiens.

En 2018, une femme en CDI gagne, en moyenne, 12,3 % de moins qu'un homme dans l'exploitation cinématographique.

Les différences salariales entre hommes et femmes sont marquées quel que soit le type de contrat. En 2018, le salaire annuel brut d'une femme permanente est 5,1 % inférieur à celui d'un homme si elle est en CDD, et 12,3 % inférieur si elle est en CDI. Cet écart se réduit progressivement sur la période en raison d'une plus forte augmentation des salaires annuels bruts des femmes

permanentes. En 2018, une femme en CDD touche ainsi un salaire annuel brut moyen près de 5 100 € plus élevé qu'en 2009 (+23,6 %, contre +21,6 % pour les hommes). De même, le salaire annuel brut moyen d'une femme en CDI en 2018 est revalorisé de près de 5 000 € par rapport à 2009, soit une augmentation de 21,0 % (+15,5 % pour les hommes).

Ecarts salariaux entre femmes et hommes selon la catégorie professionnelle en 2018 (%)



*Les effectifs des cadres et des agents de maîtrise en CDD sont insuffisants en 2018 pour établir un écart salarial fiable.
Source : Audiens.

1.5

Le public selon les catégories d'établissement

Remarques méthodologiques

Depuis 2016, l'institut Vertigo réalise l'enquête *CinExpert*, un dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires. Une étude hebdomadaire réalisée en ligne, tout au long de l'année, auprès de 2 000 spectateurs âgés de 3 ans et plus ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année N-1. L'ensemble des résultats obtenus via l'enquête hebdomadaire sont redressés sur l'étude de cadrage annuelle. *CinExpert* permet notamment d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête *CinExpert*, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 3 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs **assidus** vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs **réguliers** y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les **occasionnels** au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les **habitués** du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Les **CSP+** désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les **CSP-** désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers, employés, agriculteurs. Les **inactifs** désignent les individus n'exerçant pas d'activité professionnelle : retraités, élèves et étudiants, personnes sans emploi.

La définition des **multiplexes** figure dans le chapitre 1.1.

La fréquentation des établissements de moins de 450 000 entrées est portée par un public de seniors

Le public des établissements cinématographiques selon leur nombre d'entrées présente certaines spécificités. En 2019, les établissements réalisant moins de 80 000 entrées comptent 44,3 % de moins de 35 ans (47,0 % en 2018), ceux réalisant entre 80 000 et 450 000 entrées 43,5 % (47,0 % en 2018), contre 49,5 % pour ceux réalisant plus de 450 000 entrées (51,9 % en 2018). Inversement, la part des seniors est plus faible dans les cinémas enregistrant le plus d'entrées (36,2 %), que dans ceux de 80 000 à 450 000 entrées (43,2 %) et dans ceux de moins de 80 000 entrées (44,7 %). Les CSP+ sont plus nombreux dans les établissements à plus de 450 000 entrées (29,7 %) que dans ceux de 80 000 à 450 000 entrées (28,3 %) et dans ceux de moins de 80 000 entrées (24,6 %), alors que les inactifs sont majoritaires dans ces derniers (60,4 %) par rapport aux autres types d'établissements (54,8 % dans les établissements de 80 000 à 450 000 entrées

et 52,7 % dans ceux à plus de 450 000 entrées). En 2019, les établissements réalisant moins de 450 000 entrées sont composés d'un public occasionnel (41,4 % pour les établissements de moins de 80 000 entrées et 41,3 % pour ceux de 80 000 à 450 000 entrées) plus important que ceux à plus de 450 000 entrées (40,3 %). Ces derniers comptent une part importante d'assidus dans leur public (15,1 %), contre 13,8 % pour les cinémas de moins de 80 000 entrées et 13,6 % pour ceux de 80 000 à 450 000 entrées. Ces caractéristiques du public selon la catégorie d'exploitation des établissements sont également corrélées à la zone d'implantation et à la taille des établissements concernés (cf. chapitre 1.3).

En 2019, les assidus représentent 15 % du public des établissements de plus de 450 000 entrées.

Public des établissements cinématographiques selon leur niveau d'entrées en 2019 (%)

	moins de 80 000	80 000 à 450 000	450 000 ou plus	ensemble
genre				
hommes	49,1	50,2	50,4	50,0
femmes	50,9	49,8	49,6	50,0
âge				
3-14 ans	18,7	16,7	18,5	17,9
15-24 ans	16,9	16,8	19,4	18,0
25-34 ans	8,7	10,0	11,6	10,5
35-49 ans	11,0	13,3	14,3	13,4
50 ans et plus	44,7	43,2	36,2	40,2
activité professionnelle				
CSP+	24,6	28,3	29,7	28,4
CSP-	15,0	16,9	17,6	16,9
inactifs	60,4	54,8	52,7	54,7
dont étudiants	31,1	30,0	34,1	32,0
habitat				
région parisienne	19,3	17,4	24,5	21,1
autres régions	80,7	82,6	75,5	78,9
habitudes de fréquentation cinéma				
assidus	13,8	13,6	15,1	14,3
réguliers	44,8	45,2	44,7	44,8
occasionnels	41,4	41,3	40,3	40,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Davantage de 3-14 ans et de 50 ans ou plus dans les établissements de 1 à 3 écrans

Si la structure du public d'un établissement dépend de sa localisation géographique, il dépend également de son nombre d'écrans. En 2019, le public des établissements de 1 à 3 écrans intègre plus de seniors (45,1 %) que le public des multiplexes (37,0 %). Il en est de même pour les 3-14 ans : 18,9 % au sein des établissements de 1 à 3 écrans, contre 17,9 % au sein des multiplexes. Inversement, la proportion de 15-49 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse : 36,0 % dans les établissements de 1 à 3 écrans, 37,4 % dans ceux de 4 à 7 écrans et 45,1 % dans les multiplexes. Les CSP+ sont significativement plus présents dans les établissements de 8 écrans ou plus (29,2 %) et dans ceux de 4 à 7 écrans

(28,9 %) que dans ceux de 1 à 3 écrans (24,9 %). À l'inverse, la part des inactifs diminue quand le nombre d'écrans augmente.

En termes d'habitudes de fréquentation, la répartition du public quel que soit le nombre d'écrans révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus, avec environ 14 % d'assidus, 45 % de réguliers et 41 % d'occasionnels. Les caractéristiques du public des cinémas selon le nombre d'écrans dépendent aussi de la zone d'implantation des établissements concernés.

Les 15-49 ans représentent plus de 45 % du public des multiplexes en 2019.

Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2019 (%)

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	multiplexes	dont 8 à 11 écrans	dont 12 écrans ou plus	ensemble
genre						
hommes	50,2	50,2	50,1	49,8	50,2	50,0
femmes	49,8	49,8	49,9	50,2	49,8	50,0
âge						
3-14 ans	18,9	16,7	17,9	17,0	18,5	17,9
15-24 ans	16,6	15,5	19,2	19,3	19,1	18,0
25-34 ans	8,7	9,0	11,6	11,3	11,7	10,5
35-49 ans	10,7	12,8	14,3	14,1	14,5	13,4
50 ans et plus	45,1	45,9	37,0	38,3	36,2	40,2
activité professionnelle						
CSP+	24,9	28,9	29,2	29,1	29,3	28,4
CSP-	14,8	15,3	18,1	17,9	18,2	16,9
inactifs	60,3	55,8	52,7	53,0	52,5	54,7
dont étudiants	31,2	29,0	33,2	32,2	33,9	32,0
habitat						
région parisienne	21,3	24,0	20,0	15,0	23,1	21,1
autres régions	78,7	76,0	80,0	85,0	76,9	78,9
habitudes de fréquentation cinéma						
assidus	14,1	14,8	14,2	12,1	15,5	14,3
réguliers	45,0	45,1	44,8	45,4	44,4	44,8
occasionnels	40,9	40,1	41,0	42,5	40,1	40,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Les établissements Art et Essai attirent davantage le public occasionnel

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé que les autres établissements. En 2019, 57,9 % du public des établissements classés a plus de 35 ans (contre 51,6 % pour les autres établissements) dont 45,7 % a plus de 50 ans (37,7 % pour les autres établissements). Les établissements non classés affichent un public composé à 37,1 % de moins de 25 ans, contre 33,3 % dans les cinémas Art et Essai. Les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (57,4 %) dans leur public que les autres établissements (53,5 %). Les CSP+ sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2019 (26,4 %, contre 29,3 % dans les cinémas non classés).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements non classés révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus. Les cinémas Art et Essai comptent toujours une part plus importante de spectateurs occasionnels que les autres cinémas. En 2019, les spectateurs occasionnels composent 41,9 % du public des cinémas Art et Essai, contre 40,9 % pour les autres établissements. Les spectateurs assidus composent 13,2 % du public des établissements Art et Essai et 14,8 % du public des établissements non classés.

Les inactifs composent plus de la moitié du public des cinémas Art et Essai (57,4 %).

Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai¹ en 2019 (%)

	établissements Art et Essai	autres établissements	ensemble
genre			
hommes	49,3	50,5	50,0
femmes	50,7	49,5	50,0
âge			
3-14 ans	17,4	18,1	17,9
15-24 ans	15,9	19,0	18,0
25-34 ans	8,9	11,3	10,5
35-49 ans	12,2	13,9	13,4
50 ans et plus	45,7	37,7	40,2
activité professionnelle			
CSP+	26,4	29,3	28,4
CSP-	16,3	17,2	16,9
inactifs	57,4	53,5	54,7
<i>dont étudiants</i>	29,6	33,2	32,0
habitat			
région parisienne	15,6	23,5	21,1
autres régions	84,4	76,5	78,9
habitudes de fréquentation cinéma			
assidus	13,2	14,8	14,3
réguliers	44,9	44,9	44,8
occasionnels	41,9	40,3	40,9
total	100,0	100,0	100,0

¹ Classement après appel.

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
Les séries statistiques sur
le public du cinéma selon
les catégories d'établissements

1.6

Les pratiques cinématographiques des Français en 2020

Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.5). Elle permet de poser des questions complémentaires, notamment sur les pratiques cinématographiques et culturelles des spectateurs de cinéma âgés de 15 ans et plus. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des spectateurs de cinéma constatées en 2020.

Définitions

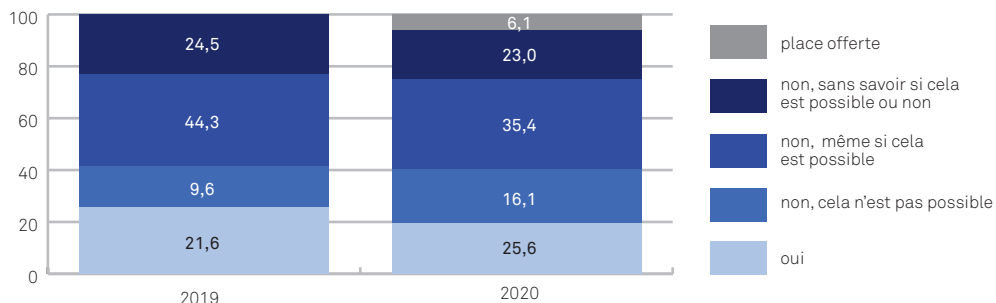
Les définitions des **habitudes de fréquentation cinématographique** et des **catégories socioprofessionnelles** figurent dans le chapitre 1.5.

Un taux de réservation qui se réduit

La réservation des places de cinéma à l'avance est une pratique encore peu répandue. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 19,6 % des personnes

interrogées ont eu recours à ce procédé en 2020, contre 25,6 % en 2019. Parmi les spectateurs ayant réservé leur place de cinéma à l'avance, 49,4 % l'ont fait à partir de leur ordinateur sur un site internet de réservation et 23,3 % sur leur téléphone portable via une application (20,5 % en 2019). En 2020, 26,2 % ont réservé leur place en passant à l'avance au cinéma, contre 21,0 % en 2019. 69,2 % réservent leur place le jour même et 19,8 % la veille. La réservation des places plusieurs jours à l'avance concerne 11,1 % des personnes ayant réservé, en baisse pour la troisième année consécutive. 59,0 % des spectateurs ont réservé leur place à l'avance pour être sûrs d'avoir une place pour le film et la séance de leur choix (62,4 % en 2019) et 51,8 % pour éviter les files d'attente (40,9 % en 2019). 20,8 % des répondants n'ont pas réservé leur place à l'avance car cela n'est pas possible dans leur cinéma en 2020.

Réservation des places de cinéma à l'avance¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

88 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes

En 2020, 86,2 % des spectateurs de cinéma sept derniers jours viennent de leur domicile. 7,7 % d'entre eux déclarent cependant s'y rendre depuis un restaurant ou un café. Le mode de transport privilégié est la voiture (63,9 % en 2020). 17,7 % des spectateurs utilisent les transports en commun pour aller au cinéma et 14,6 % y vont à pied. Le lieu de résidence est déterminant du mode de transport pour se rendre au cinéma. Les Franciliens sont 41,2 % à se rendre au cinéma en voiture, contre 70,9 % pour les spectateurs résidant en régions. À l'inverse, 30,5 % des spectateurs franciliens optent pour les transports en commun, contre

13,7 % pour les spectateurs des autres régions. En 2020, la durée du trajet pour se rendre au cinéma est de 10 à 20 minutes pour 40,9 % des spectateurs et de 5 à 10 minutes pour 25,4 %. 88,2 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes.

2020, année particulière à forte fréquentation des salles l'après-midi

Il convient de préciser que pendant la période d'administration de cette question à l'été 2020, nombre de cinémas avaient réduit leurs horaires d'ouverture.

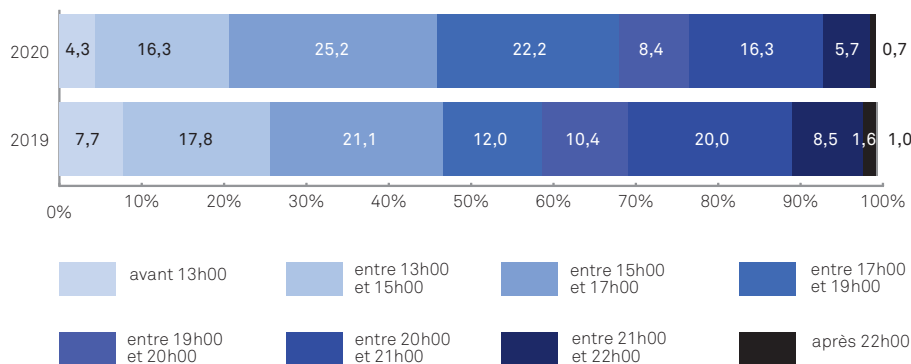
En 2020, 60,9 % des spectateurs de cinéma déclarent prendre connaissance de l'heure de la séance sur internet. Cette part atteint 72,5 % chez les étudiants et 71,3 % chez les 35-49 ans. 13,5 % consultent le programme édité par le cinéma, contre 18,2 % en 2019.

En 2020, 47,4 % des personnes interrogées vont au cinéma en journée entre 15h00 et 19h00, contre 33,0 % en 2019. Cette part atteint 53,5 %

pour les moins de 25 ans, 55,3 % pour les spectateurs occasionnels et 59,9 % pour les Franciliens. Les séances en soirée semblent attirer moins de spectateurs en 2020 : 30,3 % y sont allés entre 19h00 et 22h00, contre 38,9 % en 2019. Les hommes (35,0 %) et les CSP+ (35,3 %) ont davantage fréquenté les cinémas en soirée en 2020.

Internet : premier moyen pour s'informer de l'horaire d'une séance.

Heures des séances fréquentées¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Une sortie toujours collective

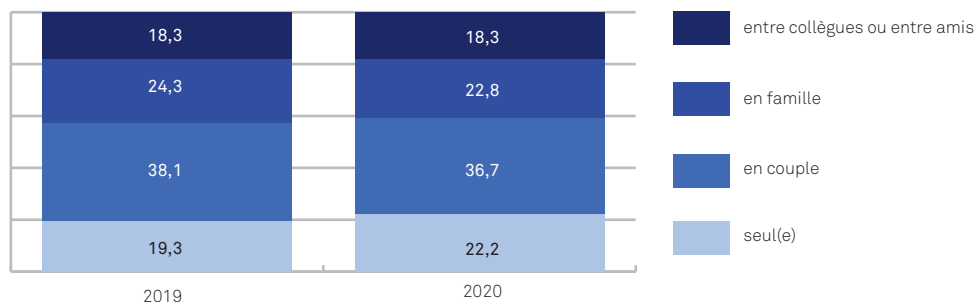
Pour l'ensemble des spectateurs, le cinéma est une pratique collective. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 77,8 % des Français y sont allés à plusieurs en 2020 dont 36,7 % en couple et 41,1 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 29,4 % d'entre eux déclarent s'y être rendus seuls, contre 22,2 % pour l'ensemble des spectateurs. Cette caractéristique individuelle est renforcée par d'autres réponses apportées par ces spectateurs : 30,2 % des assidus prennent la décision d'aller au cinéma le jour même (28,5 % pour l'ensemble des répondants en 2020) et 83,5 % choisissent eux-mêmes le film (70,1 % au plan global en 2020).

La décision d'aller au cinéma est prise la veille ou plusieurs jours à l'avance pour 71,5 % de l'ensemble des spectateurs, notamment pour les spectateurs occasionnels (75,4 % en 2020). Le choix du film se fait avant de se rendre au

cinéma pour 79,4 % des spectateurs. 20,6 % du public choisit le film sur place, une fois arrivés dans le cinéma. Si la plupart des personnes interrogées se déclare à l'origine de la décision d'aller au cinéma (72,8 %) et du choix du film (70,1 %), les étudiants et les occasionnels apparaissent moins décisionnaires. Plus de 37 % des individus de chacun de ces groupes va au cinéma sur proposition d'un tiers (contre 27,2 % au global).

Près de 80 % des spectateurs vont à plusieurs au cinéma et 71,5 % planifient à l'avance cette sortie.

Fréquentation des salles de cinéma¹ (% des spectateurs)



¹ Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2020, la majorité des spectateurs choisissent d'aller voir un film qu'ils ont envie de voir dans les 15 jours suivant sa sortie (54,7 %) ou plus tard encore (13,4 % en 2020), plutôt que le premier jour (5,0 % en 2020). En revanche, une importante part de spectateurs préfère aller voir un film rapidement, avant la fin du premier week-end suivant sa sortie (22,8 % en 2020). Cette réactivité est nettement plus prononcée chez les assidus (33,7 %) et les jeunes (31,5 %).

La bande-annonce vue au cinéma, première source d'information

En 2020, la bande-annonce vue au cinéma demeure la première source d'information

incitant le public à aller voir un film. Elle est citée par 56,3 % des personnes interrogées. Son impact est plus important auprès des spectateurs assidus (64,9 % en 2020). Dans une moindre mesure, l'affiche du film (33,9 % en 2020) est la deuxième source d'information avec une influence particulièrement élevée chez les Franciliens (42,0 %), notamment du fait de l'affichage urbain qui est très utilisé par les distributeurs à Paris, mais peu dans les grandes villes en régions. La bande-annonce vue à la télévision (28,4 % en 2020) occupe la troisième place des sources d'information ayant le plus d'impact auprès des spectateurs et notamment des spectateurs réguliers (32,3 %).

Sources d'information sur les films (% des spectateurs)

	2019	2020
bande-annonce vue au cinéma	58,0	56,3
affiche du film	24,6	33,9
extrait ou bande-annonce vus à la télévision	33,5	28,4
bouche-à-oreille	29,9	27,3
internet	24,6	22,7
critiques de médias	23,6	20,0
publicité ou article dans la presse	9,6	14,2
publicité ou émission à la radio	6,3	7,3
autres	4,6	3,3

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Développement des usages sur internet

Parmi les sources d'information via internet, les sites spécialisés dans le cinéma ont un rôle important dans le choix des films. 49,9 % des spectateurs interrogés y ont recours en 2020. Il convient de souligner le développement de l'usage des réseaux sociaux et des sites de partage de vidéo pour s'informer sur le cinéma. En 2020, 21,6 % des spectateurs de cinéma ont recours aux réseaux sociaux pour s'informer. L'utilisation des sites de partage de vidéo est citée par 18,3 % des spectateurs de cinéma en 2020.

La consultation des sites de réseaux sociaux et des sites de partages de vidéo est une pratique plus répandue chez les 15-24 ans. Cela concerne respectivement 40,9 % et 34,7 % des spectateurs de cette tranche d'âge en 2020.

41 % des jeunes utilisent les sites de réseaux sociaux pour s'informer sur la sortie des films.

Sources d'information sur les films via internet (% des spectateurs)

	2019	2020
site internet spécialisé dans le cinéma (type Allociné, Première, etc.)	48,3	49,9
site de réseaux sociaux (type Facebook, Twitter, etc.)	19,6	21,6
site internet officiel du film	18,5	21,6
site de partage de vidéo (type DailyMotion, YouTube, etc.)	14,6	18,3
site internet généraliste (type Yahoo, MSN, etc.)	4,8	7,3
application sur téléphone mobile	4,4	3,3

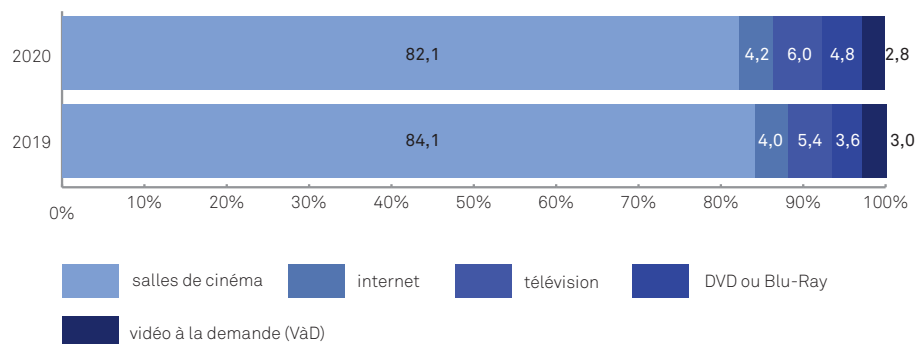
Source: CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

La salle, premier support de découverte des films

Pour les personnes interrogées, la salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film. Elle est citée par 82,1 % des spectateurs en 2020. Loin derrière, la télévision est le deuxième média cité par 6,0 % des répondants en 2020, devant

le DVD ou le Blu-ray à seulement 4,8 %, internet à 4,2 % et enfin la vidéo à la demande à 2,8 %. Pour 85,6 % des 50 ans et plus, la salle reste le premier lieu de découverte d'un film.

Supports privilégiés de découverte des nouveaux films (% de spectateurs)



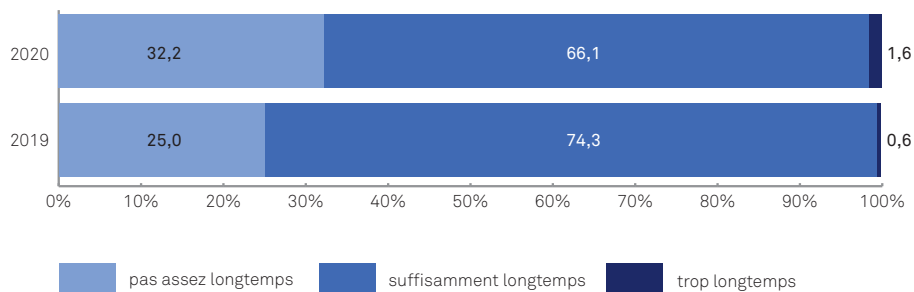
Source: CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Une rotation des films en salles jugée trop rapide pour près d'un tiers des spectateurs

En 2020, les spectateurs considèrent à 66,1 % que les films restent suffisamment longtemps à l'affiche. La part des spectateurs estimant la durée d'exploitation des films trop courte progresse à 32,2 % en 2020. Les seniors sont 42,2 % à

considérer la période d'exploitation des films trop courte. Les CSP+ (35,4 %) sont également plus nombreux à noter une rotation rapide des films. Les personnes les plus satisfaites de la durée d'exploitation des films sont les hommes (69,6 %) et les moins de 25 ans (75,7 %).

Perception de la durée d'exploitation des films (% de spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

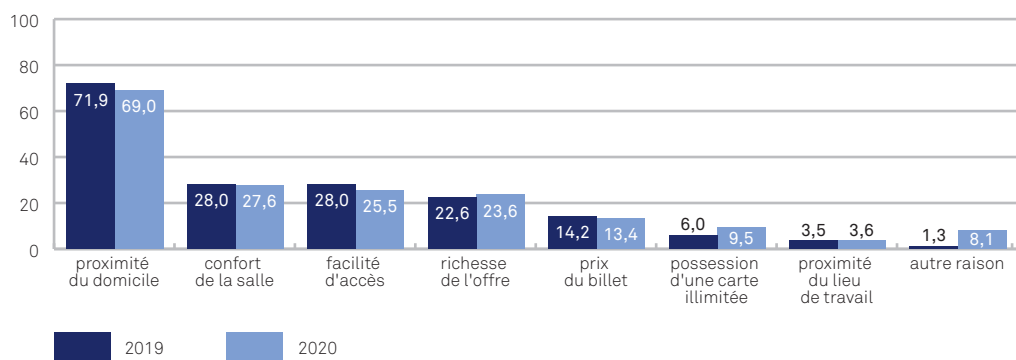
Le choix de la salle dépend de la proximité, du confort et de la facilité d'accès

En 2020, 82,8 % des spectateurs déclarent toujours aller dans le même cinéma. Ceux qui en fréquentent plusieurs (17,2 %) vont, en moyenne, dans trois cinémas différents. La localisation géographique et l'accès déterminent le choix des salles privilégiées. La proximité du domicile (69,0 % en 2020) est l'argument le plus cité par les personnes interrogées. Suivent des critères qualitatifs propres aux salles : le confort est mentionné par 27,6 % des spectateurs et la richesse de l'offre de films par 23,6 %. Ces deux

critères sont davantage cités par les inactifs (respectivement 36,3 % et 31,4 %). La politique tarifaire de la salle apparaît comme déterminante pour 13,4 % des répondants en 2020. Ce facteur est plus important pour les inactifs (17,5 %) et les CSP- (16,0 %).

Le confort et la richesse de l'offre de films sont les deux critères qualitatifs mis en avant par les spectateurs.

Déterminants du choix de la salle la plus souvent fréquentée (% des spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Les bandes-annonces, avant-séance préférée des spectateurs

Avant le début de la projection d'un film, les salles de cinéma programment des bandes-annonces, des publicités et/ou des courts métrages. Les spectateurs de cinéma sont 70,4 % à beaucoup apprécier la projection de bandes-annonces avant le film et 25,0 % un peu. Les 35-49 ans (83,7 %) et les CSP+ (81,2 %) sont ceux qui apprécient le plus les bandes-annonces. Dans une moindre mesure, les courts métrages sont également appréciés par les spectateurs (48,9 % beaucoup et 40,7 % un peu). 57,2 % des spectateurs assidus les apprécient beaucoup et 52,6 % des CSP+.

Intérêt toujours marqué pour le relief

Concernant les films en relief, 69,9 % des personnes interrogées se disent intéressées par ce type de projection en 2020, dont 25,2 % beaucoup. Cela concerne 73,9 % des spectateurs réguliers et 77,5 % des 15-24 ans. Au cours des douze derniers mois, 28,1 % des spectateurs déclarent avoir effectivement assisté à la projection d'un film en relief dans une salle de cinéma en 2020. Ce taux atteint 38,1 % chez les spectateurs assidus et 47,2 % chez les 15-24 ans. Les spectateurs de films en relief sont, de façon générale, satisfaits des projections. Ils attribuent, en moyenne, une note de satisfaction de 8,2 sur 10 en 2020.

Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs les plus assidus

En 2020, 29,0 % des spectateurs ont assisté à au moins une activité liée au cinéma (avant-première, ciné-club, conférence, retransmission de spectacle ou de sport dans une salle, etc.). Toutefois, 71,0 % n'ont profité d'aucune de ces offres. Cette part est encore plus élevée chez les occasionnels (82,7 %). Une corrélation existe entre le rythme de fréquentation des salles de cinéma et la participation à ce type d'activités. Parmi les spectateurs ayant participé à des activités en rapport avec le cinéma, 10,7 % ont assisté à une avant-première en présence de l'équipe du film. Cela concerne 19,2 % des assidus et 5,7 % des occasionnels. En 2020, 8,0 % des spectateurs déclarent avoir assisté à la retransmission d'un spectacle vivant dans une salle de cinéma (13,0 % des assidus, 4,1 % des occasionnels) et 7,1 % sont allés à une séance de ciné-club (10,9 % des assidus, 4,6 % des occasionnels). L'âge apparaît également discriminant dans la participation à ces activités : les moins de 25 ans assistent davantage que les seniors à l'ensemble des activités recensées.

Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs¹ (%)

	2019	2020
avant-première en présence de l'équipe d'un film	9,6	10,7
retransmission d'un spectacle vivant (opéra, danse, théâtre, ...) dans une salle de cinéma	5,8	8,0
séance de ciné-club (séance de cinéma suivie d'un débat entre les spectateurs)	6,6	7,1
conférence sur un film	4,7	5,0
conférence sur un thème lié au cinéma	3,9	4,7
rencontre avec un professionnel du cinéma (acteur, réalisateur, ...)	4,9	4,3
retransmission sportive dans une salle de cinéma	4,0	3,8
aucune de ces activités	74,7	71,0

¹ Pourcentage de spectateurs ayant participé au moins une fois à l'activité au cours des 12 derniers mois.

Source: CNC - Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Pratiques culturelles des spectateurs

de cinéma : musées en tête

29,3 % des spectateurs de cinéma ont visité au moins un musée au cours des douze mois précédant l'enquête. C'est la pratique culturelle la plus répandue parmi les spectateurs de cinéma, en particulier chez les habitants de Paris et sa région (37,9 %), les assidus (38,0 %) et les CSP+ (38,3 %).

La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées. Au-delà des musées, les spectateurs assidus affichent par exemple une pratique sensiblement plus développée des bibliothèques (35,9 %, contre 27,4 % en moyenne tous spectateurs de cinéma confondus), des expositions (34,6 % contre 24,6 %), des galeries d'art (17,0 % contre 9,9 %) ou des théâtres (28,0 % contre 19,9 %). Dans une moindre mesure, ce constat se vérifie également pour les spectateurs réguliers. Leurs pratiques culturelles s'avèrent légèrement moins variées que celles des assidus et se concentrent sur quelques lieux : musées (32,6 %), bibliothèques (30,8 %) ou salles

de spectacles (28,3 %). Les spectateurs occasionnels déclarent une fréquentation des lieux culturels moins développée que la moyenne des spectateurs de cinéma.

La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées.

Le lieu de résidence conditionne la variété et la fréquence des pratiques culturelles des spectateurs de cinéma. Compte tenu de la richesse de l'offre et de sa concentration, les habitants de Paris et sa région déclarent des pratiques culturelles plus développées que les personnes résidant en régions.

Lieux culturels et de loisirs fréquentés par les spectateurs¹ (%)

	2019	2020
musée	30,0	29,3
bibliothèque	23,9	27,4
monument historique	23,9	26,5
concert	23,7	26,1
parc d'attractions et de loisirs	24,1	24,9
exposition	24,0	24,6
salle de spectacles	21,0	24,3
médiathèque	22,3	22,3
théâtre	15,6	19,9
galerie d'art	9,1	9,9
salle de jeux vidéo	10,1	8,2
cirque	6,7	6,4
festival de cinéma ou de musique	6,1	5,5
cyber café	6,2	5,0
opéra	3,5	3,5
aucun de ces lieux	22,4	20,7

¹ Pourcentage de spectateurs ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Le public de l'été 2019 sur le lieu de vacances

76,6 % des personnes interrogées déclarent être allées autant ou davantage au cinéma pendant l'été 2019 que le reste de l'année (74,5 % en 2018). Cette part atteint 81,5 % chez les 15-24 ans.

Les spectateurs assidus maintiennent ou accroissent également en majorité leur fréquentation des salles durant l'été (80,8 %).

Pendant la période estivale, le cinéma reste une pratique collective : 80,4 % des spectateurs de l'été y sont allés à plusieurs dont 37,0 % en couple et 43,4 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 26,2 % d'entre eux déclarent s'être rendus seuls au cinéma pendant l'été (19,6 % pour l'ensemble des spectateurs).

L'été ne constitue pas une période de « séances de rattrapage » pour les spectateurs. 84,6 % des spectateurs mettent l'été à profit pour voir des films sortis en salles en juillet ou en août (77,6 % en 2018). Les spectateurs qui en profitent le plus sont les étudiants (92,7 %) et les CSP- (89,5 %). La fréquentation estivale des salles de cinéma

est attachée au lieu habituel de résidence. Parmi les 66,4 % de répondants partis en vacances en France en juillet ou en août 2019, 61,5 % déclarent avoir vu une salle de cinéma à proximité de leur lieu de vacances, 49,1 % ont eu connaissance de sa programmation et 36,1 % se sont effectivement rendus dans une salle sur leur lieu de vacances, contre 28,2 % en 2018.

Cette évolution importante peut s'expliquer par la sortie en salles en juillet 2019 du film *Le Roi Lion* qui a enregistré plus de 10 millions d'entrées.

Le public des lieux de vacances est jeune et assidu

En 2019, le public des lieux de vacances est plus masculin (54,8 %) que le public général du cinéma l'été (50,4 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 38,7 % du public des lieux de vacances (24,5 % du public de l'été) et rassemble plus de CSP+ (49,8 %, contre 28,9 %). Il compte également plus de spectateurs assidus (42,3 %, contre 15,6 %).

Public de l'été sur le lieu de vacances (% des spectateurs)

	été 2018	été 2019	public général sur la période 2019 ¹
genre			
hommes	52,7	54,8	50,4
femmes	47,3	45,2	49,6
âge			
15-24 ans	33,1	38,7	24,5
25-34 ans	15,2	21,3	13,7
35-49 ans	17,0	23,0	16,9
50 ans et plus	34,7	17,0	44,9
activité professionnelle			
CSP+	41,2	49,8	28,9
CSP-	23,5	24,3	17,1
inactifs	35,2	25,9	54,0
habitat			
région parisienne	23,7	31,1	19,5
autres régions	76,3	68,9	80,5
habitudes de fréquentation cinématographique			
assidus	33,8	42,3	15,6
réguliers	50,2	48,9	47,0
occasionnels	16,0	8,8	37,3
ensemble	100,0	100,0	100,0

¹ Public de la période allant du 3 juillet au 3 septembre 2019.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Chaque spectateur a vu, en moyenne pendant l'été 2019, 1,8 film (comme en 2018). Selon l'âge, la moyenne de films vus varie entre 1,7 film (50 ans et plus) et 2,0 films (15-24 ans) au cours de l'été 2019. La part des spectateurs ayant vu un seul film durant l'été 2019 s'élève à 49,4 % (51,7 % à l'été 2018). Celle des spectateurs ayant vu au moins six films est faible mais en forte augmentation à 5,2 % en 2019 (0,8 % en 2018).

Voir aussi sur www.cnc.fr :

En raison de la fermeture des salles de cinéma du 15 mars au 21 juin 2020, certaines questions sur les pratiques cinématographiques en 2020 n'ont pu être administrées dans la perspective de cette publication. Les résultats complets, pour l'année 2020, sont disponibles dans l'étude annuelle du CNC sur le public du cinéma publiée en septembre 2020.

Les séries statistiques sur les pratiques cinématographiques des Français

A large, stylized number '2' in a light blue color, positioned on the right side of the page. It has a thick, rounded top and a solid base.

CHAPITRE DEUX

Les régions

2.1

Le parc cinématographique en région

La France métropolitaine

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de communes équipées.

L'Auvergne-Rhône-Alpes, la région la mieux équipée en salles de cinéma

L'augmentation du nombre d'établissements sur le territoire favorise une dispersion plus harmonieuse des salles en France. En 2019, l'Ile-de-France reste la région la mieux dotée avec 19,4 % des écrans actifs et 199 communes équipées, suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 13,6 % des écrans actifs et 260 communes équipées puis de la Nouvelle-Aquitaine avec 10,8 % des écrans actifs et 206 communes équipées. À elles trois, ces régions regroupent 43,8 % des écrans français et 40,2 % de la population.

Les indices de fréquentation les plus élevés sont enregistrés en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'indice de fréquentation est plus fort en Ile-de-France (4,54 entrées par habitant sur l'année), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (3,63) et dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes (3,25) que dans les autres régions. C'est en Corse (2,22) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

Les trois premières régions en termes d'entrées cumulent 46,4 % de la fréquentation nationale.

Cinq régions affichent un taux d'occupation des fauteuils supérieur à la moyenne nationale

L'Ile-de-France, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions qui cumulent le plus d'entrées. Elles réalisent près de 99 millions d'entrées en 2019, soit 46,4 % de la fréquentation nationale. A l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté cumulent à elles trois 7,2 % des entrées de l'année (15,4 millions).

C'est en Corse que la hausse de la fréquentation est la plus importante en 2019 par rapport à 2018 (+13,0 %), suivie du Centre-Val de Loire (+8,6 %) et de la Bretagne (+8,0 %). Ces hausses répondent à l'ouverture de nouveaux cinémas ou à l'extension de cinémas déjà ouverts dans la région : ouverture d'un cinéma de 4 écrans à Lecci en Corse, ouverture d'un mono-écran à La Ferté-Saint-Aubin et extension du Mega CGR de Tours qui passe de 12 à 13 salles en Centre-Val de Loire, ouverture de trois cinémas Cinéville (deux de 6 écrans et un de 4 écrans) et restructuration du Katorza à Quimper qui passe de 4 à 6 écrans en Bretagne.

Aucune région n'enregistre une baisse de la fréquentation. Toutefois, dans les hauts-de-France, la fréquentation progresse faiblement entre 2018 et 2019 (+1,6 %), malgré l'extension du CGR de Beauvais qui passe de 10 à 12 salles, l'extension d'un mono-écran qui devient un 2 écrans à Laon et l'ouverture d'un mono-écran à Corbie.

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 11,9 % en Nouvelle-Aquitaine et 16,2 % en Corse en 2019. Il est plus élevé que la moyenne nationale (13,7 %) dans cinq régions : Bretagne (14,4 %), Corse (16,2 %), Ile-de-France (14,7 %), Pays de la Loire (15,4 %) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (15,3 %).

Les Pays de la Loire est la région où la place de cinéma est la moins chère.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur (7,31 €) et en Ile-de-France (7,10 €), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. C'est en Pays de la Loire (6,33 €), en Bourgogne-Franche-Comté (6,34 €) et en Nouvelle-Aquitaine (6,34 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (185 établissements) et Nouvelle-Aquitaine (171 établissements) présentent le parc Art et Essai le plus dense.

Équipement et résultats d'exploitation en 2019 par région

	Auvergne- Rhône- Alpes	Bourgogne- Franche- Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de- France	Ile-de- France	Normandie	Nouvelle- Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence- Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) ¹	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	64,301
entrées (millions)	25,620	7,644	10,281	7,003	0,728	15,276	16,264	54,813	9,253	18,326	17,628	12,047	18,189	213,071
évolution des entrées 2019/2018	+5,4%	+6,5%	+8,0%	+8,6%	+13,0%	+5,6%	+1,6%	+7,0%	+5,3%	+6,4%	+4,6%	+7,0%	+5,3%	+5,9%
recettes guichets (M€)	173,681	48,460	65,601	48,022	4,763	103,923	107,952	389,333	60,927	116,197	119,655	76,222	132,868	1 447,603
recette moyenne par entrée (€)	6,78	6,34	6,38	6,86	6,54	6,80	6,64	7,10	6,58	6,34	6,79	6,33	7,31	6,79
indice de fréquentation ²	3,25	2,71	3,12	2,72	2,22	2,75	2,71	4,54	2,77	3,10	3,05	3,24	3,63	3,31
séances (milliers)	1 056,1	369,1	380,3	280,1	25,1	652,7	640,8	1 983,8	391,3	892,4	744,9	437,4	716,2	8 570,3
taux d'occupation des fauteuils ³	13,7%	12,1%	14,4%	13,1%	16,2%	12,1%	13,3%	14,7%	12,0%	11,9%	13,7%	15,4%	15,3%	13,7%
communes équipées	260	79	109	62	15	104	103	199	93	206	189	109	144	1 672
établissements actifs	323	91	121	70	20	119	119	312	103	229	216	126	196	2 045
écrans actifs	830	280	318	204	33	456	435	1 185	292	660	566	332	523	6 114
fauteuils	148 220	49 009	60 887	40 503	7 301	89 338	85 251	233 359	59 988	117 993	99 191	62 986	86 973	1 140 999
étab. art et essai ⁴	185	61	96	40	3	64	46	162	59	171	151	86	93	1 217
étab. 8 écrans et +	28	11	9	11	-	23	19	44	10	25	23	13	16	232

¹ INSEE - Recensement 2015.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Aides sélectives à la création et à la modernisation des salles de cinéma

En 2019, 7,80 M€ ont été attribués par le CNC aux exploitants au titre de l'aide à la création et à la modernisation de salles. 38 cinémas implantés dans chacune des régions françaises ont reçu une aide de ce type, dont deux circuits itinérants. Les établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont ceux qui en bénéficient le plus en 2019 (22,4 % du total), devant les établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur (15,6 %) et de Bretagne (14,7 %).

Aides régionales aux salles de cinéma

En 2019, toutes les régions françaises métropolitaines soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant total de 12,10 M€.

L'Île-de-France est la première région en termes de subventions accordées (18,2 % du total) devant les régions Nouvelle-Aquitaine (14,4 %) et Grand-Est (13,0 %).

La France d'Outre-mer

En 2019, 33 établissements sont actifs dans les départements et régions d'Outre-mer dont quatre multiplexes (cinémas de 8 écrans et plus). Ils regroupent 83 écrans. La Réunion est la collectivité la mieux dotée avec 18 cinémas dont deux multiplexes et 40 écrans, devant la Guadeloupe (sept établissements dont un multiplexe et 20 écrans), la Guyane (quatre cinémas et 10 écrans), la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et un circuit itinérant et 12 écrans) et Mayotte (un cinéma mono-écran).

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la géographie

2.2

Le parc Art et Essai en région

Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2019 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2019 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraitée selon cette méthode.

Quatre des 13 régions françaises concentrent plus de la moitié des établissements

Art et Essai

Quatre régions abritent 55,0 % des établissements Art et Essai de 2019. La région qui compte le plus d'établissements classés est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 185 établissements et 391 écrans.

Sur l'ensemble de la France, la part des entrées réalisées dans les cinémas Art et Essai est de 33,7 %. Cependant, pour une région française cette part est supérieure à 50 % (la Corse) et pour deux autres, elle est supérieure à 49 % (la Bourgogne-Franche-Comté et la Bretagne). La région pour laquelle la part de fréquentation en salles classées est la plus importante est la Corse, où 58,8 % des entrées et 58,1 % des recettes sont réalisées au sein d'établissements Art et Essai.

L'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions qui enregistrent la fréquentation des cinémas Art et essai la plus élevée (11,21 et 10,51 millions d'entrées).

16,5 M€ d'aides sélectives aux salles Art et Essai

Les 1 217 établissements classés Art et Essai mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant total de 16,5 M€ au titre de l'année 2019. Toutes les régions françaises comptent au moins un cinéma ayant reçu une aide au titre du classement Art et Essai. Les établissements classés de la région Ile-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (19,6 % du total), devant ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (15,5 %).

La Bretagne bénéficie de l'indice de fréquentation dans les établissements Art et Essai le plus élevé (1,54 entrée par habitant).

En 2019, la Réunion et la Guyane abrite chacune un cinéma Art et Essai pour une subvention totale de 25,6 K€.

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2019 selon la région¹

région	Auvergne- Rhône- Alpes	Bourgogne- Franche- Comté	Bretagne	Centre- Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de- France	Île-de- France	Normandie	Nouvelle - Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence- Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) ²	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	64,301
établissements actifs	185	61	96	40	3	64	46	162	59	171	151	86	93	1 217
% du total	15,2%	5,0%	7,9%	3,3%	0,2%	5,3%	3,8%	13,3%	4,8%	14,1%	12,4%	7,1%	7,6%	100,0%
écrans actifs	391	156	181	94	9	194	139	348	118	333	285	169	189	2 606
fauteuils	63 147	28 353	33 743	16 867	1 789	33 944	21 882	59 978	23 369	60 716	47 216	29 841	27 264	448 109
fauteuils par écran	162	182	186	179	199	175	157	172	198	182	166	177	144	172
habitants ² par fauteuil	125	100	98	153	183	164	275	201	143	97	122	125	184	143
séances (milliers)	441,5	188,2	184,4	110,6	13,9	243,6	204,8	489,1	143,0	360,1	320,6	179,4	240,1	3 119,1
% du total	41,8	51,0	48,5	39,5	55,2	37,3	32,0	24,7	36,5	40,4	43,0	41,0	33,5	36,4
entrées (millions)	10,51	3,80	5,08	2,83	0,43	5,34	4,34	11,21	3,34	7,83	7,29	4,99	4,91	71,89
% du total	41,0	49,7	49,5	40,3	58,8	34,9	26,7	20,5	36,1	42,7	41,3	41,4	27,0	33,7
recettes ² (M€)	60,76	23,15	28,82	17,09	2,76	32,57	25,84	62,84	19,08	44,63	40,39	28,07	28,59	414,60
% du total	35,0	47,8	43,9	35,6	58,1	31,3	23,9	16,1	31,3	38,4	33,8	36,8	21,5	28,6
recette par entrée ³ (€)	5,78	6,10	5,67	6,05	6,46	6,10	5,95	5,60	5,71	5,70	5,54	5,62	5,83	5,77
indice de fréquentation ⁴	1,33	1,35	1,54	1,10	1,31	0,96	0,72	0,93	1,00	1,32	1,26	1,34	0,98	1,12
entrées par fauteuil	166	134	151	167	239	157	198	187	143	129	154	167	180	160
taux d'occupation des fauteuils ⁵	15,3%	11,0%	15,3%	14,4%	15,9%	13,1%	13,6%	14,3%	12,4%	12,7%	14,5%	17,1%	14,3%	14,0%

¹ Classement après appel.² INSEE - Recensement 2015.³ Toutes Taxes Comprises.⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur les
établissements Art et Essai.

2.3

Le public régional du cinéma

La France métropolitaine

Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.5). Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2019.

En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2019, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

Définitions

Les définitions des **habitudes de fréquentation cinématographique** et des **catégories socioprofessionnelles** (CSP) figurent dans le chapitre 1.5.

Auvergne-Rhône-Alpes

L'Auvergne-Rhône-Alpes compte une proportion de spectatrices légèrement plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2019 (50,8 %, contre 50,0 % sur la France entière). En région Auvergne-Rhône-Alpes, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 18,5 %, contre 17,9 % au niveau global et moins de 50 ans et plus (38,6 %, contre 40,2 %). Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP- (17,8 %, contre 16,9 %) et une part plus faible de CSP+ (26,4 %, contre 28,4 %). Il est constitué de 56,6 % d'habités dont 13,1 % d'assidus (respectivement 59,1 % et 14,3 % au niveau global).

Bourgogne-Franche-Comté

La population cinématographique de Bourgogne-Franche-Comté compte proportionnellement davantage de 3-14 ans que la moyenne française (19,6 % en 2019, contre 17,9 % au niveau national). Les 50 ans et plus sont en revanche moins nombreux (38,7 %, contre 40,2 %). A 24,8 %, la part des CSP+ dans le public de cette région est inférieure de 3,6 points à la moyenne nationale. La part des étudiants est élevée avec 33,8 % contre 32,0 % au plan national. En 2019, les occasionnels représentent 45,9 % du public de la région (40,9 % au plan national) et les assidus 12,9 % (14,3 % toutes régions confondues).

Répartition du public régional du cinéma selon le genre en 2019 (%)

	hommes	femmes
Auvergne-Rhône-Alpes	49,2	50,8
Bourgogne-Franche-Comté	49,5	50,5
Bretagne	48,6	51,4
Centre-Val de Loire	47,2	52,8
Corse	nd	nd
Grand-Est	51,5	48,5
Hauts-de-France	48,4	51,6
Ile-de-France	49,8	50,2
Normandie	51,0	49,0
Nouvelle-Aquitaine	49,9	50,1
Occitanie	52,7	47,3
Pays de la Loire	51,3	48,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	50,0	50,0
France	50,0	50,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Bretagne

Au sein du public breton, les 25-34 ans (11,2 %) et les 50 ans ou plus (41,3 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la population cinématographique française (respectivement 10,5 % et 40,2 %). Les 15-24 ans sont les moins représentés dans le public breton en 2019 avec 16,8 %, contre 18,0 % au niveau national. La part des CSP- dans le public de cette région est supérieure de 0,8 point à la moyenne nationale (17,7 % contre 16,9 %), alors que celle des étudiants est inférieure (31,1 %, contre 32,0 %). La part des spectateurs occasionnels est plus élevée (45,0 %) qu'au niveau national (40,9 %), au détriment des assidus (-4,5 points par rapport à la moyenne nationale).

Le Centre-Val de Loire est la région qui compte le plus de femmes dans la structure de son public cinématographique.

Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 19,2 %, contre 17,9 % au niveau global. La part des inactifs (57,8 % de retraités, étudiants, personnes sans emploi) dans le public de la région est supérieure de 3,1 points par rapport à la moyenne française. Les spectateurs habitués composent 55,3 % du

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a le public du cinéma le plus âgé.

public de la région (59,1 % France entière). La part des spectatrices dans la région Centre-Val de Loire (52,8 %) est la plus élevée par rapport aux autres régions (50,0 % France entière).

Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2019 (%)

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Auvergne-Rhône-Alpes	18,5	18,4	10,7	13,8	38,6
Bourgogne-Franche-Comté	19,6	17,7	10,4	13,5	38,7
Bretagne	17,6	16,8	11,2	13,0	41,3
Centre-Val de Loire	19,2	16,9	10,2	13,4	40,3
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	18,4	18,5	11,2	13,9	38,1
Hauts-de-France	20,6	18,5	11,5	14,3	35,2
Ile-de-France	14,9	19,7	11,8	12,8	40,8
Normandie	18,9	18,8	9,1	12,5	40,7
Nouvelle-Aquitaine	18,3	18,0	9,1	14,0	40,6
Occitanie	19,4	16,1	8,7	14,4	41,4
Pays de la Loire	19,2	17,1	9,3	13,2	41,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,9	15,6	10,1	11,9	46,4
France	17,9	18,0	10,5	13,4	40,2

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source: CNC - Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Grand-Est

Le public du cinéma de la région Grand-Est se distingue par une part plus faible de femmes (48,5 %) que la moyenne nationale (50,0 %). En 2019, 36,8 % des spectateurs de la région sont âgés de moins de 25 ans (35,9 % sur l'ensemble de la France). Parallèlement, les 50 ans ou plus constituent une plus faible part du public (38,1 %) qu'au niveau national (40,2 %). 18,2 % des spectateurs de cette région appartiennent aux CSP-, contre 16,9 % en moyenne nationale. À l'inverse, les CSP+ représentent 27,6 % du public de cette région, contre 28,4 % au plan national. En termes d'habitudes de fréquentation, les spectateurs de la région Grand-Est sont davantage occasionnels avec 44,9 % en 2019, contre 40,9 % toutes régions confondues.

Les Hauts-de-France s'affirme comme la région où la proportion de spectateurs de moins de 25 ans et d'étudiants est la plus élevée.

Hauts-de-France

En 2019, la région Hauts-de-France affiche la proportion la plus faible de spectateurs âgés de 50 ans ou plus par rapport à l'ensemble des régions avec 35,2 %, contre 40,2 % toutes régions confondues et une part élevée de moins de 25 ans (39,0 %, contre 35,9 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-représentés au sein du public de cette région (24,7 %, contre 28,4 % en France), au profit des CSP- (20,0 %, contre 16,9 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est élevée (42,3 %, contre 40,9 % au niveau national), au détriment des spectateurs assidus (-2,2 points par rapport à la moyenne nationale).

Ile-de-France

En 2019, le public francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation cinématographique. 22,4 % des spectateurs sont assidus, contre 14,3 % au plan national. C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. A 31,7 %, la part des spectateurs occasionnels est ainsi la plus faible de l'ensemble des régions. Par ailleurs, 34,9 % des spectateurs de la région sont des CSP+, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des régions (28,4 % au plan national). 31,4 % des spectateurs franciliens sont âgés de 15 à 34 ans en 2019, contre 28,5 % des spectateurs français.

Les Pays de la Loire, région où la part des inactifs est la plus élevée.

Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019 (%)

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
Auvergne-Rhône-Alpes	26,4	17,8	55,7	33,3
Bourgogne-Franche-Comté	24,8	18,6	56,6	33,8
Bretagne	27,2	17,7	55,1	31,1
Centre-Val de Loire	25,0	17,2	57,8	32,5
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	27,6	18,2	54,1	32,8
Hauts-de-France	24,7	20,0	55,3	34,7
Ile-de-France	34,9	14,5	50,6	30,3
Normandie	25,1	18,4	56,5	33,6
Nouvelle-Aquitaine	28,1	15,5	56,4	32,5
Occitanie	27,2	17,5	55,3	31,8
Pays de la Loire	24,3	15,3	60,4	32,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30,0	17,1	52,9	28,1
France	28,4	16,9	54,7	32,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Normandie

La région normande compte une proportion de spectateurs masculins plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2019 (51,0 %, contre 50,0 % sur la France entière). 37,8 % des spectateurs sont âgés de moins de 25 ans en 2019 (35,9 % au plan national) et 21,6 % de 25 à 49 ans (23,9 %). La part des CSP- est supérieure à la moyenne nationale de 1,5 point (18,4 %, contre 16,9 % au plan national), celle des CSP+ est plus faible de 3,3 points (25,1 %, contre 28,4 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est la plus élevée de l'ensemble des régions (48,1 %, contre 40,9 % au niveau national), au détriment des spectateurs réguliers (-4,9 points par rapport à la moyenne nationale) et assidus (-2,3 points).

Nouvelle-Aquitaine

En région Nouvelle-Aquitaine, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 18,3 %, contre 17,9 % au niveau global. La part des inactifs est également plus importante (56,4 %, contre 54,7 % au niveau national) mais celles des CSP- est inférieure à la moyenne. Les spectateurs occasionnels composent 43,0 % du public de cette région (40,9 % en moyenne nationale) et les habitués 57,0 % (59,1 % sur l'ensemble du territoire).

Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2019 (%)

	habitués	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Auvergne-Rhône-Alpes	56,6	13,1	43,4	43,4
Bourgogne-Franche-Comté	54,1	12,9	41,2	45,9
Bretagne	55,0	9,8	45,2	45,0
Centre-Val de Loire	55,3	12,8	42,5	44,7
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	55,1	10,8	44,2	44,9
Hauts-de-France	57,7	12,1	45,6	42,3
Ile-de-France	68,3	22,4	46,0	31,7
Normandie	51,9	12,0	39,9	48,1
Nouvelle-Aquitaine	57,0	10,7	46,4	43,0
Occitanie	59,3	13,9	45,4	40,7
Pays de la Loire	53,9	10,4	43,5	46,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	62,2	14,2	48,0	37,8
France	59,1	14,3	44,8	40,9

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

L'Ile-de-France demeure la région qui compte le plus de spectateurs assidus.

Occitanie

Le public du cinéma de la région Occitanie compte l'une des plus faibles proportions de 15-34 ans parmi les différentes régions. Ils représentent 24,8 % du public de cette région en 2019, contre 28,5 % sur l'ensemble de la France. Parallèlement, les 35 ans ou plus sont proportionnellement plus nombreux à 55,8 %, contre 53,6 % au plan national. La répartition du public selon les CSP et les habitudes de fréquentation est proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique en 2019. 52,7 % des spectateurs de la région sont des hommes, contre 50,0 % au plan national.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le public du cinéma de la région PACA est le plus âgé des régions françaises. 46,4 % des spectateurs ont 50 ans ou plus en 2019, contre 40,2 % au niveau national. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (31,6 % contre 35,9 %) et d'étudiants (28,1 % contre 32,0 %). Les spectateurs habitués composent la majorité du public de la région (62,2 %, contre 59,1 % sur l'ensemble du territoire) avec une part de spectateurs réguliers la plus élevée (48,0 %, contre 44,8 % France entière).

La part des occasionnels est la plus élevée en Normandie.

Pays de la Loire

En 2019, la région Pays de la Loire affiche une proportion élevée de spectateurs âgés de 3-14 ans par rapport à l'ensemble des régions avec 19,2 %, contre 17,9 % toutes régions confondues, ainsi qu'une part importante de 50 ans et plus (41,3 %, contre 40,2 %). La région compte la part la plus élevée d'inactifs parmi ses spectateurs (60,4 %, contre 54,7 % toutes régions confondues) et la part la plus faible de CSP+ (24,3 %, contre 28,4 %). Les spectateurs occasionnels composent 46,1 % du public de la région Pays de la Loire (+5,2 points par rapport au niveau national). Les spectateurs assidus ne représentent que 10,4 % du public de la région (-3,9 points par rapport au niveau national).

La France d'Outre-mer

Remarques méthodologiques

Les données de cette partie sont issues de l'enquête *Métridom* menée par l'institut Médiamétrie. *Métridom* mesure l'audience de la radio et fournit un certain nombre d'indicateurs sur la télévision, la fréquentation du cinéma et l'usage d'internet dans les départements et régions d'Outre-mer. Concernant la fréquentation du cinéma, l'enquête a été menée de septembre à novembre 2019 auprès des spectateurs de cinéma âgés de 13 ans et plus. Dans cette partie, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques constatées en 2019 en Guadeloupe, à la Martinique, à la Réunion et pour la première fois en Guyane.

Guadeloupe

65,0 % des guadeloupéens sont des spectateurs de cinéma. Par rapport aux autres départements et régions d'Outre-mer, le public guadeloupéen compte davantage d'hommes (56,5 %, contre moins de 55 % pour les autres DROM). Le public du cinéma en Guadeloupe est composé à 25,6 % de 13-24 ans et à 34,4 % de 50 ans ou plus. Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP+ (26,7 %) et une part plus faible de CSP- (30,3 %), comparé aux deux autres régions d'Outre-mer. Les spectateurs habitués composent 30,6 % du public de la Guadeloupe, soit l'une des parts les plus élevées des départements et régions d'Outre-mer.

Martinique

Les martiniquais sont parmi ceux qui vont le plus au cinéma des départements et régions d'Outre-mer : 68,7 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Le public du cinéma de la Martinique est le plus âgé des régions d'Outre-mer. 38,6 % des spectateurs ont 50 ans ou plus en 2019, contre 34,4 % en Guadeloupe, 25,5 % à la Réunion et 18,9 % en Guyane. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (22,3 %). Par ailleurs, 42,1 % des spectateurs de la région sont des inactifs et 32,0 % relèvent des CSP-. Les spectateurs occasionnels composent 70,1 % du public de la région et les habitués 29,8 %.

Guyane

62,9 % des guyanais sont des spectateurs de cinéma. Le public du cinéma de la Guyane est le plus jeune des départements et régions d'Outre-mer. 34,4 % des spectateurs ont moins de 25 ans en 2019, contre 28,6 % à la Réunion, 25,6 % en Guadeloupe et 22,3 % à la Martinique. La région compte ainsi une plus faible proportion de 25-34 ans (18,1 %). 55,2 % des spectateurs de la région sont des inactifs et 22,5 % relèvent des CSP+. Les spectateurs habitués composent 33,4 % du public de la Guyane, soit la part la plus élevée des départements et régions d'Outre-mer.

Le public réunionnais est celui qui va le plus au cinéma de la France d'Outre-mer.

Réunion

Les réunionnais sont ceux qui vont le plus au cinéma des départements et régions d'Outre-mer : 68,9 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Le public du cinéma de la Réunion est un des plus jeunes des régions d'Outre-mer. 45,1 % des spectateurs ont moins de 35 ans, contre 52,6 % en Guyane, 39,0 % en Guadeloupe et 36,4 % à la Martinique. La région compte ainsi une plus faible proportion de 50 ans et plus (25,5 %). La part des CSP- dans le public de cette région est élevée à 33,2 %. Les spectateurs occasionnels composent 71,6 % du public de la région, soit la part la plus élevée des régions et départements d'Outre-mer.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur le
public régional du cinéma

Répartition du public du cinéma dans les départements et régions d'Outre-mer en 2019 (%)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
genre				
hommes	43,5	44,8	49,4	49,2
femmes	56,5	55,1	50,6	50,8
âge				
13-24 ans	25,6	22,3	34,4	28,6
25-34 ans	13,3	14,1	18,1	16,5
35-49 ans	26,6	25,0	28,5	29,4
50 ans et plus	34,4	38,6	18,9	25,5
activité professionnelle				
CSP +	26,7	25,8	22,5	23,2
CSP-	30,3	32,0	22,3	33,2
inactifs	43,1	42,1	55,2	43,6
habitudes de fréquentation cinéma				
habituels	30,6	29,8	33,4	28,4
occasionnels	69,4	70,1	66,6	71,6
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Médiamétrie, enquête *Métridom*, spectateurs 13 ans et plus (septembre - novembre 2019).

Aides pour l'éducation à l'image

En 2019, les régions françaises (Métropole + Outre-mer) ont dépensé 13,4 M€ dans des actions d'éducation à l'image (*dispositifs scolaires, Passeurs d'images, etc.*), dont 12,9 M€ de la part des 13 régions métropolitaines et 518,1 K€ de la part des départements et régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

La région Hauts-de-France est la plus active dans ce domaine. 16,7 % des aides régionales consacrées à ces actions en 2019 sont versées par les Hauts-de-France, suivie de la région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 15,9 % et de l'Île-de-France à hauteur de 12,7 %.

A large, stylized number '3' is centered on the page. It is composed of two thick, rounded strokes. The top stroke is white, and the bottom stroke is a light blue color. The number is set against a solid blue background.

CHAPITRE TROIS

Les départements

3.1

Le parc cinématographique des départements métropolitains

Les départements selon le nombre d'écrans en 2019

10 plus forts	
Paris (75)	411
Bouches-du-Rhône (13)	190
Rhône (69)	185
Gironde (33)	179
Nord (59)	178
Loire-Atlantique (44)	141
Seine-et-Marne (77)	133
Isère (38)	130
Yvelines (78)	125
Haute-Garonne (31)	124

10 plus faibles	
Lozère (48)	7
Creuse (23)	12
Ariège (09)	13
Haute-Corse (2B)	14
Cantal (15)	15
Territoire-de-Belfort (90)	15
Meuse (55)	16
Ardennes (08)	18
Indre (36)	18
Corse-du-Sud (2A)	19
Haute-Marne (52)	19
Haute-Saône (70)	19
Lot (46)	19

Source : CNC.

Un fauteuil pour 56 habitants

En partie à cause de la " surcapacité " prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France. En 2019, il existe en France un fauteuil pour 56 habitants en tenant compte du recensement de 2015. Pour 72 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 habitants et 1 pour 70 habitants. Les départements qui présentent la plus forte

Les Hautes-Alpes, le département avec la plus forte densité de parc en 2019.

densité d'équipement cinématographique se distinguent par leur forte attractivité touristique.

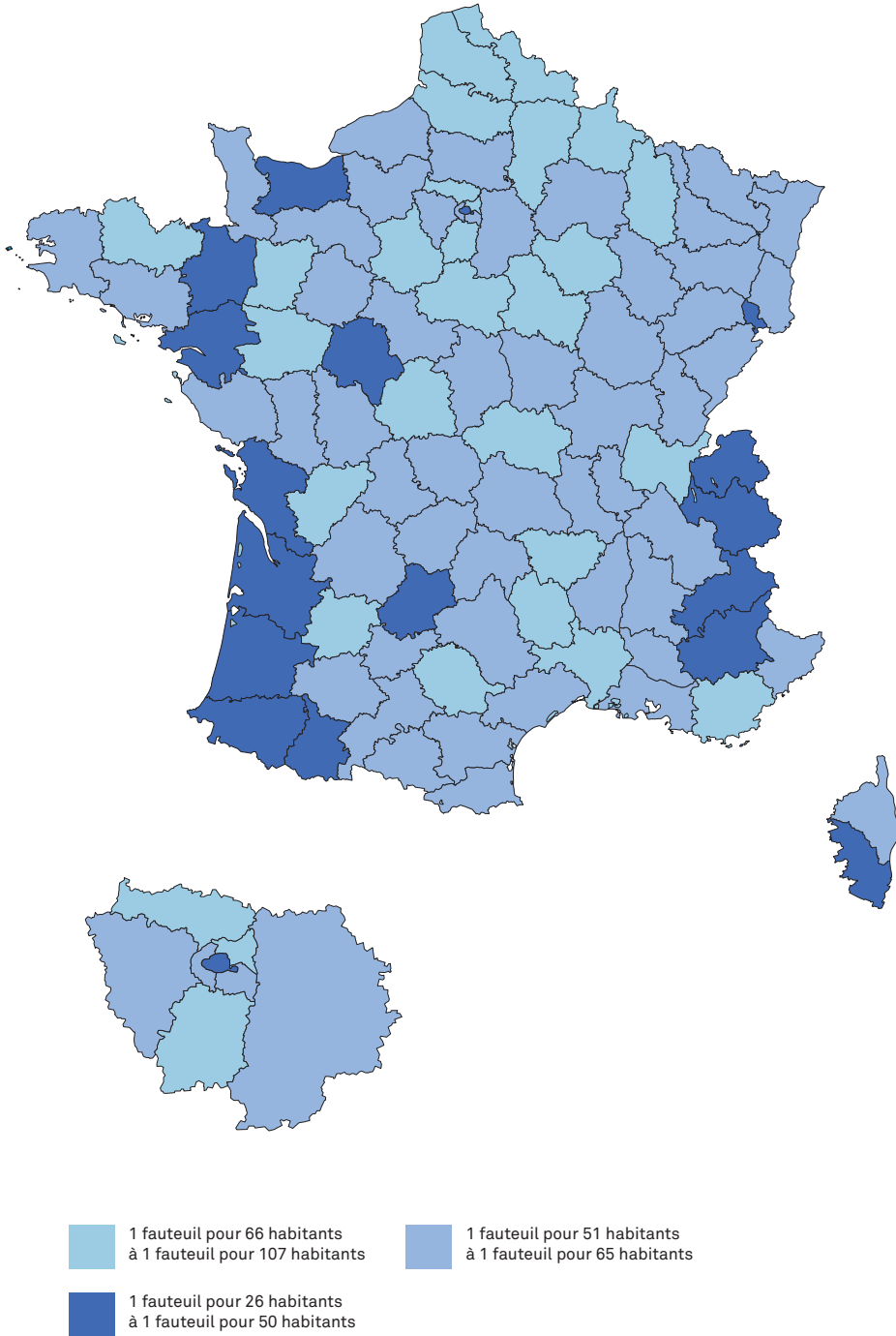
Les départements selon la densité du parc en 2019 (nombre de fauteuils par habitant)

10 plus forts	
Hautes-Alpes (05)	1/26
Savoie (73)	1/28
Paris (75)	1/30
Hautes-Pyrénées (65)	1/30
Alpes-de-Haute-Provence (04)	1/33
Corse-du-Sud (2A)	1/33
Landes (40)	1/34
Charente-Maritime (17)	1/45
Haute-Savoie (74)	1/45
Indre-et-Loire (37)	1/45

10 plus faibles	
Allier (03)	1/108
Eure (27)	1/86
Yonne (89)	1/86
Ain (01)	1/85
Aube (10)	1/83
Meuse (55)	1/83
Ardennes (08)	1/80
Gard (30)	1/79
Loiret (45)	1/79
Pas-de-Calais (62)	1/78

Lecture : En Hautes-Alpes, il existe un fauteuil pour 26 habitants en 2019.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Fauteuils par habitant en 2019



La moitié des entrées dans 16 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire. 16 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 22,56 millions d'entrées en 2019. Le Nord (59), le Rhône (69) et les Bouches-du-Rhône dépassent les 7 millions d'entrées. Dans 17 autres départements, le nombre d'entrées est supérieur à 3 millions en 2019. A l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux : 147 000 en Lozère (48), 186 000 dans l'Ariège (09) et 200 000 dans la Creuse (23).

La hausse nationale des entrées constatée en 2019 (+5,9 %) touche très inégalement les départements. 43 départements présentent

La Saône-et-Loire, département avec la plus forte progression des entrées en 2019.

une hausse supérieure à la moyenne. La plus importante est enregistrée par la Saône-et-Loire (71) à +29,2 % entre 2018 et 2019. Le parc cinématographique s'est densifié dans le département. Un cinéma de 2 écrans a laissé la place à un établissement de 3 écrans à Paray-le-Monial et un mono-écran a ouvert deux nouvelles salles à Digoin. Trois départements présentent une légère baisse de leur fréquentation malgré un parc cinématographique équivalent en 2018 et 2019.

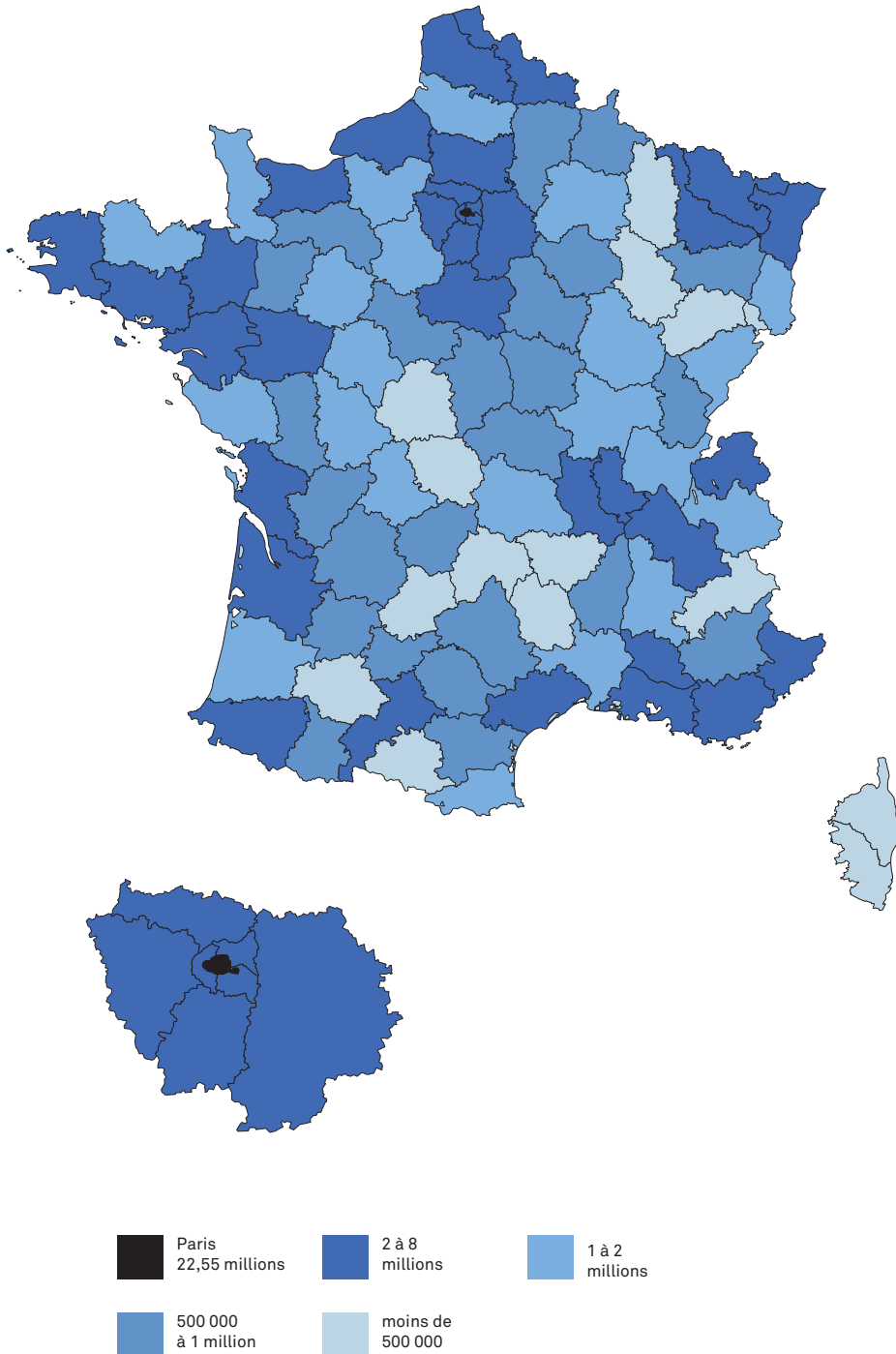
Les départements selon l'évolution des entrées en 2019

10 plus forts	
Saône-et-Loire (71)	+29,2%
Yvelines (78)	+20,2%
Essonne (91)	+19,9%
Alpes-de-Haute-Provence (04)	+14,8%
Val-d'Oise (95)	+14,7%
Corse-du-Sud (2A)	+13,8%
Vosges (88)	+12,2%
Hautes-Alpes (05)	+11,7%
Haute-Corse (2B)	+11,7%
Indre-et-Loire (37)	+10,9%

10 plus faibles	
Côte-d'Or (21)	-1,4%
Ardennes (08)	-1,1%
Pas-de-Calais (62)	-0,2%
Haute-Saône (70)	+0,2%
Hautes-Pyrénées (65)	+0,5%
Somme (80)	+0,5%
Nord (59)	+1,0%
Paris (75)	+1,4%
Haute-Marne (52)	+1,5%
Savoie (73)	+1,9%

Source : CNC.

Entrées en 2019



Source : CNC.

3,31 entrées par habitant

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris qui draine un nombre important de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma

est particulièrement prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants.

L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas forcément que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer l'indice de fréquentation de ces zones. En France, celui-ci s'élève à 3,31 entrées par habitant en 2019.

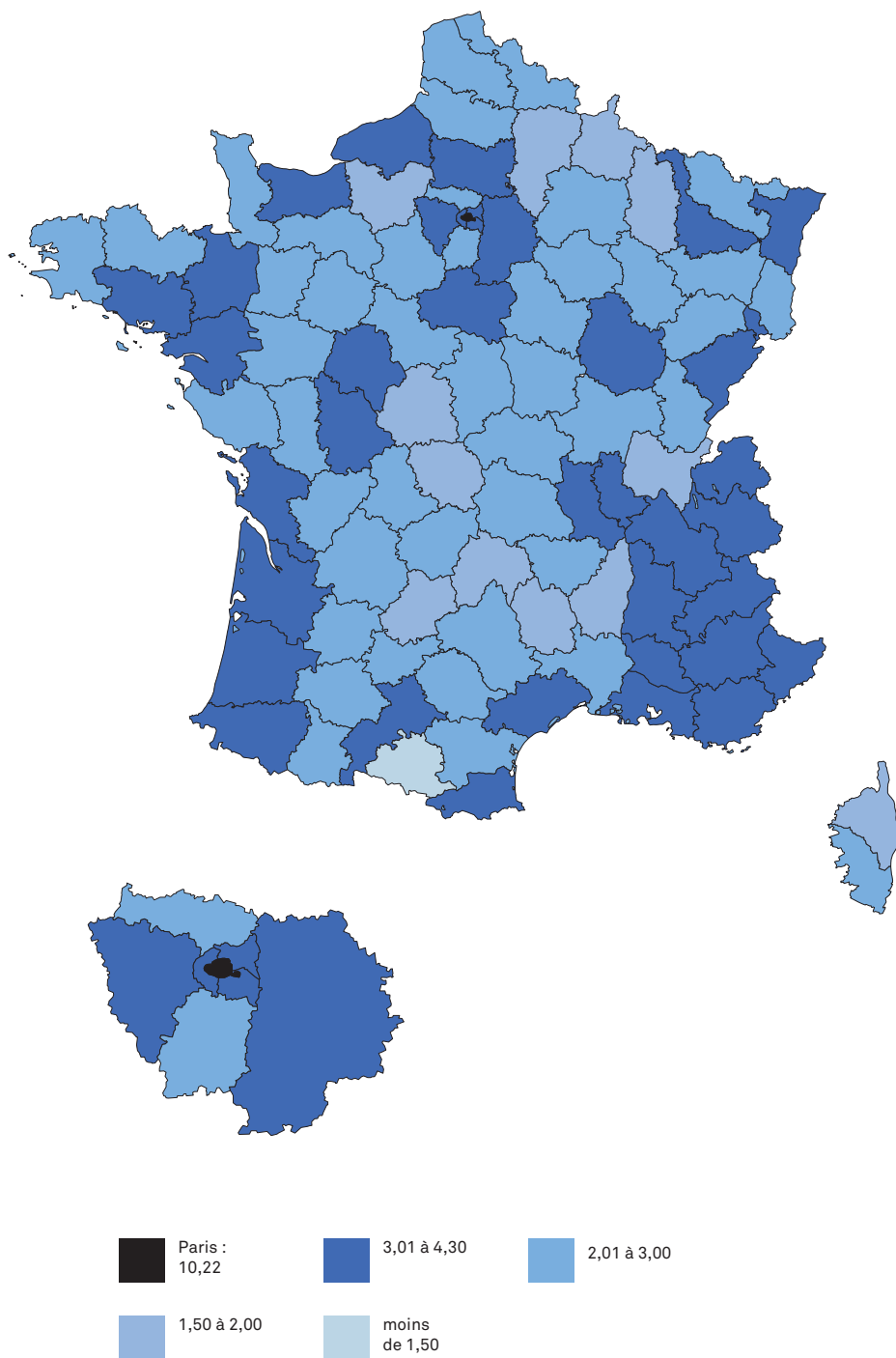
Les départements selon l'indice de fréquentation¹ en 2019

10 plus forts		10 plus faibles	
Paris (75)	10,22	Ariège (09)	1,22
Rhône (69)	4,27	Haute-Corse (2B)	1,56
Vaucluse (84)	4,17	Creuse (23)	1,66
Haute-Garonne (31)	4,12	Eure (27)	1,72
Loire-Atlantique (44)	4,09	Indre (36)	1,75
Seine-et-Marne (77)	4,06	Lot (46)	1,77
Yvelines (78)	3,93	Ain (01)	1,79
Gironde (33)	3,85	Ardèche (07)	1,79
Haute-Savoie (74)	3,80	Aisne (02)	1,80
Alpes-Maritimes (06)	3,76	Meuse (55)	1,84

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Pour 26 départements, l'indice de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale en 2019.

Indice de fréquentation¹ en 2019



¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE - Recensement 2015.

Le taux d'occupation des fauteuils varie de 9,1 % à 19,2 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 13,7 % en 2019 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 9,1 % dans les Hautes-Pyrénées (65) et à 19,2 % dans le Gers (32). Le taux d'occupation des fauteuils de 34 départements est supérieur à la moyenne nationale en 2019.

Le Gers, département avec le plus fort taux d'occupation des fauteuils en 2019.

Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2019

10 plus forts		10 plus faibles	
Gers (32)	19,2%	Hautes-Pyrénées (65)	9,1%
Ardèche (07)	17,8%	Landes (40)	9,2%
Var (83)	17,4%	Territoire-de-Belfort (90)	9,4%
Maine-et-Loire (49)	17,1%	Jura (39)	9,6%
Haute-Corse (2B)	17,0%	Alpes-de-Haute-Provence (04)	9,8%
Haute-Loire (43)	16,6%	Manche (50)	10,2%
Haute-Garonne (31)	16,5%	Haut-Rhin (68)	10,3%
Haute-Savoie (74)	16,4%	Corrèze (19)	10,5%
Côte-d'Armor (22)	16,3%	Creuse (23)	10,6%
Vendée (85)	16,1%	Pyrénées-Atlantiques (64)	10,7%

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

Diversité de la recette moyenne TTC par entrée selon les départements

Autour d'une recette moyenne TTC par entrée de 6,79 € en France en 2019, les départements présentent de larges disparités de prix moyens. C'est dans les Bouches-du-Rhône (13), la Haute-Savoie (74) et en Seine-et-Marne (77) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher (supérieur à 7,50 €). A l'autre extrême, la Creuse (23) et le Gers (32) se trouvent parmi les départements qui proposent les tarifs moyens les plus bas (inférieurs à 5,30 €).

Le Gers, département avec la plus faible recette moyenne par entrée.

Les départements selon la recette moyenne TTC par entrée en 2019

10 plus forts		10 plus faibles	
Bouches-du-Rhône (13)	7,61€	Creuse (23)	5,19€
Haute-Savoie (74)	7,60€	Gers (32)	5,22€
Seine-et-Marne (77)	7,59€	Ariège (09)	5,35€
Marne (51)	7,49€	Lot (46)	5,39€
Alpes-Maritimes (06)	7,42€	Lozère (48)	5,41€
Loiret (45)	7,36€	Haute-Saône (70)	5,54€
Paris (75)	7,35€	Ardèche (07)	5,61€
Var (83)	7,28€	Haute-Loire (43)	5,69€
Hérault (34)	7,15€	Tarn (81)	5,84€
Moselle (57)	7,15€	Orne (61)	5,91€

Source : CNC.

83 départements équipés de multiplexes

Fin 2019, 83 départements sur 96 sont équipés d'au moins un multiplexe (établissements de 8 écrans ou plus). C'est dans les départements les plus peuplés que ces établissements sont les plus nombreux : Paris (75), le Rhône (69), le Nord (59), les Bouches-du-Rhône (13) et la Gironde (33).

Équipement et résultats d'exploitation des départements en 2019

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et Essai ⁵	multi-plexes ⁶	
Ain	01	0,632	1,130	+4,9%	7,046	6,24	1,79	40	15,6%	19	21	41	7 417	13	1
Aisne	02	0,539	0,971	+2,2%	6,172	6,36	1,80	56	10,9%	14	15	44	7 356	3	1
Allier	03	0,342	0,736	+4,2%	4,752	6,46	2,15	38	15,1%	8	8	26	3 177	5	1
Alpes-de-Haute-Provence	04	0,162	0,568	+14,8%	3,514	6,18	3,51	35	9,8%	12	14	29	4 888	7	1
Alpes-Maritimes	06	1,082	4,068	+5,0%	30,195	7,42	3,76	160	15,4%	25	43	115	19 491	15	3
Ardèche	07	0,324	0,581	+8,1%	3,261	5,61	1,79	22	17,8%	19	19	33	5 283	12	-
Ardennes	08	0,278	0,531	-1,1%	3,418	6,44	1,91	23	12,2%	5	5	18	3 476	4	1
Ariège	09	0,152	0,186	+10,8%	0,995	5,35	1,22	8	11,6%	10	11	13	2 750	9	-
Aube	10	0,309	0,716	+7,4%	4,826	6,74	2,32	36	11,6%	4	4	21	3 717	3	1
Aude	11	0,367	0,932	+3,9%	6,094	6,54	2,54	48	11,7%	9	11	33	5 698	8	2
Aveyron	12	0,279	0,656	+6,6%	4,060	6,19	2,35	38	11,2%	15	15	31	4 783	11	1
Bas-Rhin	67	1,117	3,694	+4,3%	25,018	6,77	3,31	156	12,8%	17	21	94	17 980	13	4
Bouches-du-Rhône	13	2,017	7,077	+5,9%	53,886	7,61	3,51	275	15,3%	34	55	190	31 978	32	8
Calvados	14	0,694	2,382	+4,1%	14,642	6,15	3,43	83	14,8%	28	31	66	14 033	19	2
Cantal	15	0,146	0,289	+4,9%	1,748	6,06	1,97	15	12,3%	8	8	15	2 647	6	-
Charente	16	0,354	0,894	+6,5%	5,355	5,99	2,53	49	12,2%	12	13	37	5 378	10	1
Charente-Maritime	17	0,640	2,249	+8,0%	14,190	6,31	3,51	90	13,5%	24	28	71	14 326	18	3
Cher	18	0,309	0,738	+7,0%	4,897	6,63	2,39	35	10,7%	7	8	26	4 922	6	1
Corrèze	19	0,242	0,611	+3,3%	3,901	6,38	2,53	35	10,5%	9	10	27	4 679	9	1
Corse-du-Sud	2A	0,153	0,455	+13,8%	2,962	6,51	2,98	15	15,7%	7	11	19	4 589	2	-
Côte-d'Armor	22	0,598	1,528	+8,0%	9,491	6,21	2,55	48	16,3%	19	19	44	8 904	16	1
Côte-d'Or	21	0,534	1,609	-1,4%	10,342	6,43	3,02	76	12,7%	13	16	53	8 863	10	2

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta- bl. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Creuse	23	0,120	+5,5%	1,040	5,19	1,66	11	10,6%	7	7	12	2 150	6	-
Deux-Sèvres	79	0,374	+5,4%	5,555	6,30	2,36	39	12,1%	12	13	31	6 389	11	1
Dordogne	24	0,415	+7,6%	6,087	6,32	2,32	53	11,1%	16	16	39	6 592	15	2
Doubs	25	0,537	+3,0%	10,698	6,30	3,16	79	12,9%	14	17	57	10 105	10	3
Drôme	26	0,505	+5,4%	11,710	6,75	3,44	78	14,5%	16	21	61	9 122	16	2
Essonne	91	1,276	+19,9%	19,325	6,78	2,23	139	12,0%	28	32	95	17 049	17	3
Eure	27	0,602	+5,3%	6,928	6,69	1,72	45	11,0%	11	11	34	6 982	5	1
Eure-et-Loir	28	0,434	+6,7%	7,139	6,82	2,41	40	15,1%	7	7	29	5 562	5	2
Finistère	29	0,908	+9,5%	16,092	6,17	2,87	110	13,0%	26	32	87	16 384	26	3
Gard	30	0,738	+5,2%	12,652	7,09	2,42	83	12,9%	11	14	58	9 379	8	3
Gers	32	0,191	+6,5%	2,179	5,22	2,19	15	19,2%	16	16	24	3 595	16	-
Gironde	33	1,548	+7,3%	38,195	6,40	3,85	261	13,0%	42	46	179	32 740	30	7
Haute-Corse	2B	0,175	+11,7%	1,800	6,60	1,56	10	17,0%	8	9	14	2 712	1	-
Haute-Garonne	31	1,335	+3,8%	38,816	7,05	4,12	183	16,5%	33	40	124	22 852	28	6
Haute-Loire	43	0,227	+5,0%	2,622	5,69	2,03	16	16,6%	11	11	20	3 273	10	-
Haute-Marne	52	0,179	+1,5%	2,793	5,99	2,61	24	12,4%	5	5	19	3 143	3	1
Hautes-Alpes	05	0,141	+11,7%	3,075	6,36	3,43	28	12,7%	19	23	38	5 378	8	-
Haute-Saône	70	0,238	+0,2%	2,657	5,54	2,02	22	11,4%	6	7	19	3 675	4	1
Haute-Savoie	74	0,794	+6,3%	22,924	7,60	3,80	103	16,4%	29	41	88	17 486	19	4
Hautes-Pyrénées	65	0,229	+0,5%	4,018	6,75	2,61	36	9,1%	17	20	36	7 607	11	1
Haute-Vienne	87	0,376	+3,9%	6,915	6,64	2,77	51	11,7%	9	11	41	7 294	8	2
Haut-Rhin	68	0,763	+5,1%	11,978	6,74	2,33	81	10,3%	15	17	58	12 541	11	3

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Etablissements de écrans et plus.

Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation des départements en 2019

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁵
Hauts-de-Seine	92	1,602	5,320	+6,6%	36,343	6,83	3,32	164	15,9%	34	41	113	24 742	25	3
Hérault	34	1,120	4,122	+4,9%	29,491	7,15	3,68	170	14,2%	21	27	106	18 083	15	6
Ille-et-Vilaine	35	1,043	3,668	+7,2%	23,798	6,49	3,52	121	15,7%	38	43	111	21 294	34	2
Indre	36	0,224	0,392	+5,3%	2,449	6,25	1,75	21	11,7%	7	8	18	3 004	7	1
Indre-et-Loire	37	0,605	1,965	+10,9%	13,084	6,66	3,25	79	12,5%	20	24	59	13 306	11	3
Isère	38	1,251	4,171	+5,6%	27,656	6,63	3,33	165	13,6%	39	47	130	23 197	27	4
Jura	39	0,261	0,543	+2,9%	3,387	6,24	2,08	37	9,6%	9	11	31	4 832	6	-
Landes	40	0,403	1,261	+6,0%	7,655	6,07	3,13	74	9,2%	27	28	63	11 983	22	3
Loire	42	0,759	2,304	+8,5%	13,811	5,99	3,03	103	11,9%	25	29	78	14 780	17	3
Loire-Atlantique	44	1,365	5,577	+6,8%	34,101	6,11	4,09	198	15,4%	42	50	141	27 679	37	6
Loiret	45	0,673	2,048	+8,7%	15,066	7,36	3,04	71	14,5%	13	14	44	8 568	6	3
Loir-et-Cher	41	0,333	0,812	+8,4%	5,387	6,63	2,44	35	12,4%	8	9	28	5 141	5	1
Lot	46	0,173	0,306	+8,5%	1,651	5,39	1,77	13	11,2%	10	11	19	3 590	11	-
Lot-et-Garonne	47	0,333	0,761	+5,3%	4,874	6,40	2,28	40	12,7%	11	13	33	4 892	10	1
Lozère	48	0,076	0,147	+4,6%	0,796	5,41	1,93	6	15,1%	5	5	7	1 130	4	-
Maine-et-Loire	49	0,810	2,398	+7,0%	15,985	6,67	2,96	84	17,1%	19	22	63	10 653	15	3
Manche	50	0,499	1,277	+5,3%	7,962	6,23	2,56	66	10,2%	17	19	50	9 794	15	2
Marne	51	0,572	1,608	+10,3%	12,042	7,49	2,81	70	13,4%	7	9	53	8 824	5	3
Mayenne	53	0,308	0,732	+6,9%	4,490	6,14	2,38	27	15,2%	10	10	24	4 617	8	1
Meurthe-et-Moselle	54	0,734	2,399	+2,2%	15,865	6,61	3,27	97	12,6%	17	21	67	13 435	7	3
Meuse	55	0,191	0,351	+3,0%	2,165	6,17	1,84	19	13,0%	5	5	16	2 301	4	1
Morbihan	56	0,745	2,476	+7,6%	16,221	6,55	3,32	101	13,5%	26	27	76	14 305	20	3
Moselle	57	1,044	2,885	+8,2%	20,621	7,15	2,76	119	11,0%	16	17	81	17 523	7	5

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Nièvre	58	0,212	+6,0%	3,134	6,26	2,36	25	11,5%	9	10	23	3 931	8	1
Nord	59	2,605	+1,0%	51,347	6,59	2,99	268	14,2%	37	46	178	37 512	17	8
Oise	60	0,822	+6,5%	17,059	6,86	3,03	110	12,3%	16	17	71	13 507	10	3
Orne	61	0,287	+2,6%	3,392	5,91	2,00	23	12,3%	11	11	22	4 809	9	-
Paris	75	2,206	+1,4%	165,665	7,35	10,22	804	16,1%	1	82	411	74 052	39	13
Pas-de-Calais	62	1,473	-0,2%	23,771	6,55	2,46	156	12,7%	20	22	101	18 762	10	5
Puy-de-Dôme	63	0,648	+4,3%	12,336	6,50	2,93	106	10,9%	14	19	70	11 454	12	2
Pyrénées-Atlantiques	64	0,670	+5,8%	13,813	6,38	3,23	117	10,7%	23	27	79	13 687	19	2
Pyrénées-Orientales	66	0,471	+4,5%	9,590	6,60	3,09	68	13,1%	19	20	52	9 234	9	2
Rhône	69	1,822	+5,1%	55,374	7,12	4,27	296	14,0%	34	51	185	35 318	33	9
Saône-et-Loire	71	0,555	+29,2%	9,937	6,28	2,85	72	13,6%	19	21	61	10 544	16	2
Sarthe	72	0,568	+5,5%	10,539	6,69	2,77	73	12,9%	12	17	50	9 177	7	2
Savoie	73	0,428	+1,9%	10,441	6,87	3,55	74	11,8%	38	48	83	15 066	15	2
Seine-et-Marne	77	1,390	+10,5%	42,793	7,59	4,06	203	13,9%	30	32	133	26 139	18	6
Seine-Maritime	76	1,258	+6,4%	28,003	7,03	3,17	175	11,6%	26	31	120	24 370	11	5
Seine-Saint-Denis	93	1,593	+5,2%	35,326	6,55	3,38	184	14,8%	24	31	115	23 854	20	6
Somme	80	0,572	+0,5%	9,602	6,93	2,42	51	13,9%	16	19	41	8 114	6	2
Tarn	81	0,387	+4,8%	5,177	5,84	2,29	46	11,6%	12	14	35	5 826	12	1
Tarn-et-Garonne	82	0,255	+5,5%	4,137	6,51	2,49	31	11,2%	11	12	28	4 664	9	1
Territoire-de-Belfort	90	0,144	+3,7%	3,494	7,05	3,43	25	9,4%	2	2	15	3 086	1	1
Val-de-Marne	94	1,372	+8,6%	34,298	6,92	3,61	174	13,4%	29	35	115	25 576	16	4

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour

chaque écran.

Source : CNC.

⁵ Classement après appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Équipement et résultats d'exploitation des départements en 2019

	population (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquentation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	Art et Essai ⁵	multi-plexes ⁶	
Val-d'Oise	95	1,215	2,487	+14,7%	15,513	6,24	2,05	113	11,5%	25	28	78	16 532	13	3
Var	83	1,049	3,664	+3,6%	26,685	7,28	3,49	123	17,4%	37	40	89	15 221	17	2
Vaucluse	84	0,558	2,327	+3,5%	15,513	6,67	4,17	95	14,6%	17	21	62	10 017	14	2
Vendée	85	0,667	1,765	+9,1%	11,107	6,29	2,65	56	16,1%	26	27	54	10 860	19	1
Vienne	86	0,435	1,331	+5,1%	8,618	6,47	3,06	73	11,1%	14	17	48	7 883	13	2
Vosges	88	0,372	0,849	+12,2%	5,196	6,12	2,28	29	14,3%	13	15	29	6 398	7	1
Yonne	89	0,341	0,735	+3,0%	4,811	6,54	2,16	33	11,5%	7	7	21	3 973	6	1
Yvelines	78	1,427	5,616	+20,2%	40,070	7,13	3,93	203	13,9%	28	31	125	25 415	14	6
FRANCE	64,301	213,071	213,071	+5,9%	1 447,603	6,79	3,31	8 570	13,7%	1 672	2 045	6 114	1 140 999	1 217	232

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Établissements de 8 écrans et plus.

Source: CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
géographie du cinéma

3.2

Le parc

Art et Essai

des départements
métropolitains

Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2019 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2018 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

19 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements Art et Essai

14 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 25 en rassemblent la moitié en 2019. Les établissements classés de Paris intra-muros réalisent 3,1 millions d'entrées, soit 4,2 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai en 2019.

Pour 19 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 %, elle atteint 100 % pour le Gers (32) et le Lot (46), départements dans lesquels l'intégralité des établissements sont classés (soit respectivement 16 et 11 cinémas).

En 2019, 15 départements affichent un indice de fréquentation supérieur à 2 pour les cinémas Art et Essai. L'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré dans le Territoire de Belfort (90) et s'élève à 3,37 entrées par habitant. Le département compte un cinéma de 14 écrans classé (Pathé Belfort).

Le plus fort taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est observé en Haute-Garonne avec 19,6 %.

Paris est le département qui compte le plus grand nombre d'établissements classés (39 établissements).

16 départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 28 en rassemblent la moitié en 2019. Les écrans Art et Essai sont légèrement mieux répartis sur le territoire que l'ensemble du parc puisque tous établissements confondus, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié.

La Haute-Corse (2B) et le Territoire-de-Belfort (90) sont les seuls départements à ne compter qu'un seul établissement classé. Pour 16 départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai.

Paris demeure le département avec le plus grand nombre d'écrans Art et Essai (103 écrans).

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2019 selon le département¹

	popu- lation (millions) ²		établissements actifs		écrans actifs		fauteuils par écran		habitants par fauteuil ²		séances		entrées		recettes guichets ³		indice de fréquen- tation ⁴	recette moyenne par entrée (€) ³	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵
	nombre	%	nombre	%	fauteuils	fauteuils par écran	milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total	millions	% du total	M€	% du total				
Ain	0,632	1,1%	13	1,1%	23	4 013	174	157	22,9	57,4	0,60	52,7	3,54	50,2	5,94	0,94	1,48	15,3%		
Aisne	0,539	0,2%	3	0,2%	14	2 144	153	251	24,4	44,0	0,40	40,9	2,68	43,4	6,73	0,74	185	9,8%		
Allier	0,342	0,4%	5	0,4%	23	3 053	133	112	37,2	97,4	0,71	96,4	4,64	97,6	6,54	2,07	232	14,6%		
Alpes-de- Haute-Provence	0,162	0,6%	7	0,6%	21	3 700	176	44	32,2	91,7	0,51	89,9	3,21	91,3	6,27	3,16	138	9,5%		
Alpes-Maritime	1,082	1,2%	15	1,2%	33	4 784	145	226	43,1	26,9	0,97	23,9	5,99	19,8	6,17	0,90	203	16,1%		
Ardeche	0,324	1,0%	12	1,0%	26	3 830	147	85	20,2	93,8	0,53	90,5	3,02	92,7	5,74	1,62	137	17,3%		
Ardennes	0,278	0,3%	4	0,3%	15	3 026	202	92	20,7	91,6	0,48	90,1	3,10	90,6	6,48	1,72	158	11,8%		
Ariège	0,152	0,7%	9	0,7%	10	2 293	229	67	6,4	75,7	0,14	77,7	0,72	72,8	5,01	0,95	63	11,0%		
Aube	0,309	0,2%	3	0,2%	7	1 365	195	226	7,4	20,8	0,13	18,1	0,67	14,0	5,22	0,42	95	8,6%		
Aude	0,367	0,7%	8	0,7%	14	2 404	172	153	11,5	24,1	0,21	22,8	1,07	17,5	5,04	0,58	88	11,4%		
Aveyron	0,279	0,9%	11	0,9%	25	3 975	159	70	33,8	90,1	0,58	88,4	3,61	88,8	6,21	2,08	146	10,8%		
Bas-Rhin	1,117	1,1%	13	1,1%	38	6 132	161	182	61,1	39,2	1,32	35,6	8,27	33,1	6,28	1,18	215	14,3%		
Bouches- du-Rhône	2,017	2,6%	32	2,6%	69	9 917	144	203	85,0	30,9	1,67	23,7	9,73	18,1	5,81	0,83	169	13,8%		
Catalvados	0,694	1,6%	19	1,6%	29	6 068	209	114	30,3	36,7	0,82	34,4	3,92	26,8	4,79	1,18	135	13,8%		
Cantal	0,146	0,5%	6	0,5%	13	2 115	163	69	15,3	99,6	0,29	99,5	1,74	99,7	6,07	1,96	136	12,2%		
Charente	0,354	0,8%	10	0,8%	18	2 426	135	146	19,0	38,9	0,48	54,1	2,71	50,7	5,61	1,37	199	18,3%		
Charente- Maritime	0,640	1,5%	18	1,5%	33	7 194	218	89	32,9	36,7	0,71	31,8	4,08	28,8	5,71	1,12	99	11,3%		
Cher	0,309	0,5%	6	0,5%	13	2 176	167	142	10,9	31,1	0,26	34,6	1,43	29,2	5,60	0,83	117	14,9%		
Corrèze	0,242	0,7%	9	0,7%	18	3 175	176	76	18,2	52,0	0,29	47,4	1,56	39,9	5,38	1,20	91	9,3%		
Corse-du-Sud	0,153	0,2%	2	0,2%	7	1 445	206	106	11,0	74,4	0,37	81,2	2,41	81,2	6,51	2,42	256	16,8%		
Côte-d'Armor	0,598	1,3%	16	1,3%	32	6 365	199	94	33,9	70,4	0,94	61,3	5,56	58,6	5,94	1,56	147	14,1%		
Côte-d'Or	0,534	0,8%	10	0,8%	17	2 486	146	215	15,9	21,1	0,26	15,9	1,27	12,3	4,98	0,48	103	10,9%		
Creuse	0,120	0,5%	6	0,5%	11	2 046	186	59	10,8	98,7	0,20	99,0	1,03	99,2	5,20	1,65	97	10,6%		
Deux-Sèvres	0,374	0,9%	11	0,9%	18	4 114	229	91	15,3	39,0	0,41	47,0	2,17	39,1	5,24	1,11	101	12,7%		

	popu- lation (millions) ²		établissements actifs		écrans actifs	fauteuils par écran	habitants par fauteuil ²	séances		entrées % du total	recettes guichets ³ M€	% du total	recette moyenne par entrée (€) ³	indice de fréquen- tation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵		
	nombre	%	milliers	% du total														
Dordogne	0,415	1,2%	15	1,2%	38	6 406	169	65	52,1	99,3	0,96	99,4	6,06	99,6	6,33	2,31	1,49	11,2%
Doubs	0,537	1,6%	10	0,8%	16	3 491	218	154	14,5	18,5	0,27	15,9	1,27	11,9	4,72	0,50	77	9,7%
Drôme	0,505	1,6%	16	1,3%	28	4 470	160	113	28,7	36,9	0,66	37,8	3,50	29,9	5,35	1,30	147	14,8%
Essonne	1,276	1,4%	17	1,4%	35	5 882	167	219	40,3	29,0	0,85	30,0	4,21	21,8	4,93	0,67	147	12,9%
Eure	0,602	0,4%	5	0,4%	15	3 280	219	184	24,1	54,1	0,60	57,7	4,26	61,4	7,13	0,99	182	10,9%
Eure-et-Loir	0,434	0,4%	5	0,4%	27	4 788	177	91	39,3	98,9	1,02	97,2	7,02	98,3	6,90	2,34	213	15,0%
Finistère	0,908	2,1%	26	2,1%	50	9 493	190	96	58,1	52,7	1,56	59,9	9,06	56,3	5,79	1,72	165	15,3%
Gard	0,738	0,7%	8	0,7%	26	3 547	136	208	37,9	45,6	0,75	42,3	4,77	37,7	6,32	1,02	213	14,7%
Gers	0,191	1,3%	16	1,3%	24	3 595	150	53	14,5	100,0	0,42	100,0	2,18	100,0	5,22	2,19	116	19,2%
Gironde	1,548	3,0%	30	2,5%	75	13 590	181	114	85,5	32,7	2,03	34,1	11,75	30,8	5,78	1,31	150	14,2%
Haute-Corse	0,175	0,1%	1	0,1%	2	344	172	507	2,9	27,8	0,06	21,5	0,36	19,9	6,12	0,34	170	11,8%
Haute-Garonne	1,335	2,3%	28	2,3%	50	8 161	163	164	64,7	35,4	1,91	34,6	10,03	25,8	5,26	1,43	234	19,6%
Haute-Loire	0,227	0,8%	10	0,8%	19	3 186	168	71	15,7	97,2	0,45	98,6	2,60	99,0	5,71	2,00	143	16,6%
Haute-Marne	0,179	0,2%	3	0,2%	17	2 600	153	69	23,2	94,7	0,44	95,3	2,69	96,3	6,05	2,49	171	12,7%
Hautes-Alpes	0,141	0,7%	8	0,7%	9	1 640	182	86	7,4	26,4	0,16	32,5	0,92	29,8	5,82	1,12	96	13,2%
Haute-Saône	0,238	0,3%	4	0,3%	16	3 055	191	78	21,5	98,2	0,46	96,6	2,59	97,6	5,59	1,95	152	11,2%
Haute-Savoie	0,794	1,6%	19	1,6%	37	6 074	164	131	42,5	41,2	1,14	37,7	6,90	30,1	6,07	1,43	187	17,5%
Hautes-Pyrénées	0,229	0,9%	11	0,9%	14	3 280	234	70	8,0	22,5	0,15	24,5	0,74	18,5	5,09	0,64	45	10,2%
Haute-Vienne	0,376	0,7%	8	0,7%	12	2 377	198	158	9,4	18,5	0,18	17,1	0,90	13,0	5,07	0,47	75	9,3%
Haut-Rhin	0,763	0,9%	11	0,9%	21	4 098	195	186	21,5	26,4	0,54	30,4	2,91	24,3	5,37	0,71	132	14,4%
Hauts-de-Seine	1,602	2,1%	25	2,1%	47	9 486	202	169	57,2	34,9	1,66	31,1	9,05	24,9	5,46	1,03	175	15,8%
Hérault	1,120	1,2%	15	1,2%	40	6 193	155	181	58,3	34,3	1,40	33,9	7,75	26,3	5,56	1,25	225	15,4%
Ille-et-Vilaine	1,043	2,8%	34	2,8%	59	10 735	182	97	49,7	41,0	1,57	42,9	8,28	34,8	5,26	1,51	146	17,6%
Indre	0,224	0,6%	7	0,6%	10	1 926	193	116	7,0	33,1	0,16	41,6	0,85	34,7	5,23	0,73	85	11,2%
Indre-et-Loire	0,605	0,9%	11	0,9%	18	3 584	199	169	17,6	22,4	0,56	28,4	2,94	22,5	5,26	0,92	156	17,4%

¹ Classement après appel.

² INSEE - Recensement 2015.

³ Toutes Taxes Comprises.

⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE.

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2019 selon le département¹

	établissements actifs		habitants par fauteuil ²		séances		entrées		recettes guichets ³		recette moyenne par entrée (€) ³	indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵			
	popu- lation (millions) ²	nombre	écrans actifs	%	fauteuils par écran	fauteuils par fauteuil ²	milliers	% du total	millions	% du total					M€	% du total	
Isère	1,251	27	2,2%	67	11 130	166	112	79,2	48,0	2,06	49,5	12,36	44,7	5,99	1,65	185	16,0%
Jura	0,261	6	0,5%	12	1 914	160	136	9,5	25,5	0,15	27,1	0,79	23,4	5,40	0,56	77	10,3%
Landes	0,403	22	1,8%	40	8 074	202	50	41,7	56,3	0,88	69,6	5,19	67,7	5,91	2,18	109	11,0%
Loire	0,759	17	1,4%	34	6 043	178	126	39,9	38,8	1,10	47,5	6,07	43,9	5,54	1,44	181	15,6%
Loire-Atlantique	1,365	37	3,0%	60	11 610	194	118	56,3	28,5	1,78	32,0	9,15	26,8	5,13	1,31	154	18,4%
Loiret	0,673	6	0,5%	16	2 692	168	250	26,0	36,9	0,61	30,0	3,65	24,2	5,94	0,91	228	13,1%
Loir-et-Cher	0,333	5	0,4%	10	1 721	172	194	9,7	27,8	0,22	26,6	1,20	22,2	5,53	0,65	126	12,0%
Lot	0,173	11	0,9%	19	3 590	189	48	13,1	100,0	0,31	100,0	1,65	100,0	5,39	1,77	85	11,2%
Lot-et-Garonne	0,333	10	0,8%	16	2 482	155	134	14,8	37,4	0,35	45,4	1,92	39,5	5,57	1,04	139	15,7%
Lozère	0,076	4	0,3%	6	831	139	92	6,0	92,9	0,13	91,5	0,73	92,0	5,44	1,76	162	16,1%
Maine-et-Loire	0,810	15	1,2%	40	6 101	153	133	49,5	58,9	1,25	52,1	7,42	46,4	5,94	1,54	205	17,7%
Manche	0,499	15	1,2%	26	5 203	200	96	25,9	39,3	0,54	42,4	3,02	37,9	5,57	1,08	104	10,7%
Marne	0,572	5	0,4%	24	3 719	155	154	20,4	29,3	0,38	23,7	2,36	19,6	6,18	0,67	103	11,6%
Mayenne	0,308	8	0,7%	22	4 073	185	76	26,0	97,1	0,71	96,9	4,39	97,8	6,19	2,30	174	15,4%
Meurthe-et-Moselle	0,734	7	0,6%	20	4 177	209	176	29,9	31,0	0,59	24,8	3,60	22,7	6,05	0,81	142	10,7%
Meuse	0,191	4	0,3%	15	2 091	139	91	18,5	95,7	0,33	95,3	2,08	96,0	6,22	1,75	160	13,3%
Morbihan	0,745	20	1,6%	40	7 150	179	104	42,6	42,4	1,01	40,9	5,93	36,5	5,85	1,36	142	13,8%
Moselle	1,044	7	0,6%	19	3 155	166	331	20,9	17,6	0,49	17,0	2,99	14,5	6,11	0,47	155	14,2%
Nièvre	0,212	8	0,7%	20	3 624	181	58	23,1	92,2	0,47	93,8	2,97	94,8	6,32	2,22	130	11,4%
Nord	2,605	17	1,4%	36	5 914	164	441	49,1	18,3	1,10	14,1	5,63	11,0	5,12	0,42	186	15,1%
Oise	0,822	10	0,8%	42	6 840	163	120	66,8	60,8	1,36	54,9	9,01	52,8	6,61	1,66	199	12,3%
Orne	0,287	9	0,7%	17	3 610	212	79	19,2	83,4	0,48	82,9	2,80	82,7	5,89	1,66	132	12,3%
Paris	2,206	39	3,2%	103	13 374	130	165	191,5	23,8	4,06	18,0	26,02	15,7	6,42	1,84	303	16,5%
Pas-de-Calais	1,473	10	0,8%	41	5 967	146	247	60,2	38,5	1,34	36,8	7,88	33,1	5,90	0,91	224	15,5%
Puy-de-Dôme	0,648	12	1,0%	27	3 962	147	163	32,8	30,8	0,55	29,2	3,17	25,7	5,73	0,86	140	11,8%

	établissements actifs		habitants		séances		entrées		recettes guichets ³		indice de fréquentation ⁴	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils ⁵				
	popu- lation (millions) ²	nombre	écrans actifs	fauteuils par écran	fauteuils par habitant	% du total	milliers	% du total	M€	% du total				recette moyenne par entrée (€) ³			
Pyrénées-Atlantiques	0,670	19	1,6%	32	5 677	177	118	35,7	30,4	0,81	37,5	4,42	32,0	5,44	1,21	143	13,4%
Pyrénées-Orientales	0,471	9	0,7%	15	2 374	158	198	15,5	22,6	0,30	20,9	1,47	15,4	4,84	0,65	128	16,1%
Rhône	1,822	33	2,7%	65	10 257	158	178	77,4	26,2	1,89	24,3	10,07	18,2	5,33	1,04	184	17,0%
Saône-et-Loire	0,555	16	1,3%	41	7 015	171	79	45,9	63,5	0,97	61,5	6,00	60,4	6,17	1,75	139	12,0%
Sarthe	0,568	7	0,6%	13	1 626	125	350	14,1	19,3	0,29	18,1	1,43	13,6	5,02	0,50	176	18,5%
Savoie	0,428	15	1,2%	29	5 014	173	85	29,7	39,9	0,55	35,9	3,15	30,2	5,78	1,27	109	10,8%
Seine-et-Marne	1,390	18	1,5%	37	6 996	189	199	41,2	20,2	0,83	14,8	4,92	11,5	5,90	0,60	119	10,6%
Seine-Maritime	1,258	11	0,9%	31	5 208	168	241	43,5	24,8	0,91	22,9	5,08	18,2	5,58	0,72	175	13,5%
Seine-Saint-Denis	1,593	20	1,6%	37	7 949	215	200	40,0	21,7	1,21	22,5	4,97	14,1	4,09	0,76	153	14,9%
Somme	0,572	6	0,5%	6	1 017	170	562	4,3	8,4	0,15	10,7	0,65	6,8	4,40	0,26	145	17,0%
Tarn	0,387	12	1,0%	31	5 157	166	75	43,1	93,6	0,85	95,6	4,95	95,7	5,84	2,19	164	11,8%
Tarn-et-Garonne	0,255	9	0,7%	11	1 816	165	141	7,8	24,9	0,14	21,8	0,71	17,2	5,13	0,54	76	9,6%
Territoire-de-Belfort	0,144	1	0,1%	14	2 973	212	49	24,6	98,0	0,49	98,2	3,46	99,0	7,11	3,37	164	9,4%
Vat-de-Marne	1,372	16	1,3%	36	6 893	191	199	51,4	29,6	1,17	23,5	6,19	18,1	5,31	0,85	169	12,3%
Vat-d'Oise	1,215	13	1,1%	24	4 764	199	255	27,6	24,5	0,55	22,1	2,43	15,7	4,43	0,45	115	11,4%
Var	1,049	17	1,4%	29	3 875	134	271	34,8	28,3	0,79	21,6	4,38	16,4	5,54	0,75	204	16,5%
Vaucluse	0,558	14	1,2%	28	3 348	120	167	37,7	39,8	0,80	34,5	4,37	28,2	5,45	1,44	239	16,6%
Vendée	0,667	19	1,6%	34	6 431	189	104	33,6	60,1	0,97	54,7	5,68	51,1	5,88	1,45	150	15,5%
Vienne	0,435	13	1,1%	22	3 155	143	138	24,5	33,8	0,52	39,1	2,83	32,8	5,43	1,20	165	15,2%
Vosges	0,372	7	0,6%	18	3 581	199	104	20,0	69,7	0,63	73,8	3,90	75,1	6,23	1,68	175	15,8%
Yonne	0,341	6	0,5%	20	3 795	190	90	33,2	99,1	0,73	99,4	4,79	99,6	6,55	2,14	193	11,6%
Yvelines	1,427	14	1,2%	29	4 684	162	305	40,1	19,7	0,88	15,7	5,03	12,6	5,70	0,62	189	14,1%
France	64,301	1 217	100,0%	2 606	448 109	172	143	3 119,1	36,4	71,89	33,7	414,60	28,6	5,77	1,12	160	14,0%

¹ Classement après appel.

² INSEE - Recensement 2015.

³ Toutes Taxes Comprises.

⁴ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁵ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE.

3.3

La programmation dans les départements métropolitains

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques.

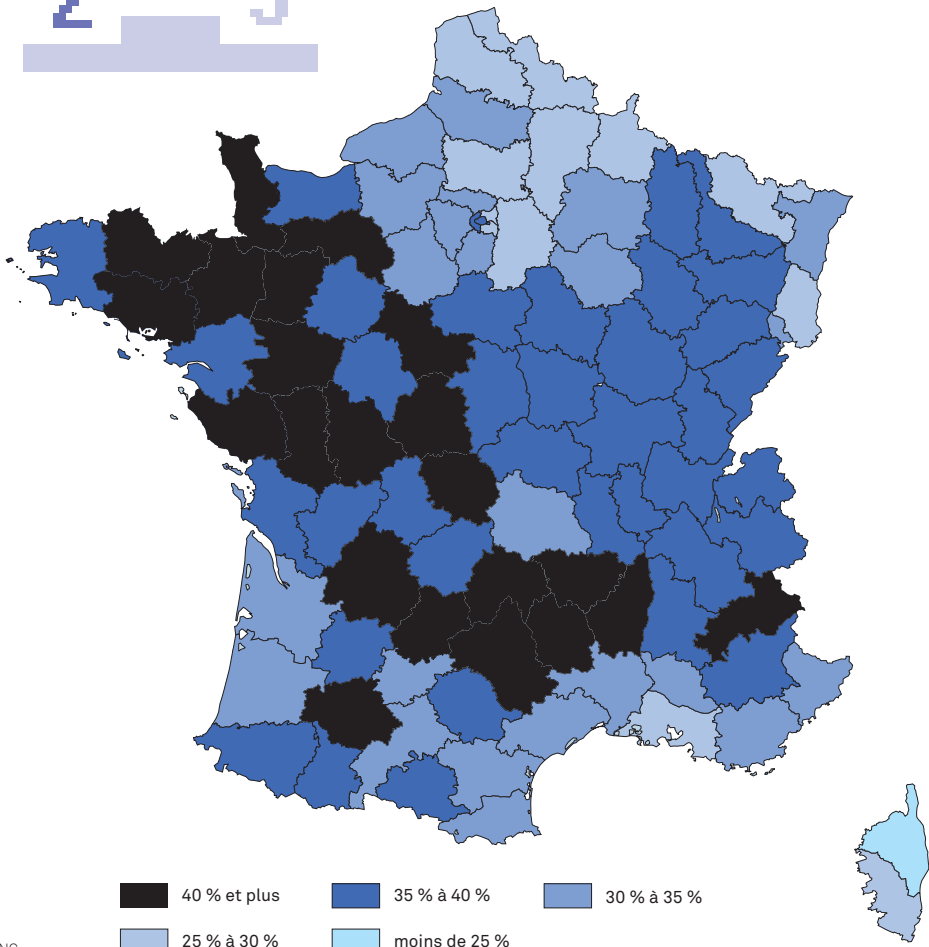
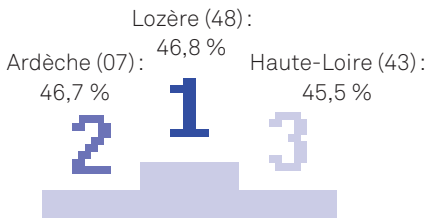
Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles, etc.) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

En 2019, 61 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

45 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

Part de marché des films français en 2019 : 34,8 % France entière

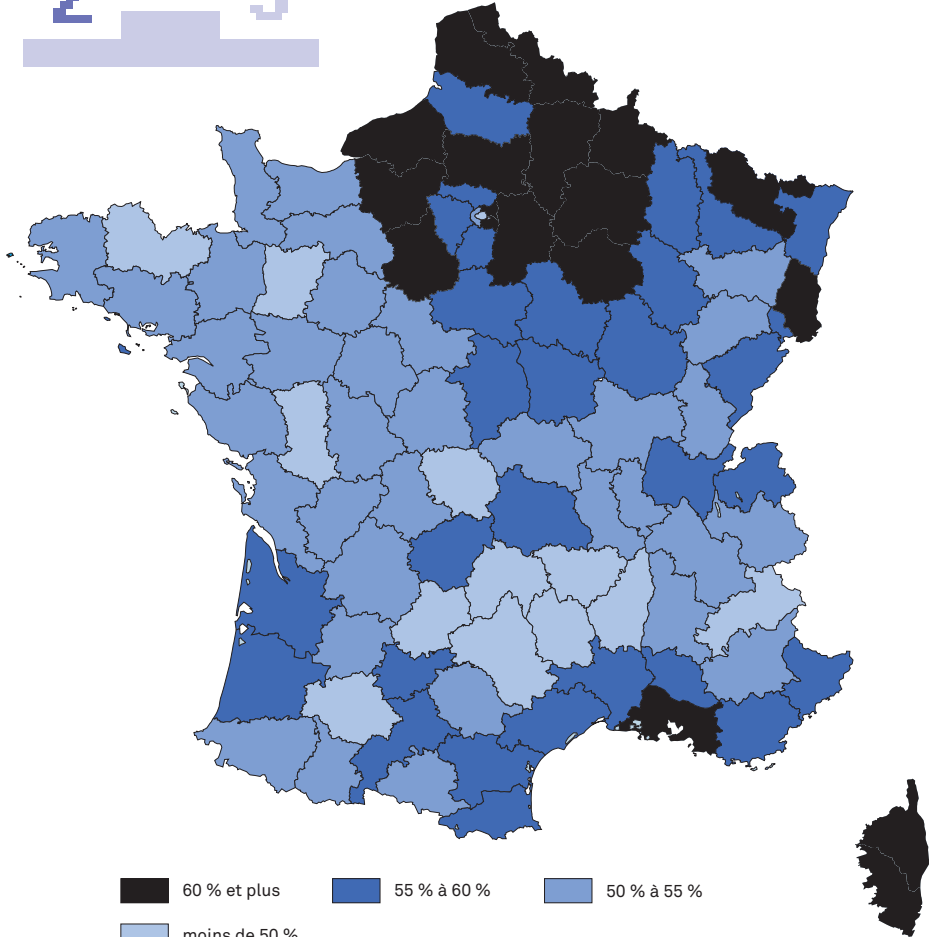


Source : CNC.



Part de marché des films américains en 2019 : 55,7 % France entière

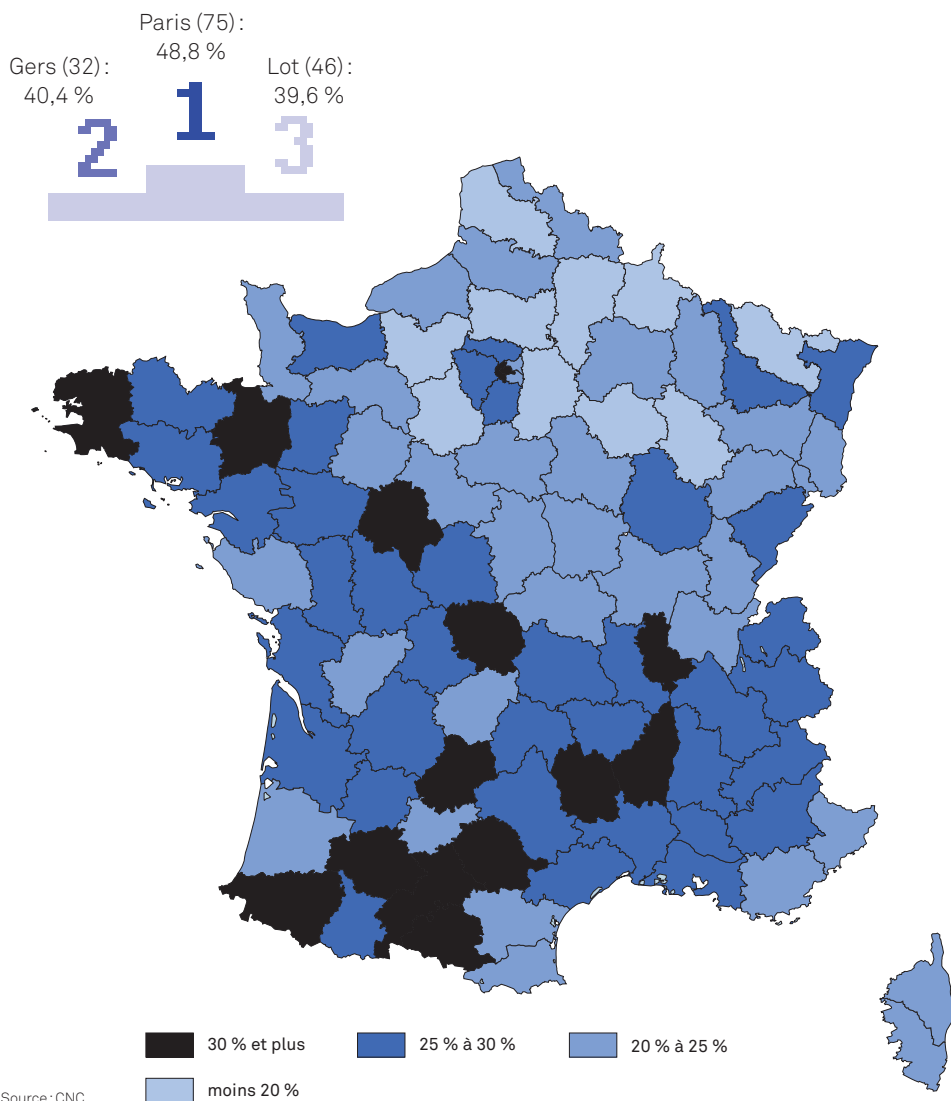
Seine-et-Marne (77) :
Haute-Corse (2B) : 68,5 % Aisne (02) :
67,1 % 65,6 %



Source: CNC.

En 2019, 25 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Part de marché des films Art et Essai en 2019 : 28,3 % France entière



Longs métrages en première exclusivité

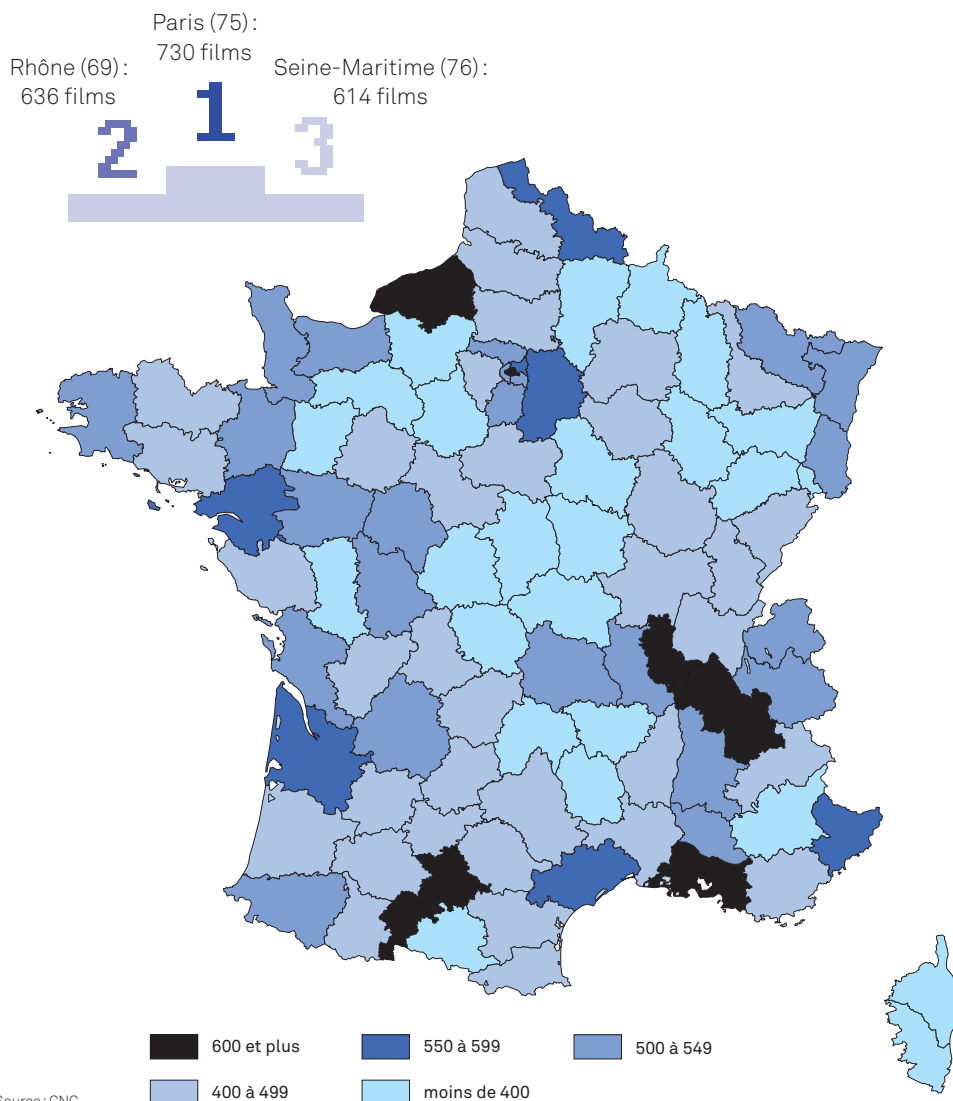
Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2019, 746 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 391 films français et 131 films américains. Parmi ces films, 420 sont recommandés Art et Essai.

Nombre de films en première exclusivité en 2019: 746 films France entière

Les départements



Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la programmation dans
les départements

A large, stylized number '4' is the central graphic. It is composed of a white diagonal stroke and a light blue horizontal and vertical stroke. The white stroke starts at the top left and goes down to the middle of the horizontal bar. The light blue horizontal bar is positioned below the white stroke, and the light blue vertical bar is positioned to the right of the horizontal bar, intersecting it.

CHAPITRE QUATRE

Les unités urbaines

4.1

Le parc
cinématographique
des unités
urbaines
métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques.

Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

Délimitation des unités urbaines

Une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants.

Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée de constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

932 unités urbaines équipées

Les établissements cinématographiques sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,7 % des unités urbaines sont équipées. Les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent près de 44 millions d'individus, soit 68,1 % de la population urbaine totale. L'ensemble des 119 unités urbaines qui comptent 50 000 habitants et plus disposent d'au moins une salle active sur son territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement davantage de salles que leur banlieue, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises ait progressivement compensé ce déséquilibre. Seules quatre agglomérations

de 20 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées de salles actives en 2019. Il s'agit des unités urbaines de Le Rheu (20 063 habitants), Rosny-sur-Seine (20 483 habitants), Dombasle-sur-Meurthe (22 151 habitants) et Esbly (34 913 habitants). Près de 30 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées de salles de cinéma, 73,6 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants et 97,1 % de celles de 20 000 à 50 000 habitants.

Près de 70 % de la population dispose d'un cinéma dans son unité urbaine.

Unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2019

	unités urbaines existantes	unités urbaines équipées		population totale		population équipée	
		nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	1 743	508	29,1	7,918	12,3	2,831	35,7
10 000 à 20 000 habitants	235	173	73,6	3,264	5,1	2,449	75,0
20 000 à 50 000 habitants	136	132	97,1	4,104	6,4	4,006	97,6
50 000 à 100 000 habitants	64	64	100,0	4,550	7,1	4,550	100,0
100 000 à 200 000 habitants	22	22	100,0	3,246	5,0	3,246	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	100,0	15,971	24,8	15,971	100,0
Paris	1	1	100,0	10,706	16,6	10,706	100,0
<i>zones rurales</i>	-	-	-	14,541	22,6	0,357	2,5
France	2 233	932	41,7	64,301	100,0	44,038	68,6

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent plus des 2/3 des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines apporte un complément précieux à l'analyse par taille de communes. En 2019, 67,1 % des entrées et 70,0 % des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,5 % des Français. Ces unités urbaines regroupent 37,0 % des établissements, 54,5 % des écrans actifs et 56,5 % des fauteuils. 68,5 % des multiplexes sont implantés dans ces

agglomérations en 2019, un est situé dans une zone rurale, le Gaumont de Thillois (51), situé à une dizaine de kilomètres de Reims.

Les deux tiers des multiplexes sont implantés dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

Équipement des zones rurales et des unités urbaines en 2019

	total	multi-plexes ¹	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil	
			% du total	art et essai ²					% du total
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	521	3	0,6	379	72,7	685	133	194	60
10 000 à 20 000 habitants	199	1	0,5	150	75,4	411	72	174	46
20 000 à 50 000 habitants	187	22	11,8	122	65,2	703	118	168	35
50 000 à 100 000 habitants	123	46	37,4	75	61,0	679	122	180	37
100 000 à 200 000 habitants	89	29	32,6	42	47,2	465	91	195	36
200 000 habitants et plus (hors Paris)	378	87	23,0	170	45,0	1 739	330	190	48
Paris	289	43	14,9	148	51,2	1 127	224	199	48
<i>zones rurales</i>	259	1	0,4	131	50,6	305	51	169	283
France	2 045	232	11,3	1 217	59,5	6 114	1 141	187	56

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Classement après appel.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

Résultats de fréquentation des zones rurales et des unités urbaines en 2019

	séances milliers	entrées		recettes guichets ¹		recette moyenne par entrée (€) ¹	indice de fréquentation ²	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils (%) ³
		millions	%	M€	%				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	501	12,18	5,7	65,42	4,5	5,37	1,54	92	12,7%
10 000 à 20 000 habitants	410	9,66	4,5	55,87	3,9	5,79	2,96	135	14,1%
20 000 à 50 000 habitants	917	20,52	9,6	129,53	8,9	6,31	5,00	173	13,6%
50 000 à 100 000 habitants	1 090	23,91	11,2	161,33	11,1	6,75	5,25	196	12,5%
100 000 à 200 000 habitants	765	17,36	8,1	123,24	8,5	7,10	5,35	191	12,3%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	2 829	72,29	33,9	509,70	35,2	7,05	4,53	219	13,8%
Paris	1 909	53,36	25,0	380,16	26,3	7,12	4,98	238	14,8%
<i>zones rurales</i>	149	3,80	1,8	22,35	1,5	5,89	0,26	74	15,4%
France	8 570	213,07	100,0	1 447,60	100,0	6,79	3,31	187	13,7%

¹ Toutes Taxes Comprises.

² Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

L'indice de fréquentation s'élève à 3,31 entrées par habitant en 2019

L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. En 2019, il s'élève à 3,31 entrées par habitant pour l'ensemble du territoire national.

Le nombre d'entrées par fauteuil est le plus élevé pour l'unité urbaine de Paris.

L'indice de fréquentation augmente avec la taille de l'unité urbaine. Parmi les 119 unités urbaines de 50 000 habitants et plus, 18 affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 7 en 2019 et 35 un indice supérieur ou égal à 6. Les unités urbaines de La Mézière (4 644 habitants) et de Ludres (8 676 habitants) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2019 à 133,89 et 86,02 entrées par habitant. Ces résultats ne sous-entendent pas forcément que la population de ces zones est plus cinéophile qu'ailleurs mais que les cinémas implantés dans ces deux unités urbaines attirent des spectateurs ne résidant pas sur leur territoire. Elles sont, en effet, toutes deux situées à la périphérie de grandes unités urbaines.

La Mézière en Ile-et-Vilaine est l'unité urbaine avec l'indice de fréquentation le plus élevé de France en 2019.

L'unité urbaine de La Mézière, au nord-est de Rennes, compte un établissement de 12 écrans implanté dans la commune-centre (35), seule commune de l'agglomération. La commune est située dans une zone économique dynamique et compte plusieurs zones artisanales. Le cinéma est au cœur d'un complexe commercial, véritable source d'attraction de spectateurs potentiels. L'agglomération de Ludres, au sud de Nancy, abrite un établissement de 14 écrans dans la commune-centre (54). L'unité urbaine compte deux communes, Ludres et Fléville-devant-Nancy. Ludres est considéré comme la première zone industrielle du grand est de la France

(350 entreprises sont installées sur la commune) et, par conséquent, est un point de passage pour un grand nombre de spectateurs potentiels.

Les 10 premières unités urbaines en termes d'indice de fréquentation¹ en 2019

La Mézière (4 644 habitants)	133,89
Ludres (8 676 habitants)	86,02
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	47,46
Brumath (11 074 habitants)	46,58
Molsheim (26 662 habitants)	24,45
Saint-Martin-en-Haut (3 907 habitants)	18,35
Beaurainville (3 279 habitants)	17,42
Sarlat-la-Canéda (9 030 habitants)	16,52
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	16,49
Ploërmel (9 571 habitants)	15,94

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Le taux d'occupation des fauteuils atteint 13,7 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran de la zone géographique considérée le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25 % (93,4 % des écrans en 2019). Pour l'ensemble des cinémas actifs, ce taux s'établit à 13,7 % en moyenne en 2019.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (14,8 % en 2019) et dans les zones rurales (15,4 %). À l'inverse, il est inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (12,3 %), dans les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants (12,5 %) et dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (12,7 %).

Les grandes agglomérations enregistrent les taux d'occupation les plus élevés.

Le nombre annuel moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 74 dans les zones rurales à 238 dans l'agglomération parisienne (187 en moyenne sur l'ensemble du territoire). Le nombre d'entrées par fauteuil est souvent plus fort dans une plus grande agglomération que dans une petite unité urbaine car, dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine et les salles proposent plusieurs séances par jour. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

Un équipement cinématographique bien calibré

En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 56 habitants en 2019. En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération. En moyenne, un fauteuil est disponible pour 36 à 60 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme La Mézière (4 644 habitants et un fauteuil pour deux habitants en 2019) ou Ludres (8 676 habitants et un fauteuil pour trois habitants). Comme mentionné précédemment, ces deux unités urbaines abritent de très grands cinémas, calibrés sur l'activité économique de ces zones, leur proximité avec une ville importante (respectivement Rennes et Nancy) et non sur leur nombre d'habitants.

Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 169 à 199 fauteuils en 2019 (187 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

Les 10 premières unités urbaines en termes de densité du parc en 2019 (nombre de fauteuils par habitant)

La Mézière (4 644 habitants)	1/2
Ludres (8 676 habitants)	1/3
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	1/3
Brumath (11 074 habitants)	1/4
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	1/4
Gacé (2 074 habitants)	1/6
Saint-Palais (2 969 habitants)	1/6
Le Grand-Bornand (2 154 habitants)	1/6
Vern-sur-Seiche (7 871 habitants)	1/6
Moirans-en-Montagne (2 088 habitants)	1/6

Lecture : dans l'unité urbaine de La Mézière, il y a un fauteuil pour deux habitants en 2019.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

La recette moyenne par entrée augmente avec la taille de l'unité urbaine

La recette moyenne TTC par entrée en salles (RME TTC) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

La recette moyenne par entrée est la plus faible dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants à 5,37 €.

En 2019, la RME TTC s'élève à 6,79 € en France. La RME TTC est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte, en moyenne, 7,12 € dans l'agglomération parisienne et 5,37 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation sont importants pour les exploitants présents dans les grandes

agglomérations. Leur politique tarifaire est, par conséquent, différente de celle des exploitants implantés dans les unités urbaines plus petites.

C'est à Forges-les-Eaux (4 860 habitants) et à Gisors (13 776 habitants) que la recette moyenne par entrée est la plus faible à respectivement 2,84 € et 3,02 €. L'unité urbaine de Forges-les-Eaux compte un mono-écran ouvert 18 semaines dans l'année. Celle de Gisors compte également un mono-écran ouvert toute l'année.

Les 10 unités urbaines avec la plus faible recette moyenne par entrée¹ en 2019

Forges-les-Eaux (4 860 habitants)	2,84€
Gisors (13 776 habitants)	3,02€
Corbie (8 149 habitants)	3,15€
Barentin (20 372 habitants)	3,17€
Beaurainville (3 279 habitants)	3,25€
Moreuil (4 516 habitants)	3,35€
Saint-Léger-lès-Domart (7 323 habitants)	3,48€
Ensisheim (9 600 habitants)	3,48€
Bohain-en-Vermandois (5 670 habitants)	3,51€
Port-Saint-Louis-du-Rhône (8 588 habitants)	3,51€

¹ Toutes Taxes Comprises.

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Unités urbaines équipées de salles de cinéma

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	497	498	503	507	503	503	504	504	502	508
10 000 à 20 000 habitants	175	172	172	175	173	173	173	172	172	173
20 000 à 50 000 habitants	130	130	131	132	132	132	132	131	131	132
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	64	64	64	64
100 000 à 200 000 habitants	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>zones rurales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	921	919	925	933	927	927	928	926	924	932

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Onze unités urbaines supplémentaires équipées en dix ans

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010, 932 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2019. En 2010, 11 unités urbaines de moins étaient équipées. Sur la période, 27 unités urbaines équipées en 2010 ne le sont plus en 2019. Il s'agit de 20 unités urbaines de moins de 10 000 habitants et de sept unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (Rethel, La Londe-les-Maures, Saint-Maixent-l'École, Roquebrune-sur-Argens, Dammartin-en-Goële, Sérignan et Saint-Laurent-de-la-Salanque).

A l'inverse, 38 unités urbaines sont désormais équipées de salles de cinéma: 31 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, cinq de 10 000 à 20 000 habitants (Savenay, Canet-en-Roussillon, La Broque, Crépy-en-Valois et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) et deux de 20 000 à 50 000 habitants (Barentin et Saint-Amand-les-Eaux).

Une évolution plus importante du parc dans les unités urbaines moyennes

Entre 2010 et 2019, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants abritent le même nombre d'établissements cinématographiques et gagnent 93 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont été le plus impacté par le développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent 16 établissements et gagnent 180 écrans sur la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent 10 établissements actifs et 198 écrans de plus en dix ans. L'agglomération parisienne gagne 11 établissements

et 176 écrans entre 2010 et 2019. De nombreux multiplexes se sont implantés dans l'unité urbaine de Paris. En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique évolue de manière opposée. Elles abritent 10 établissements et un écran de moins en 2019 par rapport à 2010.

+273 écrans et +25,5 % d'entrées dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants entre 2010 et 2019.

Établissements des zones rurales et des unités urbaines

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	518	518	518	522	516	517	517	519	515	521
10 000 à 20 000 habitants	202	198	199	202	200	199	200	199	199	199
20 000 à 50 000 habitants	196	194	196	192	191	191	192	190	189	187
50 000 à 100 000 habitants	130	130	124	120	123	125	125	125	124	123
100 000 à 200 000 habitants	90	88	88	87	86	88	88	88	88	89
200 000 habitants et plus (hors Paris)	367	362	362	366	371	372	375	377	379	378
unité urbaine de Paris	278	279	284	285	284	283	288	288	288	289
<i>zones rurales</i>	269	265	264	253	249	258	259	260	258	259
France	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Écrans des zones rurales et des unités urbaines

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	647	650	658	663	658	664	666	668	670	685
10 000 à 20 000 habitants	356	350	353	368	370	374	377	382	387	411
20 000 à 50 000 habitants	566	577	590	609	620	646	660	671	685	703
50 000 à 100 000 habitants	636	643	627	628	647	659	666	669	676	679
100 000 à 200 000 habitants	432	429	439	433	432	445	445	458	462	465
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 574	1 564	1 578	1 601	1 614	1 639	1 680	1 696	1 713	1 739
unité urbaine de Paris	951	953	963	999	1 022	1 014	1 048	1 066	1 089	1 127
<i>zones rurales</i>	306	302	300	288	284	300	300	303	301	305
France	5 468	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 983	6 114

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Plus fort gain d'écrans en dix ans : l'agglomération parisienne avec 176 écrans supplémentaires

L'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2010 et 2019 (+176). Elle comptait 951 écrans dans 278 établissements actifs en 2010, elle en dénombre 1 127 dans 289 établissements en 2019. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques : 12 écrans à Tremblay-en-France (93) en 2013, 14 écrans à Aulnay-sous-Bois (93) en 2014, huit écrans à Levallois-Perret (92) en 2015, 10 écrans à Sarcelles (95) en 2017, huit écrans à Montigny-lès-Cormeilles (95) en 2017, neuf écrans à Massy (91) en 2017, 10 écrans à Brétigny-sur-Orge (91) en 2018, huit écrans à Chennevières-sur-Marne

(94) en 2018, 18 écrans à Vélizy-Villacoublay (78) en 2019, 12 écrans à Le Chesnay (78) en 2019 et neuf écrans à Servon (77) en 2019. La progression reflète également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période (+30 écrans dans le 19^{ème} et +10 écrans dans le 15^{ème}). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne est parallèle à la fermeture de 29 cinémas (79 écrans) dans l'agglomération.

L'unité urbaine de Marseille-Aix-en-Provence gagne 36 écrans entre 2010 et 2019, notamment avec l'ouverture d'un multiplexe de 12 écrans à Vitrolles (13) en 2015 et de 14 écrans à Marseille (06) en 2019. De ces ouvertures, conjuguées à la fermeture d'un mono-écran, résulte un solde positif de sept établissements entre 2010 (27) et 2019 (34).

Les 10 premières unités urbaines en termes de gains d'écrans entre 2010 et 2019

	établissements	écrans	fauteuils
Paris (10 706 072 habitants)	+11	+176	+29 488
Marseille - Aix-en-Provence (1 585 498 habitants)	+7	+36	+6 035
Toulouse (948 433 habitants)	+3	+22	+2 797
Nice (943 354 habitants)	+2	+19	+2 734
Clermont-Ferrand (265 892 habitants)	+2	+19	+3 354
Lyon (1 639 558 habitants)	-	+18	+4 141
Molsheim (26 662 habitants)	+1	+13	+2 271
Tours (353 042 habitants)	+3	+12	+2 396
Bordeaux (904 359 habitants)	-	+12	+2 015
Nîmes (184 750 habitants)	+1	+11	+1 808

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Plus fort recul du nombre d'écrans en dix ans : Colmar avec six écrans de moins

Entre 2010 et 2019, l'unité urbaine de Colmar perd six écrans et un établissement suite notamment à la fermeture d'un cinéma de six écrans dans la commune-centre (68).

Sur la période, l'unité urbaine de Béziers et celle de Dijon perdent cinq écrans et un établissement après la fermeture d'un cinéma de cinq écrans à Béziers (34) et d'un cinéma de cinq écrans à Dijon (21).

Les 10 premières unités urbaines en termes de pertes d'écrans entre 2010 et 2019

	établissements	écrans	fauteuils
Colmar (95 712 habitants)	-1	-6	-1 252
Béziers (90 841 habitants)	-1	-5	-655
Dijon (243 244 habitants)	-1	-5	-587
Rouen (467 133 habitants)	-1	-4	-671
Metz (285 268 habitants)	-1	-4	-1 138
Perpignan (200 971 habitants)	-1	-4	-408
Cholet (57 841 habitants)	-1	-3	-619
Sète (91 281 habitants)	-1	-2	-465
Bourg-Saint-Maurice (9 626 habitants)	-2	-2	-422
Orléans (278 131 habitants)	-1	-2	-323
Dives-sur-Mer (34 823 habitants)	-2	-2	-629
Poitiers (130 502 habitants)	-1	-2	-351
Saint-Cyprien (53 068 habitants)	-2	-2	-660
La Rochelle (128 466 habitants)	-1	-2	-515
Toulon (569 793 habitants)	-3	-2	-616
Aime (8 119 habitants)	-1	-2	-330
Morzine (4 604 habitants)	-1	-2	-579
Douarnenez (14 208 habitants)	-1	-2	-364
Porto-Vecchio (11 826 habitants)	-1	-2	-366

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Hausse importante de la fréquentation dans les petites unités urbaines

En 2019, la fréquentation cinématographique augmente de 5,9 % par rapport à 2018 et s'élève à 213,1 millions d'entrées payantes sur l'ensemble du territoire français. Les petites unités urbaines affichent des résultats en hausse plus importante entre 2018 et 2019 : +7,1 % pour celles de moins de 10 000 habitants, +10,6 % pour celles de 10 000 à 20 000 habitants et +7,2 % pour celles de 20 000 à 50 000 habitants. La progression de la fréquentation est également élevée dans l'agglomération parisienne (+7,0 %). La fréquentation dans les unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (hors unité urbaine de Paris) et dans les zones rurales augmente moins vite que dans les autres zones. Certaines agglomérations connaissent une progression de leur fréquentation particulièrement importante en 2019. L'ouverture d'un cinéma de 6 écrans dans la commune-centre de l'unité urbaine de Saint-André-de-Cubzac (33) explique l'explosion du nombre d'entrées dans cette unité urbaine (+956,5 %). Le nombre d'écrans actifs

sur la zone passe de un en 2018 à six en 2019. En ce qui concerne Riom (+644,6 %), l'ouverture d'un cinéma de trois écrans en décembre 2018, en remplacement d'un mono-écran, dans la commune-centre (63) de l'unité urbaine explique la hausse substantielle de la fréquentation.

Sur la période 2010-2019, la fréquentation progresse sur l'ensemble du territoire (+2,9 %). Les plus grandes unités urbaines affichent un net recul de la fréquentation cinématographique, et notamment l'agglomération parisienne (-6,5 %). Les progressions les plus importantes sont enregistrées dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+40,0 %) et celles de 10 000 à 20 000 habitants (+33,4 %).

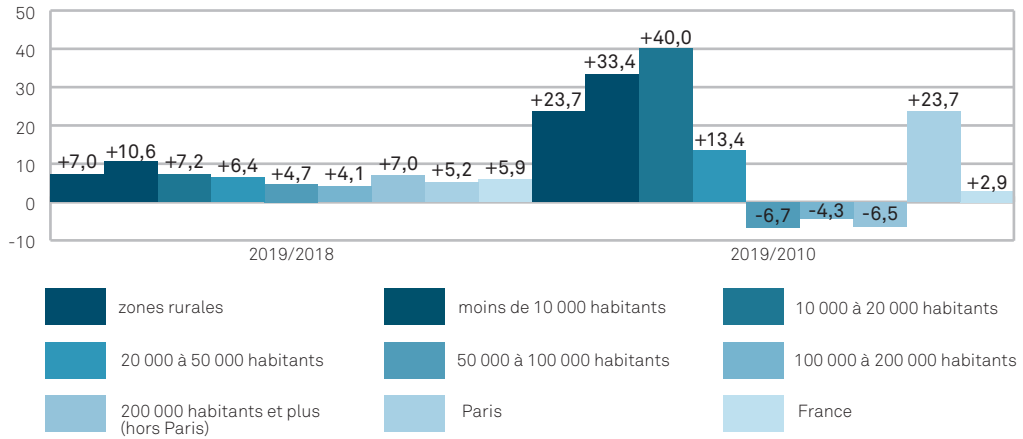
Une fréquentation en hausse de 40,0 % dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants sur les dix dernières années.

Fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (millions)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	9,85	11,02	9,98	9,34	10,78	10,93	11,59	11,58	11,38	12,18
10 000 à 20 000 habitants	7,24	8,03	7,22	6,88	8,17	8,39	8,84	8,83	8,73	9,66
20 000 à 50 000 habitants	14,66	16,21	15,39	14,82	17,25	18,13	19,59	19,80	19,14	20,52
50 000 à 100 000 habitants	21,07	22,57	21,16	20,06	22,65	23,10	23,99	23,66	22,46	23,91
100 000 à 200 000 habitants	18,61	19,39	17,95	16,76	18,12	17,83	18,15	17,42	16,58	17,36
200 000 habitants et plus (hors Paris)	75,51	77,78	72,67	69,05	73,21	71,38	73,80	71,54	69,43	72,29
Paris	57,09	58,92	56,27	54,27	55,82	52,44	53,71	52,99	49,88	53,36
<i>zones rurales</i>	3,07	3,28	2,93	2,57	3,08	3,15	3,54	3,58	3,61	3,80
France	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,07

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Évolution de la fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Les 10 premières unités urbaines en termes de progressions d'entrées en 2019 par rapport à 2018

Saint-André-de-Cubzac (22 342 habitants)	+956,5%
Riom (33 406 habitants)	+644,6%
Ancenis (10 403 habitants)	+173,4%
Épernay (30 507 habitants)	+148,2%
Chalon-sur-Saône (74 911 habitants)	+135,0%
Baume-les-Dames (5 241 habitants)	+134,9%
Laragne-Montéglin (3 816 habitants)	+129,7%
Yvetot (15 657 habitants)	+123,7%
Dourdan (12 036 habitants)	+119,3%
Hasparren (6 562 habitants)	+108,8%

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2019

	popu- lation (millions) ¹	entrées des entrées 2019/2018	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Agen	0,081	0,39	+4,7%	2,67	6,85	4,80	22,3	11,4%	1	2	12	1 883	1	1
Ajaccio	0,068	0,36	+1,5%	2,33	6,43	5,30	10,4	18,0%	1	5	10	2 625	1	-
Albi	0,075	0,30	+7,9%	2,03	6,75	4,03	19,3	8,6%	1	3	12	2 142	2	1
Alès	0,094	0,32	+9,1%	2,33	7,36	3,35	13,7	14,6%	1	1	8	1 309	1	1
Amiens	0,163	0,83	+0,7%	6,34	7,63	5,11	24,0	15,6%	1	3	14	3 111	2	1
Angers	0,226	1,41	+6,0%	10,02	7,09	6,26	45,0	17,6%	2	3	25	4 522	1	1
Angoulême	0,109	0,32	+4,5%	2,03	6,34	2,94	24,6	8,0%	1	2	13	2 170	1	1
Anney	0,168	0,95	+7,1%	6,98	7,36	5,64	29,6	19,5%	3	9	22	4 488	7	1
Annemasse (Genève)	0,178	0,88	+8,0%	7,88	9,01	4,91	29,1	15,2%	6	7	21	4 240	4	1
Arles	0,056	0,12	+4,3%	0,74	6,06	2,20	8,2	13,2%	1	2	6	714	1	-
Armentières	0,078	0,18	+4,5%	0,99	5,38	2,34	10,3	12,5%	2	2	6	865	2	-
Arras	0,087	0,29	+2,9%	1,67	5,83	3,29	9,8	26,1%	1	2	7	679	1	-
Avignon	0,456	2,04	+1,9%	13,83	6,78	4,47	80,1	15,4%	9	13	49	8 043	7	2
Bastia	0,068	0,22	+11,7%	1,48	6,77	3,23	7,9	18,3%	2	3	6	906	1	-
Bayonne	0,237	1,27	+6,7%	8,02	6,32	5,36	66,1	11,0%	7	9	40	7 124	5	1
Beauvais	0,059	0,47	+5,5%	3,24	6,89	8,00	22,9	11,6%	1	2	13	2 315	2	1
Belfort	0,082	0,49	+3,9%	3,46	7,11	5,96	24,6	9,4%	1	1	14	2 973	1	1
Bergerac	0,065	0,21	+10,1%	1,32	6,35	3,23	14,0	10,8%	2	2	11	1 594	2	1
Besançon	0,135	0,84	+3,4%	5,69	6,80	6,18	41,1	13,4%	2	4	25	4 066	2	2
Béthune	0,356	0,58	-2,2%	3,89	6,68	1,64	29,4	9,7%	4	5	19	4 144	1	1
Béziers	0,091	0,70	+4,1%	4,96	7,06	7,73	39,9	11,0%	2	2	21	3 453	1	2
Blois	0,067	0,50	+8,2%	3,60	7,13	7,55	22,4	11,4%	1	2	14	2 835	1	1
Bordeaux	0,904	4,62	+2,7%	29,92	6,48	5,11	199,4	12,9%	16	19	115	21 726	8	5

	popu- lation (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Boulogne-sur-Mer	0,087	0,22	+5,1%	1,31	5,95	2,54	10,8	15,4%	1	1	7	944	1	-
Bourg-en-Bresse	0,060	0,47	+2,6%	3,15	6,72	7,84	16,3	13,8%	1	2	12	2 532	1	1
Bourges	0,083	0,51	+7,4%	3,61	7,06	6,20	25,0	9,7%	1	2	13	2 730	1	1
Bourgoin-Jallieu	0,058	0,54	+6,3%	3,84	7,12	9,31	20,3	16,2%	1	1	12	2 010	1	1
Brest	0,201	1,10	+10,6%	7,06	6,42	5,48	55,7	11,5%	2	5	33	5 793	2	2
Brive-la-Gaillarde	0,075	0,38	+3,1%	2,64	6,98	5,03	22,1	10,1%	1	2	12	2 091	1	1
Caen	0,199	1,58	+2,9%	10,34	6,53	7,98	55,5	15,0%	3	5	30	6 576	2	2
Calais	0,101	0,57	+2,6%	4,05	7,14	5,64	27,7	11,3%	2	2	16	2 869	1	1
Castres	0,056	0,18	+5,2%	1,20	6,72	3,16	8,5	16,1%	1	1	5	660	1	-
Châlons-en-Champagne	0,058	0,29	0,0%	1,95	6,65	5,06	18,1	9,3%	1	2	10	1 754	1	1
Chalon-sur-Saône	0,075	0,59	+135,0%	3,81	6,42	7,91	27,4	15,0%	1	3	18	3 493	1	1
Chambéry	0,187	0,99	+2,7%	7,21	7,29	5,29	48,6	12,5%	4	8	32	5 231	5	2
Charleville-Mézières	0,059	0,39	+1,8%	2,67	6,78	6,62	17,1	11,7%	1	1	10	2 008	1	1
Chartres	0,090	0,48	+6,8%	3,43	7,08	5,40	16,6	16,3%	1	1	11	2 025	1	1
Châteauroux	0,061	0,26	+5,2%	1,74	6,59	4,34	15,7	11,2%	1	2	9	1 406	1	1
Cherbourg-Octeville	0,083	0,46	+6,3%	3,13	6,84	5,50	33,0	6,7%	1	3	18	3 841	2	1
Cholet	0,058	0,40	+7,0%	2,46	6,11	6,96	17,1	16,6%	1	1	10	1 443	1	1
Clermont-Ferrand	0,266	1,58	-0,5%	10,50	6,63	5,96	91,4	10,5%	3	8	52	8 764	4	2
Cluses	0,089	0,05	+46,8%	0,25	5,16	0,54	1,3	10,0%	2	3	3	1 114	1	-
Colmar	0,096	0,54	+1,8%	3,93	7,24	5,68	24,3	11,1%	1	1	12	2 458	-	1
Compiègne	0,070	0,51	+4,4%	3,58	7,07	7,18	25,2	11,6%	2	2	15	2 686	1	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2019

	popu- lation (millions)	entraées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€)²	recette moyenne/ entrée (€)²	indice de fréque- ntation³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils⁴	communes équipées	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai⁵	multi- plexes⁶
Creil	0,120	0,61	+1,8%	4,81	7,85	5,09	24,4	10,2%	2	2	15	4 199	-	1
Dijon	0,243	1,33	+1,8%	8,70	6,54	5,47	58,9	13,1%	2	5	36	6 301	2	2
Douai-Lens	0,505	1,70	-0,4%	11,07	6,52	3,37	65,7	12,4%	7	8	42	9 026	1	3
Draguignan	0,081	0,30	+4,7%	2,08	7,02	3,66	14,6	11,3%	1	1	7	1 288	-	-
Dunkerque	0,177	0,69	+1,1%	4,22	6,10	3,90	30,2	12,1%	4	5	21	4 117	2	1
Epinal	0,062	0,44	+5,8%	2,81	6,40	7,10	11,1	20,0%	1	1	8	1 600	1	1
Evreux	0,061	0,51	+5,1%	3,87	7,62	8,38	20,0	10,7%	1	1	10	2 395	1	1
Fréjus	0,096	0,41	+0,2%	2,69	6,58	4,27	16,1	14,3%	2	3	11	2 257	1	-
Grenoble	0,512	2,42	+3,7%	16,83	6,97	4,72	98,6	12,4%	8	13	60	11 874	7	2
Haguenau	0,059	0,35	+2,2%	2,39	6,85	5,89	14,5	14,6%	2	2	11	1 864	-	1
Le Havre	0,238	0,93	+5,5%	6,31	6,77	3,92	37,7	13,9%	3	5	23	4 188	2	1
Laval	0,067	0,42	+4,1%	2,83	6,74	6,24	13,9	14,9%	1	1	9	1 844	1	1
Lille	1,039	4,45	+1,4%	30,75	6,92	4,28	136,5	15,1%	12	18	85	18 867	7	4
Limoges	0,183	0,92	+3,9%	6,30	6,83	5,03	45,5	11,7%	1	3	31	5 403	1	2
Lorient	0,114	0,88	+5,6%	6,17	7,05	7,66	41,1	11,8%	2	2	22	4 050	-	2
Lyon	1,640	7,50	+4,9%	53,97	7,20	4,57	285,3	13,9%	28	45	174	33 449	28	9
Le Mans	0,210	1,36	+5,8%	9,42	6,93	6,47	64,4	12,8%	3	7	37	6 254	1	2
Marseille-Aix-en- Provence	1,585	6,36	+6,1%	49,66	7,81	4,01	233,9	15,9%	16	34	154	26 162	17	8
Maubeuge	0,112	0,34	+2,7%	2,17	6,36	3,05	15,5	10,3%	3	3	11	2 884	-	1
Meaux	0,074	0,26	+4,4%	1,58	6,21	3,43	12,2	13,0%	1	1	7	1 129	-	-
Menton (Monaco)	0,068	0,09	+5,2%	0,57	6,18	1,35	4,7	15,8%	1	1	3	377	-	-
Metz	0,285	1,54	+2,0%	11,34	7,35	5,40	58,6	11,9%	6	6	36	8 038	2	2
Montargis	0,056	0,35	+6,1%	2,38	6,87	6,19	15,3	13,6%	1	1	9	1 499	1	1
Montauban	0,078	0,50	+5,0%	3,43	6,82	6,45	24,6	10,8%	2	3	14	2 694	2	1

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta- b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Montbéliard	0,106	0,44	-2,0%	2,63	6,02	4,11	22,3	9,7%	2	2	14	2 933	1	1
Montélimar	0,056	0,30	+2,7%	1,65	5,53	5,36	17,3	17,2%	2	4	15	1 547	2	-
Montluçon	0,057	0,18	+4,4%	1,09	6,07	3,16	6,4	21,5%	1	1	5	662	1	-
Montpellier	0,429	2,78	+4,0%	21,13	7,60	6,49	104,1	15,0%	5	10	58	10 461	3	4
Mulhouse	0,247	0,76	+4,4%	5,44	7,19	3,07	38,7	8,2%	3	5	25	5 977	3	2
Nancy	0,286	1,20	+2,5%	8,37	6,95	4,21	49,6	12,8%	2	6	29	5 639	2	2
Nantes	0,634	3,60	+4,0%	22,74	6,32	5,68	128,4	15,5%	9	15	74	14 510	9	5
Narbonne	0,053	0,39	+3,6%	2,72	6,95	7,33	18,4	15,2%	1	2	10	1 518	1	1
Nevers	0,058	0,33	+4,0%	2,23	6,66	5,74	16,4	11,4%	1	1	10	1 816	1	1
Nice	0,943	3,93	+5,1%	29,38	7,47	4,17	153,9	15,4%	18	36	106	18 306	15	3
Nîmes	0,185	1,14	+1,1%	8,41	7,37	6,18	52,3	12,6%	1	4	32	5 567	1	2
Niort	0,073	0,51	+3,4%	3,59	7,00	7,03	25,3	11,0%	1	2	14	2 945	1	1
Orléans	0,278	1,49	+8,5%	11,68	7,82	5,37	48,2	14,3%	2	3	25	5 474	1	2
Paris	10,706	53,36	+7,0%	380,16	7,12	4,98	1 908,7	14,8%	196	289	1 127	223 736	148	43
Pau	0,198	0,87	+2,2%	6,11	7,04	4,39	56,6	8,2%	2	4	30	5 705	1	2
Périgueux	0,074	0,39	+8,3%	2,81	7,17	5,28	20,7	10,4%	2	2	11	1 982	2	1
Perpignan	0,201	1,28	+1,2%	8,70	6,81	6,36	60,7	12,9%	4	5	35	5 726	2	2
Poitiers	0,131	0,69	+5,5%	4,76	6,85	5,32	38,1	10,8%	2	4	21	3 538	2	1
Quimper	0,080	0,58	+5,3%	3,94	6,76	7,28	25,4	13,4%	1	3	18	2 988	2	1
Reims	0,213	0,21	+31,0%	1,24	6,00	0,97	12,0	13,1%	1	2	16	2 213	1	1
Rennes	0,331	1,42	+4,2%	10,22	7,18	4,30	43,5	15,8%	4	8	32	6 753	3	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Établissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2019

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne/ entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Roanne	0,080	0,43	+2,6%	2,92	6,85	5,34	16,5	12,2%	1	2	11	2 348	1	1
La Rochelle	0,128	0,92	+4,7%	6,33	6,90	7,14	38,7	11,9%	1	4	23	5 502	2	1
La Roche-sur-Yon	0,054	0,60	+3,5%	4,04	6,68	11,29	17,7	16,5%	1	2	11	2 308	1	1
Rodez	0,051	0,31	+4,8%	2,16	7,06	6,06	20,0	9,7%	1	1	10	1 603	1	1
Romans-sur-Isère	0,057	0,23	+2,5%	1,50	6,56	4,01	13,2	12,7%	1	2	11	1 503	1	1
Rouen	0,467	2,25	+2,9%	17,00	7,55	4,82	102,4	10,6%	7	9	60	12 581	2	3
Saint-Brieuc	0,095	0,68	+6,9%	4,42	6,53	7,17	20,3	17,3%	2	2	16	3 337	1	1
Saint-Cyprien	0,053	0,04	+4,9%	0,18	4,31	0,79	1,9	10,6%	3	3	3	624	3	-
Saint-Étienne	0,373	1,08	+11,6%	6,34	5,85	2,90	61,2	9,3%	9	12	41	8 165	3	2
Saint-Just-Saint- Rambert	0,061	0,36	+9,3%	2,17	5,97	6,00	11,3	17,6%	2	2	8	1 479	2	-
Saint-Nazaire	0,152	0,89	+7,7%	5,75	6,43	5,87	36,7	12,7%	6	7	24	4 724	3	1
Saint-Omer	0,062	0,36	-3,0%	2,39	6,57	5,87	14,3	15,1%	1	1	9	1 546	1	1
Saint-Quentin	0,065	0,36	+1,6%	2,50	6,90	5,58	22,0	9,5%	1	1	11	1 927	1	1
Salon-de-Provence	0,060	0,24	+1,9%	1,56	6,60	3,91	14,0	10,1%	2	3	9	1 605	3	-
Sarrebruck-Forbach	0,084	0,34	+5,2%	2,20	6,54	4,00	23,1	6,5%	2	2	15	3 248	-	1
Sète	0,091	0,16	+14,3%	0,84	5,27	1,74	6,3	16,2%	2	3	7	932	2	-
Strasbourg	0,461	1,89	+4,2%	12,36	6,53	4,11	79,0	12,4%	1	5	40	7 900	3	1
Tarbes	0,076	0,39	+3,0%	2,92	7,50	5,15	21,7	9,9%	1	1	11	2 049	-	1
La Teste-de-Buch- Arcachon	0,066	0,40	+14,0%	2,68	6,75	6,06	19,8	13,8%	3	3	14	2 076	3	1
Thionville	0,133	0,61	+37,3%	4,50	7,43	4,56	20,1	11,7%	2	3	13	3 301	2	1
Thonon-les-Bains	0,076	0,48	+5,1%	3,38	7,11	6,26	17,5	16,8%	2	3	12	1 966	1	1
Toulon	0,570	2,60	+3,6%	19,78	7,59	4,57	79,6	18,9%	14	17	51	8 756	9	2
Toulouse	0,948	5,07	+3,8%	36,53	7,20	5,35	161,4	17,1%	19	26	103	18 948	16	6

	popu- lation (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne/ entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils ⁴	communes équipées	établis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta.b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
Tours	0,353	1,78	+11,7%	12,09	6,79	5,04	72,7	12,5%	10	13	47	10 412	2	3
Troyes	0,136	0,59	+8,6%	4,15	7,08	4,30	28,3	12,5%	1	1	14	2 352	-	1
Valence	0,130	0,82	+5,2%	6,40	7,76	6,36	34,9	13,2%	3	5	21	3 814	3	1
Valenciennes	0,336	0,73	-3,4%	5,37	7,35	2,18	26,7	11,3%	3	3	17	4 082	1	1
Vannes	0,079	0,67	+8,6%	4,67	6,95	8,52	22,4	15,1%	1	2	14	2 792	1	1
Vichy	0,065	0,28	+2,4%	1,90	6,79	4,29	11,1	17,6%	1	1	7	1 012	1	-
Vienne	0,095	0,44	+8,2%	2,69	6,19	4,60	14,9	17,6%	2	2	11	1 797	2	1

¹ INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur la
géographie de l'exploitation

4.2

Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines

Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2019 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2019 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

Les unités urbaines de moins de 10 000 habitants comptent le plus grand nombre d'établissement Art et Essai : 379.

728 unités urbaines abritent des salles Art et Essai

Parmi les 932 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2019, 728 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 78,1 % de l'ensemble. A l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient, Maubeuge et Troyes, les agglomérations de plus de 100 000 habitants abritent toutes des salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, sept unités urbaines sur les 64 équipées en salles de cinéma ne comptent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations de Colmar, Draguignan, Haguenau, Meaux, Menton (Monaco), Sarrebruck-Forbach et Tarbes. En 2019, 27 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai. Pour 18 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 49 autres unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, au moins la moitié des établissements sont classés Art et Essai.

Équipement Art et Essai en 2019 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

	unités urbaines équipées	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
		nombre	%				
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	379	379	31,1	489	93	190	85
de 10 000 à 20 000 habitants	141	150	12,3	314	53	170	61
de 20 000 à 50 000 habitants	100	122	10,0	452	76	169	54
de 50 000 à 100 000 habitants	57	75	6,2	375	66	176	69
de 100 000 à 200 000 habitants	18	42	3,5	90	16	181	199
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	170	14,0	418	63	152	252
Paris	1	148	12,2	320	55	173	193
<i>zones rurales</i>	-	131	10,8	148	24	165	594
France	728	1 217	100,0	2 606	448	172	143

¹ Classement après appel.

Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

Fréquentation des établissements Art et Essai en 2019 pour les zones rurales et les unités urbaines¹

	séances (milliers)	entrées			recettes guichets ²			recette moyenne par entrée ² (€)	indice de fréquentation ³	entrées par fauteuil	taux d'occu- pation des fauteuils ⁴
		millions	%	% du total	M€	%	% du total				
<i>unités urbaines</i>											
moins de 10 000 habitants	356	8,77	12,2	72,0	44,75	10,8	68,4	5,10	1,11	95	13,1%
de 10 000 à 20 000 habitants	322	7,78	10,8	80,6	43,78	10,6	78,4	5,63	2,38	146	14,7%
de 20 000 à 50 000 habitants	607	13,74	19,1	67,0	86,63	20,9	66,9	6,31	3,35	180	13,7%
de 50 000 à 100 000 habitants	595	13,00	18,1	54,4	85,32	20,6	52,9	6,56	2,86	197	12,6%
de 100 000 à 200 000 habitants	119	2,42	3,4	13,9	12,42	3,0	10,1	5,14	0,74	148	12,6%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	576	13,43	18,7	18,6	72,23	17,4	14,2	5,38	0,84	212	16,2%
Paris	459	10,63	14,8	19,9	59,13	14,3	15,6	5,56	0,99	192	14,5%
<i>zones rurales</i>	87	2,12	2,9	55,7	10,35	2,5	46,3	4,89	0,15	86	15,7%
France	3 119	71,89	100,0	33,7	414,60	100,0	28,6	5,77	1,12	160	14,0%

¹ Classement après appel.

² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

Les cinémas Art et Essai, un poids important dans les plus petites unités urbaines

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 33,7 % de la fréquentation en 2019, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. Il s'établit à moins de 20 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus y compris l'agglomération parisienne. Il est, en revanche, largement supérieur à la moyenne dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants (entre 67,0 % et 80,6 %).

Dans les communes rurales, 55,7 % des entrées sont réalisées dans les cinémas Art et Essai. Le cinéma Art et Essai apparaît, en moyenne, plus cher dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (catégorie D) que dans les autres zones d'implantation. En 2019, la recette moyenne par entrée des salles Art et Essai est de 6,31 € dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et de 6,56 € dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de fréquentation des salles Art et Essai apparaît le plus élevé (respectivement 3,35 et 2,86 entrées par habitant en 2019).

20 unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants

présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas Art et Essai supérieur ou égal à 5 entrées annuelles en 2019 : Ajaccio, Beauvais, Belfort, Bourgoin-Jallieu, Charleville-Mézières, Chartres, Cholet, Compiègne, Epinal, Evreux, Laval, Montargis, Nevers, Périgueux, Quimper, Rodez, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Omer, Saint-Quentin et La Teste-de-Buch-Arcachon. Hormis pour Ajaccio, Compiègne et Quimper, le parc cinématographique de ces agglomérations est intégralement classé.

En 2019, en moyenne, une salle Art et Essai est remplie à 14,0 % de sa capacité par séance. Ce taux atteint 16,2 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants (hors Paris) et 15,7 % dans les zones rurales. Il est, en revanche, moins élevé dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (12,6 %) et dans celles de 50 000 à 100 000 habitants (12,6 %).

Les cinémas Art et Essai des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants réalisent la plus forte recette : 86,6 M€.

Les salles Art et Essai des zones rurales ont un meilleur taux d'occupation de leurs fauteuils que celles de Paris : 15,7 % contre 14,5 %.

Hausse sensible des entrées des cinémas Art et Essai dans l'agglomération parisienne

Si la fréquentation des établissements classés progresse de 9,2 % entre 2018 et 2019, ce taux

varie selon la taille des unités urbaines. Cette hausse est particulièrement importante dans l'unité urbaine de Paris : +23,0 %. La fréquentation recule dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (-6,3 %).

Sur la période 2010-2019, la fréquentation des cinémas Art et Essai progresse de 2,6 % (+2,9 % tous cinémas confondus). Le nombre d'entrées augmentent de manière significative dans les zones rurales (+6,6 %) et diminue dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (-1,5 %).

Evolution de la fréquentation des établissements Art et Essai¹ pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	6,20	7,01	6,64	6,35	7,38	7,68	8,07	8,24	8,09	8,77
de 10 000 à 20 000 habitants	5,72	6,13	5,62	5,44	6,47	6,57	7,30	7,37	6,96	7,78
de 20 000 à 50 000 habitants	10,45	11,52	10,68	9,71	11,98	12,99	13,04	14,11	12,59	13,74
de 50 000 à 100 000 habitants	9,89	10,40	9,56	9,39	11,07	10,60	11,50	12,32	11,66	13,00
de 100 000 à 200 000 habitants	2,79	3,18	2,34	2,50	2,68	2,71	2,70	2,53	2,58	2,42
200 000 habitants et plus (hors Paris)	11,32	12,48	10,95	11,16	12,22	12,28	13,66	13,37	13,31	13,43
Paris	9,37	10,11	9,54	9,42	9,77	8,64	9,43	8,99	8,64	10,63
<i>zones rurales</i>	1,19	1,29	1,25	1,14	1,44	1,49	1,60	1,63	1,98	2,12
France	56,93	62,13	56,57	55,12	63,00	62,95	67,31	68,55	65,81	71,89

¹ Classement après appel.
Source : CNC.

4.3

La programmation des unités urbaines métropolitaines

Ensemble des longs métrages

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles, etc.) en sont exclus.

46,0 % des entrées des unités urbaines de moins de 10 000 habitants réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 45,1 % dans les zones rurales et 46,0 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2019. A l'inverse, la part de marché des films français est plus faible dans les grandes agglomérations, s'élevant à 32,2 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et à 33,2 % dans l'agglomération parisienne. En 2019, c'est dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors Paris) que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (58,9 %). Elle dépasse 50 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 habitants et plus.

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines.

35,1 % des entrées de l'agglomération parisienne pour les films Art et Essai

L'agglomération parisienne enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 35,1 % en 2019, devant les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (31,6 %) et les zones rurales (31,3 %). Elle est inférieure à 25 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 à 200 000 habitants.

Part de marché en entrées des films dans les zones rurales et les unités urbaines en 2019 (%)

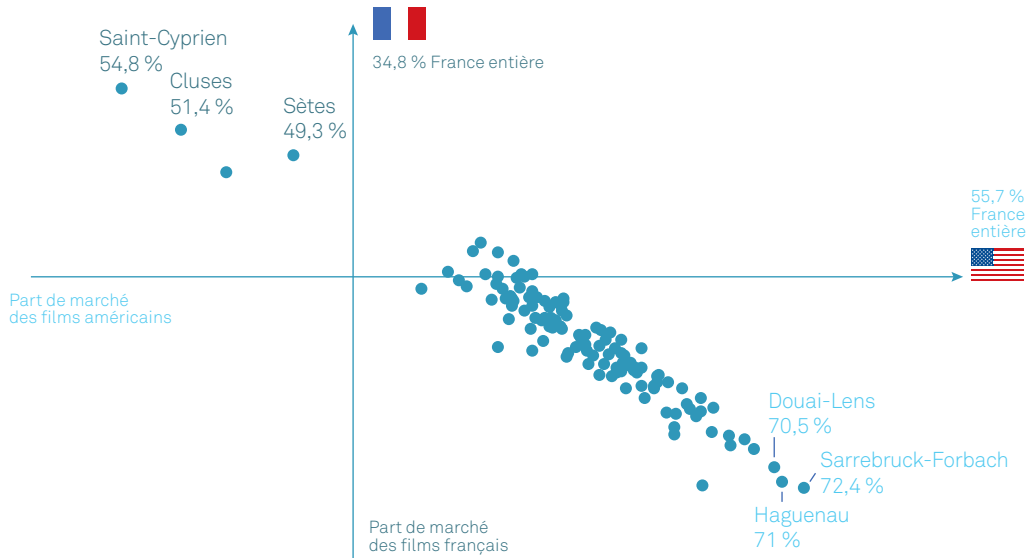
	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	46,0	44,4	7,1	2,5	100,0	31,6	68,4	100,0
10 000 à 20 000 habitants	38,9	53,3	5,9	1,9	100,0	25,5	74,5	100,0
20 000 à 50 000 habitants	36,2	57,1	5,1	1,7	100,0	21,9	78,1	100,0
50 000 à 100 000 habitants	34,3	58,9	5,1	1,7	100,0	21,6	78,4	100,0
100 000 à 200 000 habitants	34,0	58,0	5,7	2,2	100,0	24,7	75,3	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32,2	58,9	6,1	2,8	100,0	27,1	72,9	100,0
Paris	33,2	55,0	7,2	4,7	100,0	35,1	64,9	100,0
<i>zones rurales</i>	45,1	44,9	7,4	2,6	100,0	31,3	68,7	100,0
total	34,8	55,7	6,6	2,9	100,0	28,3	71,7	100,0

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

En 2019, 53 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

80 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

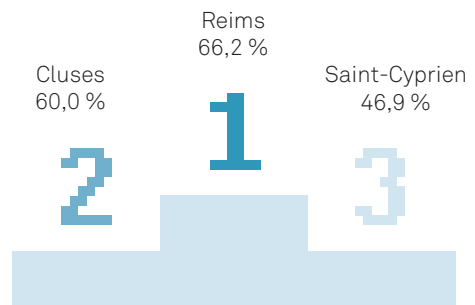
Répartition des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus selon la part de marché des films français et américains en 2019



Les unités urbaines

En 2019, 25 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai 28,3 %
des entrées totales en 2019



Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

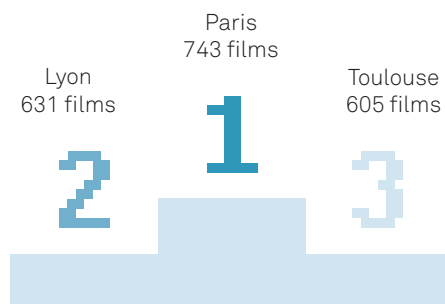
En 2019, 746 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 391 films français et 131 films américains. Parmi ces films, 420 sont recommandés Art et Essai.

Films en première exclusivité dans les zones rurales et les unités urbaines en 2019

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	337	126	95	70	628	391	237	628
10 000 à 20 000 habitants	324	126	89	62	601	373	228	601
20 000 à 50 000 habitants	339	129	93	71	632	398	234	632
50 000 à 100 000 habitants	332	126	92	79	629	391	238	629
100 000 à 200 000 habitants	337	125	91	81	634	395	239	634
200 000 habitants et plus (hors Paris)	352	130	101	109	692	418	274	692
Paris	388	131	103	121	743	420	323	743
<i>zones rurales</i>								
total	391	131	103	121	746	420	326	746

Source: CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

Films en première exclusivité en 2019



Voir aussi sur www.cnc.fr: les séries statistiques sur la programmation dans les unités urbaines

4.4

Le public des établissements des unités urbaines

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de **fréquentation cinématographique** et des **catégories socioprofessionnelles** figurent dans le chapitre 1.5.

La définition des **unités urbaines** apparaît dans le chapitre 4.1.

Davantage de 50 ans et plus dans les toutes petites unités urbaines et les zones rurales

En 2019, seules les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (51,9 %) et celles de 200 000 habitants et plus hors Paris (50,5 %) présentent un public majoritairement masculin.

La composition du public des établissements cinématographiques par tranche d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2019, plus de 45 % des spectateurs des établissements des zones rurales (45,9 %) et des unités urbaines de moins de 10 000 habitants (46,7 %) sont âgés de 50 ans ou plus (moins de 44 % pour les autres unités urbaines). La part des 3-14 ans dans le public est supérieure à la moyenne nationale (17,9 %) uniquement dans l'unité urbaine de Paris (21,8 %). Au global, les moins de 25 ans représentent environ un tiers du public des unités urbaines (entre 31 % et 40 % selon les unités), atteignant 40,4 % dans l'unité urbaine de Paris.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon le genre en 2019 (%)¹

	hommes	femmes
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	49,1	50,9
10 000 à 20 000 habitants	49,1	50,9
20 000 à 50 000 habitants	49,7	50,3
50 000 à 100 000 habitants	49,1	50,9
100 000 à 200 000 habitants	51,9	48,1
200 000 habitants et plus (hors Paris)	50,5	49,5
Paris	49,9	50,1
<i>zones rurales</i>	49,9	50,1
ensemble	50,0	50,0

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'âge en 2019 (%)¹

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	17,6	14,4	7,6	13,6	46,7
10 000 à 20 000 habitants	17,2	16,5	8,3	14,4	43,7
20 000 à 50 000 habitants	15,4	16,3	9,9	14,5	44,0
50 000 à 100 000 habitants	16,0	17,8	11,0	15,2	40,0
100 000 à 200 000 habitants	16,4	18,8	11,1	12,3	41,5
200 000 habitants et plus (hors Paris)	17,3	18,9	11,0	13,7	39,1
Paris	21,8	18,7	10,9	11,4	37,3
<i>zones rurales</i>	17,7	13,2	9,9	13,2	45,9
ensemble	17,9	18,0	10,5	13,4	40,2

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Par rapport aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte nettement plus de CSP+ (31,8 %) que de CSP- (13,0 %) dans le public de ses salles en 2019. Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente de ces mêmes zones.

La part des inactifs atteint près de 60 % dans les zones rurales et les unités urbaines de moins de 10 000 habitants.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'activité socioprofessionnelle en 2019 (%)¹

	CSP +	CSP -	inactifs	dont étudiants
<i>unités urbaines</i>				
moins de 10 000 habitants	23,7	16,8	59,5	28,4
10 000 à 20 000 habitants	22,9	19,3	57,8	29,5
20 000 à 50 000 habitants	26,7	19,3	54,0	27,3
50 000 à 100 000 habitants	27,0	19,8	53,3	29,8
100 000 à 200 000 habitants	28,4	16,7	55,0	31,2
200 000 habitants et plus (hors Paris)	28,6	17,5	53,8	32,6
Paris	31,8	13,0	55,1	36,5
<i>zones rurales</i>				
ensemble	28,4	16,9	54,7	32,0

¹ INSEE - recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.
Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

L'unité urbaine de Paris présente la part la plus importante d'assidus (20,7 %).

Les cinémas de l'agglomération parisienne attirent également un public ne résidant pas en région parisienne : 23,6 % du public de ces établissements n'habite pas l'agglomération.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'habitat en 2019 (%)¹

	région parisienne	autres régions
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	5,9	94,1
10 000 à 20 000 habitants	8,3	91,7
20 000 à 50 000 habitants	9,6	90,4
50 000 à 100 000 habitants	5,1	94,9
100 000 à 200 000 habitants	5,0	95,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	4,4	95,6
Paris	76,4	23,6
<i>zones rurales</i>		
ensemble	21,1	78,9

¹ INSEE - recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.
Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Plus l'unité urbaine est densément peuplée, plus le public du cinéma est assidu

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (20,7 %). La part des occasionnels au sein du public

des établissements implantés dans les zones rurales et les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants est élevée, à plus de 47 % en moyenne en 2019, contre 40,9 % au niveau national.

Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2019 (%)¹

	assidus	réguliers	occasionnels
<i>unités urbaines</i>			
moins de 10 000 habitants	13,6	44,1	42,3
10 000 à 20 000 habitants	11,8	42,4	45,8
20 000 à 50 000 habitants	8,8	43,9	47,3
50 000 à 100 000 habitants	10,1	45,8	44,1
100 000 à 200 000 habitants	12,4	46,3	41,3
200 000 habitants et plus (hors Paris)	14,3	45,1	40,6
Paris	20,7	44,7	34,6
<i>zones rurales</i>			
	10,6	40,9	48,6
ensemble	14,3	44,8	40,9

¹ INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La part des occasionnels est plus forte dans les zones rurales.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
Les séries statistiques sur
le public du cinéma selon les
catégories d'établissements.

A large, stylized number '5' is the central graphic element. It is composed of a white top horizontal bar, a white vertical stem on the left, and a light blue circular base. The number is set against a solid blue background.

CHAPITRE CINQ

Les communes

5.1

Le parc cinématographique des communes métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence. Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles.

D'après le recensement de 2015, 129 communes métropolitaines comptent plus de 50 000 habitants, contre 127 pour le recensement de 2013. Quatre communes dépassent le seuil des 50 000 habitants entre les deux comptages : Cherbourg-Octeville (50), Corbeil-Essonnes (91), Bobigny (93) et Sevrans (93). À l'inverse, deux communes descendent sous le seuil des 50 000 habitants entre les deux recensements : Belfort (90) et Laval (53).

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille des communes

En 2019, 1 672 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des œuvres cinématographiques et ayant transmis au moins une déclaration de recettes au CNC). Les communes équipées regroupent 48,6 % de la population française d'après les données du recensement de 2015. Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées. Toutes les communes de 100 000 habitants et plus abritent au moins un établissement cinématographique actif en 2019. La quasi-totalité des communes de 50 000 à 100 000 habitants, à l'exception de Sevrans (93), est également dans ce cas. L'équipement cinématographique se réduit avec la taille de la commune. Si 81,1 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants disposent d'au moins un cinéma, 56,5 % des communes de 10 000 à 20 000 habitants sont dans ce cas en 2019 et 3,0 % des communes de moins de 10 000 habitants.

1 672 communes équipées d'au moins un cinéma en 2019.

Communes et population équipées de salles de cinéma selon la taille des communes en 2019

	communes équipées			population totale ¹		population équipée ¹	
	communes existantes ¹	nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
moins de 10 000 habitants	34 355	1 018	3,0	32,903	51,2	4,387	13,3
10 000 à 20 000 habitants	499	282	56,5	6,853	10,7	4,000	58,4
20 000 à 50 000 habitants	318	258	81,1	9,683	15,1	8,055	83,2
50 000 à 100 000 habitants	75	74	98,7	5,005	7,8	4,955	99,0
100 000 à 200 000 habitants	29	29	100,0	3,905	6,1	3,905	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	100,0	3,745	5,8	3,745	100,0
Paris	1	1	100,0	2,206	3,4	2,206	100,0
France	35 287	1 672	4,7	64,301	100,0	31,254	48,6

¹ INSEE - Recensement 2015.
Source : CNC.

Près des 2/3 des cinémas dans les petites communes

Les communes de moins de 20 000 habitants regroupent 65,7 % des établissements, 40,9 % des écrans et 40,9 % des fauteuils en 2019. Elles totalisent 29,6 % des séances, 29,8 % des entrées et 27,5 % des recettes. Cet écart entre leur part de marché en entrées et en recettes s'explique par une politique tarifaire plus avantageuse dans ces communes. En effet, la recette moyenne par entrée s'élève à 6,19 € dans les villes de moins de 10 000 habitants et à 6,36 € dans celles de 10 000 à 20 000 habitants (6,79 € sur l'ensemble du territoire). Cette politique tarifaire résulte également de l'implantation d'établissements de petite taille : 1,86 écran par établissement en moyenne dans les plus petites communes, contre 2,99 écrans par établissement sur l'ensemble du territoire. 83,2 % des mono-écrans sont situés dans les communes de moins de 20 000 habitants en 2019.

Les communes de 50 000 habitants et plus (hors Paris) assurent 33,1 % des séances de 2019, 31,6 % des entrées et 32,5 % des recettes.

Les communes de moins de 10 000 habitants dégagent la plus faible recette moyenne par entrée en 2019 (6,19 €, contre 6,79 € sur l'ensemble du territoire).

La recette moyenne par entrée est plus élevée dans ces villes atteignant 6,70 € dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants, 6,98 € dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et 7,36 € dans celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris). Par ailleurs, 14,3 % des établissements actifs, 27,4 % des écrans et 27,3 % des fauteuils sont situés dans ces communes en 2019. Elles abritent 39,2 % des multiplexes. En moyenne, un établissement compte 5,71 écrans dans ces communes, soit des établissements de très grande taille, ouverts tous les jours et toute la journée. Leur capacité de programmation explique en partie leurs parts de marché.

Équipement selon la taille des communes en 2019

	établissements actifs					écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants ³ par fauteuil
	total	multiplexes ¹	% du total	art et essai ²	% du total				
moins de 10 000 habitants	1 041	26	2,5	658	63,2	1 621	305	188	108
10 000 à 20 000 habitants	302	19	6,3	184	60,9	877	162	185	42
20 000 à 50 000 habitants	327	83	25,4	192	58,7	1 532	289	189	33
50 000 à 100 000 habitants	130	34	26,2	70	53,8	633	122	192	41
100 000 à 200 000 habitants	92	33	35,9	44	47,8	570	104	183	37
200 000 habitants et plus (hors Paris)	71	24	33,8	30	42,3	470	85	181	44
Paris	82	13	15,9	39	47,6	411	74	180	30
France	2 045	232	11,3	1 217	59,5	6 114	1 141	187	56

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Classement après appel.

³ INSEE - Recensement 2015.

Source : CNC

Résultats de fréquentation selon la taille des communes en 2019

	séances milliers	entrées		recettes guichets ¹		recette moyenne par entrée (€) ¹	indice de fréquent- ation ^{2,3}	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils ⁴
		millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	1 432	36,20	17,0	224,11	15,5	6,19	1,10	119	13,6%
10 000 à 20 000 habitants	1 107	27,35	12,8	173,94	12,0	6,36	3,99	169	13,8%
20 000 à 50 000 habitants	2 389	59,71	28,0	412,95	28,5	6,92	6,17	207	13,6%
50 000 à 100 000 habitants	1 060	23,95	11,2	160,36	11,1	6,70	4,78	197	12,2%
100 000 à 200 000 habitants	962	21,41	10,0	149,47	10,3	6,98	5,48	205	12,4%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	816	21,90	10,3	161,12	11,1	7,36	5,85	257	14,9%
Paris	805	22,55	10,6	165,67	11,4	7,35	10,22	305	16,1%
France	8 571	213,07	100,0	1 447,60	100,0	6,79	3,31	187	13,7%

¹ Toutes Taxes Comprises.

² INSEE - Recensement 2015.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC. - ² INSEE - Recensement 2015.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon la densité du parc en 2019 (nombre de fauteuils par habitant)

les 10 plus forts	
La Rochelle (75 404 habitants)	1/14
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	1/14
Rouen (110 169 habitants)	1/16
Valence (62 479 habitants)	1/18
Tours (136 252 habitants)	1/19
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	1/19
Pau (77 215 habitants)	1/19
Vannes (53 200 habitants)	1/19
Nancy (105 162 habitants)	1/20
Epinay-sur-Seine (54 840 habitants)	1/20

les 10 plus faibles	
Aubervilliers (83 782 habitants)	1/660
Villeurbanne (148 665 habitants)	1/619
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	1/325
Clamart (52 645 habitants)	1/299
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	1/295
Grasse (50 937 habitants)	1/221
Drancy (69 568 habitants)	1/211
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	1/184
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	1/169
Courbevoie (83 136 habitants)	1/167

Lecture : À La Rochelle, il existe un fauteuil pour 14 habitants.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015.

108 communes nouvellement équipées en dix ans

En 2010, 1 645 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 672 en 2019, soit 27 communes de plus. L'intégralité des communes de 100 000 habitants et plus est depuis longtemps équipée.

81 communes équipées en 2010 ne le sont plus en 2019. 63 comptent moins de 10 000 habitants, sept entre 10 000 et 20 000 habitants, 10 entre 20 000 et 50 000 habitants et une entre 50 000 et 100 000 habitants (Sevrans dans l'agglomération parisienne). Parmi les communes de 20 000 à 50 000 habitants, six sont situées dans l'agglomération parisienne (Draveil, Fresnes, Herblay, Plaisir, Sannois et Villeneuve-Saint-Georges), une dans l'agglomération bordelaise (Lormont), une dans l'agglomération de Compiègne (Compiègne), une dans l'agglomération lyonnaise (Oullins) et une dans l'agglomération de Nancy (Vandœuvre-lès-Nancy).

Hausse du nombre de communes équipées en salles de cinéma.

À l'inverse, 108 communes sont désormais équipées d'au moins un cinéma. 80 comptent moins de 10 000 habitants, 16 entre 10 000 et 20 000 habitants, neuf entre 20 000 et 50 000 habitants (huit sont situées dans l'agglomération parisienne – Alfortville, Bois-Colombes, Corneilles-en-Parisis, Eaubonne, Longjumeau, Montmorency, Villeneuve-le-Roi, Yerres – et la dernière dans l'agglomération d'Armentières – Armentières) et trois entre 50 000 et 100 000 habitants (Levallois-Perret, Maisons-Alfort et Sarcelles, toutes dans l'agglomération parisienne).

Communes équipées selon leur taille

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 10 000 habitants	1 001	995	999	997	991	1 004	1 009	1 011	1 006	1 018
10 000 à 20 000 habitants	273	272	275	278	278	281	280	279	281	282
20 000 à 50 000 habitants	259	259	259	256	257	256	258	258	256	258
50 000 à 100 000 habitants	72	72	72	71	71	71	73	74	74	74
100 000 à 200 000 habitants	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	1 645	1 638	1 645	1 642	1 637	1 652	1 660	1 662	1 657	1 672

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

15 établissements de moins dans les communes de 20 000 à 200 000 habitants en dix ans

Le parc cinématographique français perd cinq établissements entre 2010 et 2019. Les communes les plus touchées par le recul sont celles de 20 000 à 200 000 habitants (15 établissements de moins). Les communes de moins de 10 000 habitants abritent plus de la moitié des établissements : 1 041 cinémas (50,9 % du parc national) et gagnent quatre établissements en 10 ans. Les communes de 200 000 habitants et plus (hors Paris) comptent six établissements de plus en 2019 par rapport à 2010 et Paris en abrite deux de moins.

Plus de la moitié des établissements situés dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Établissements selon la taille des communes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 10 000 habitants	1 037	1 030	1 027	1 022	1 013	1 027	1 033	1 036	1 030	1 041
10 000 à 20 000 habitants	300	294	299	303	302	305	304	303	304	302
20 000 à 50 000 habitants	330	331	330	323	324	324	326	330	326	327
50 000 à 100 000 habitants	135	134	131	129	131	132	134	132	131	130
100 000 à 200 000 habitants	99	96	95	94	94	92	92	94	92	92
200 000 habitants et plus (hors Paris)	65	66	67	68	69	68	68	67	72	71
Paris	84	83	86	88	87	85	87	84	85	82
France	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

486 écrans supplémentaires dans les communes de moins de 50 000 habitants en dix ans

L'extension du parc d'écrans (646 écrans de plus au total entre 2010 et 2019) concerne davantage les communes de moins de 50 000 habitants : les villes de moins de 10 000 habitants comptent 151 écrans de plus en 2019 par rapport à 2010. Ce gain s'établit à 132 écrans pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants et à 203 écrans pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Au total, les communes de moins de 50 000 habitants, qui regroupent 76,9 % de la population, abritent

65,9 % des écrans actifs en 2019 (64,8 % en 2010). Les villes de 50 000 habitants et plus profitent moins de l'extension du nombre d'écrans : les communes de 50 000 à 100 000 habitants comptent 40 écrans de plus en 2019 par rapport à 2010, les communes de 100 000 à 200 000 habitants en comptent 32 de plus et celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris) 40 de plus. La capitale gagne 48 écrans entre 2010 et 2019 pour deux cinémas de moins. L'extension du parc reflète notamment l'installation des multiplexes dans les petites communes, en périphérie des grandes villes.

Écrans selon la taille des communes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 10 000 habitants	1 470	1 475	1 486	1 486	1 488	1 530	1 559	1 573	1 577	1 621
10 000 à 20 000 habitants	745	741	747	774	782	808	814	825	848	877
20 000 à 50 000 habitants	1 329	1 335	1 341	1 371	1 382	1 416	1 445	1 482	1 498	1 532
50 000 à 100 000 habitants	593	596	597	583	608	620	622	626	629	633
100 000 à 200 000 habitants	538	526	519	530	536	538	538	560	560	570
200 000 habitants et plus (hors Paris)	430	431	445	444	447	440	445	441	454	470
Paris	363	364	373	401	404	389	419	406	417	411
France	5 468	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 983	6 114

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Les 10 premières communes de 50 000 habitants et plus selon le nombre d'écrans en 2019

Paris (2 206 488 habitants)	411
Lyon (513 275 habitants)	95
Marseille (861 635 habitants)	68
Bordeaux (249 712 habitants)	52
Nice (342 522 habitants)	50
Lille (232 741 habitants)	47
Strasbourg (277 270 habitants)	40
Tours (136 252 habitants)	37
Montpellier (277 639 habitants)	36
Toulouse (471 941 habitants)	35

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

203 écrans de plus dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants en 2019 par rapport à 2010.

Progression de la fréquentation dans les plus petites communes

La fréquentation des salles de cinéma sur le plan national progresse entre 2010 et 2019 (+2,9 %). Les communes de 10 000 à 20 000 habitants sont celles qui enregistrent la plus forte hausse (+23,9 %), suivies des communes de moins de 10 000 habitants (+17,7 %), des communes de 20 000 à 50 000 habitants (+11,3 %), et des communes de 50 000 à 100 000 habitants (+1,5 %). À l'inverse, la fréquentation des salles

parisiennes recule sur la période (-18,7 %), comme celles des communes de 200 000 habitants et plus (-13,7 %) et celles des communes de 100 000 à 200 000 habitants (-10,3 %).

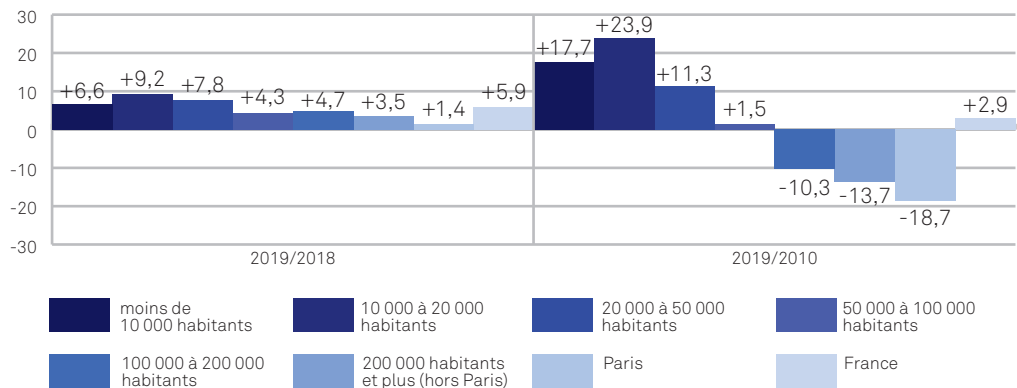
Entre 2018 et 2019, le nombre d'entrées augmente de 5,9 % sur l'ensemble du territoire. Les communes de 10 000 à 20 000 habitants (+9,2 %) sont celles qui enregistrent la plus forte hausse et Paris (+1,4 %) la plus faible.

Entrées selon la taille des communes (millions)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 10 000 habitants	30,77	33,40	30,81	28,78	32,13	32,40	34,51	34,71	33,96	36,20
10 000 à 20 000 habitants	22,07	23,70	21,92	21,02	23,82	24,23	25,74	25,60	25,04	27,35
20 000 à 50 000 habitants	53,65	57,02	53,43	50,82	55,99	55,46	58,32	57,25	55,41	59,71
50 000 à 100 000 habitants	23,59	24,83	23,12	21,73	23,98	24,34	25,02	24,58	22,95	23,95
100 000 à 200 000 habitants	23,87	24,21	22,49	21,36	23,00	22,24	22,40	21,36	20,46	21,41
200 000 habitants et plus (hors Paris)	25,39	25,79	24,51	23,44	23,91	22,72	23,03	22,03	21,15	21,90
Paris	27,76	28,26	27,30	26,58	26,25	23,98	24,17	23,89	22,25	22,55
France	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,07

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015.

Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)



Source: CNC / INSEE – Recensement 2015.

13 communes de 50 000 habitants et plus enregistrent une baisse de leurs entrées en 2019

Maisons-Alfort (94), Bondy (93), Sarcelles (95) et Reims (51) sont les quatre communes qui enregistrent la plus forte progression de leurs entrées entre 2018 et 2019 (respectivement +33,8 %, +33,0 %, +31,0 % et +31,0 %). À Maisons-Alfort, le mono-écran implanté dans la ville a ouvert 3 semaines de plus en 2019 (+7,9 % par rapport à 2018) et a organisé huit séances supplémentaires (+4,8 %). La programmation du cinéma a eu davantage de succès en 2019, rassemblant 112 spectateurs par séance (88 spectateurs par séance en 2018). À Bondy, le mono-écran a proposé au moins une séance au cours de 44 semaines en 2019 (42 semaines en 2018) donnant lieu à 15,3 % de séances supplémentaires. Chaque séance a enregistré 4 entrées de plus en 2019 par rapport à 2018. À Sarcelles, la programmation du CGR My Place ouvert en octobre 2017 (10 écrans) continue d'attirer massivement les spectateurs puisque

pour 1,8 % de séances en moins, le cinéma compte 31,0 % d'entrées supplémentaires en 2019 par rapport à 2018. À Reims, Gaumont a cédé un cinéma de 7 écrans en 2017. Des travaux ont été entrepris par le nouvel exploitant, le cinéma a rouvert en 2019 avec 4 écrans supplémentaires. Bobigny (93), Bondy (93) et Aubervilliers (93) sont les communes qui enregistrent la recette moyenne par entrée la plus faible à respectivement 2,93 €, 3,29 € et 3,33 € (6,79 € en moyenne sur l'ensemble du territoire). Ces villes abritent un seul établissement en 2019, un mono-écran pour Bondy et Aubervilliers et un cinéma de deux écrans pour Bobigny.

Levallois-Perret (92), Boulogne-Billancourt (92) et Marseille (13) sont celles pour lesquelles la recette moyenne par entrée est la plus élevée (respectivement 8,68 €, 8,40 € et 8,05 €). Mis à part à Neuilly-sur-Seine et Boulogne-Billancourt, les huit autres communes ayant la recette moyenne par entrée la plus élevée abritent au moins un multiplexe. Montpellier et Nice en abrite deux et Marseille quatre.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon la recette moyenne par entrée¹ en 2019

les 10 plus fortes	
Levallois-Perret (64 195 habitants)	8,68€
Boulogne-Billancourt (117 931 habitants)	8,40€
Marseille (861 635 habitants)	8,05€
Nice (342 522 habitants)	7,96€
Valence (62 479 habitants)	7,93€
Montpellier (277 639 habitants)	7,74€
Epinay-sur-Seine (54 840 habitants)	7,71€
Neuilly-sur-Seine (60 910 habitants)	7,68€
Chambéry (59 697 habitants)	7,64€
Amiens (132 874 habitants)	7,63€

les 10 plus faibles	
Bobigny (51 716 habitants)	2,93€
Bondy (53 439 habitants)	3,29€
Aubervilliers (83 782 habitants)	3,33€
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	3,73€
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	3,75€
Drancy (69 568 habitants)	3,89€
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	3,94€
Pantin (55 180 habitants)	3,95€
Villeurbanne (148 665 habitants)	4,06€
Le Blanc-Mesnil (55 297 habitants)	4,09€

¹ Toutes Taxes Comprises.

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015.

L'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population de la zone) le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq (59). Il atteint 15,25 entrées par habitant. L'UGC Ciné Cité, situé entre l'université Lille 1 et l'université Lille 3, attire une large population d'étudiants pour lesquels la sortie cinéma est très appréciée. Ivry-sur-Seine (94) enregistre le deuxième plus fort indice de fréquentation (14,18). Ce résultat peut être attribué à l'implantation sur la commune d'un multiplexe, le Pathé Quai d'Ivry, aux abords du boulevard périphérique et en face

En 2019, l'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq.

du centre commercial de Bercy. Ce cinéma attire sans doute des spectateurs franciliens ne résidant pas à Ivry-sur-Seine.

Les communes de 50 000 habitants et plus selon l'indice de fréquentation¹ en 2019

les 10 plus forts		les 10 plus faibles	
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	15,25	La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	0,03
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	14,18	Drancy (69 568 habitants)	0,19
Vannes (53 200 habitants)	12,63	Clamart (52 645 habitants)	0,31
Valence (62 479 habitants)	12,63	Grasse (50 937 habitants)	0,33
Lille (232 741 habitants)	12,61	Aubervilliers (83 782 habitants)	0,34
Tours (136 252 habitants)	12,38	Maisons-Alfort (54 915 habitants)	0,35
Aulnay-sous-Bois (83 584 habitants)	12,20	Villejuif (56 661 habitants)	0,42
La Rochelle (75 404 habitants)	12,16	Villeurbanne (148 665 habitants)	0,45
Rouen (110 169 habitants)	11,71	Bobigny (51 716 habitants)	0,48
La Roche-sur-Yon (53 578 habitants)	11,29	Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	0,59

¹ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Les meilleurs taux d'occupation des fauteuils (rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran) sont dégagés par

La Seyne-sur-Mer (cité balnéaire du 83 abritant un mono-écran - 58,1 %), Maisons-Alfort (commune du 94 abritant un mono-écran - 27,6 %) et Courbevoie (commune du 92 abritant deux mono-écrans dont un classé Art et Essai - 25,3 %).

Les communes de 50 000 habitants et plus selon le taux d'occupation des fauteuils¹ en 2019

les 10 plus forts		les 10 plus faibles	
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	58,1%	Evry (53 871 habitants)	6,6%
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	27,6%	Cherbourg-Octeville (80 616 habitants)	6,7%
Courbevoie (83 136 habitants)	25,3%	Chelles (53 833 habitants)	7,2%
Antony (61 711 habitants)	23,9%	Pau (77 215 habitants)	7,7%
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	22,0%	Grasse (50 937 habitants)	7,8%
Montreuil (106 691 habitants)	21,9%	Fréjus (52 897 habitants)	7,9%
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	21,6%	Mulhouse (110 370 habitants)	8,1%
Villeurbanne (148 665 habitants)	21,5%	Roubaix (96 077 habitants)	8,2%
Pessac (61 332 habitants)	21,2%	Clermont-Ferrand (141 398 habitants)	8,3%
Boulogne-Billancourt (117 931 habitants)	20,2%	Calais (75 961 habitants)	8,3%

¹ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Équipement et résultats d'exploitation en 2019 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	popu- lation (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne/ entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux d'occupation des fauteuils ⁴	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
13	Aix-en-Provence	0,143	0,867	+3,8%	6,429	7,42	6,07	27,0	19,3%	19,3%	4	16	2 676	3	1
2A	Ajaccio	0,068	0,363	+1,5%	2,334	6,43	5,30	10,4	18,0%	18,0%	5	10	2 625	1	-
80	Amiens	0,133	0,830	+0,7%	6,339	7,63	6,25	24,0	15,6%	15,6%	3	14	3 111	2	1
49	Angers	0,152	1,034	+4,9%	7,373	7,13	6,82	34,7	17,2%	17,2%	2	19	3 333	1	1
74	Annecy	0,126	0,898	+7,1%	6,769	7,54	7,15	28,3	18,5%	18,5%	7	20	4 396	5	1
06	Antibes	0,075	0,137	+5,4%	0,878	6,39	1,84	5,2	17,7%	17,7%	1	3	456	1	-
92	Antony	0,062	0,239	+7,3%	1,339	5,59	3,88	6,1	23,9%	23,9%	1	4	665	1	-
95	Argenteuil	0,110	0,084	+15,0%	0,378	4,51	0,76	4,4	9,2%	9,2%	2	4	954	2	-
13	Arles	0,053	0,122	+4,3%	0,742	6,06	2,32	8,2	13,2%	13,2%	2	6	714	1	-
92	Asnières-sur-Seine	0,087	0,184	+12,5%	1,115	6,07	2,12	6,3	18,2%	18,2%	1	4	646	1	-
93	Aubervilliers	0,084	0,029	+8,2%	0,095	3,33	0,34	1,1	19,8%	19,8%	1	1	127	1	-
93	Aulnay-sous-Bois	0,084	1,020	+8,5%	6,655	6,52	12,20	30,6	17,9%	17,9%	2	16	3 381	1	1
84	Avignon	0,092	0,848	-1,9%	6,280	7,40	9,21	39,6	12,8%	12,8%	4	21	3 578	2	1
60	Beauvais	0,055	0,470	+5,5%	3,239	6,89	8,57	22,9	11,6%	11,6%	2	13	2 315	2	1
25	Besançon	0,117	0,342	+6,7%	2,249	6,57	2,93	19,0	11,7%	11,7%	3	12	2 093	2	1
34	Béziers	0,076	0,323	+7,6%	2,095	6,49	4,25	16,0	12,8%	12,8%	1	9	1 462	1	1
93	Le Blanc-Mesnil	0,055	0,066	+9,0%	0,269	4,09	1,19	3,3	13,5%	13,5%	1	3	447	1	-
93	Bobigny	0,052	0,025	-33,3%	0,073	2,93	0,48	1,5	9,1%	9,1%	2	3	443	1	-
93	Bondy	0,053	0,034	+33,0%	0,111	3,29	0,63	1,2	8,7%	8,7%	1	1	324	1	-
33	Bordeaux	0,250	2,050	-0,5%	13,352	6,51	8,21	100,3	13,5%	13,5%	4	52	7 979	1	3
92	Boulogne-Billancourt	0,118	0,655	+8,8%	5,504	8,40	5,55	15,9	20,2%	20,2%	2	8	1 646	1	-
18	Bourges	0,066	0,512	+7,4%	3,614	7,06	7,75	25,0	9,7%	9,7%	2	13	2 730	1	1
29	Brest	0,139	1,060	+10,4%	6,863	6,48	7,61	54,0	11,3%	11,3%	4	31	5 556	1	2

dept	commune	popu- lation (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne/ entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux d'occupation des fauteuils ⁴	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	Art et Essai ⁵	éta-b. multiplexes ⁶
14	Caen	0,106	0,807	+4,0%	5,521	6,84	7,60	25,2	17,7%	17,7%	3	14	3 115	1	1
62	Calais	0,076	0,054	+4,4%	0,271	5,01	0,71	5,2	8,3%	8,3%	1	4	498	1	-
06	Cannes	0,074	0,448	+1,8%	2,902	6,49	6,02	21,2	15,4%	15,4%	8	18	3 091	3	-
95	Cergy	0,063	0,505	+1,1%	3,477	6,88	7,97	27,3	9,5%	9,5%	1	14	2 768	-	1
73	Chambéry	0,060	0,547	+3,1%	4,179	7,64	9,16	27,1	13,4%	13,4%	4	17	2 584	3	1
94	Champigny-sur-Marne	0,077	0,150	+9,8%	0,867	5,77	1,96	8,3	9,7%	9,7%	1	5	944	1	-
77	Chelles	0,054	0,076	+22,4%	0,396	5,23	1,41	3,3	7,2%	7,2%	1	2	645	1	-
50	Cherbourg-Octeville	0,081	0,458	+6,3%	3,134	6,84	5,69	33,0	6,7%	6,7%	3	18	3 841	2	1
49	Cholet	0,054	0,403	+7,0%	2,459	6,11	7,48	17,1	16,6%	16,6%	1	10	1 443	1	1
92	Clamart	0,053	0,016	-45,2%	0,085	5,23	0,31	0,6	16,3%	16,3%	1	1	176	1	-
63	Clermont-Ferrand	0,141	0,844	+5,6%	5,418	6,42	5,97	63,2	8,3%	8,3%	6	35	5 712	3	1
92	Clichy	0,060	0,044	+12,5%	0,184	4,19	0,73	0,9	8,5%	8,5%	1	1	549	1	-
68	Colmar	0,070	0,543	+1,8%	3,934	7,24	7,73	24,3	11,1%	11,1%	1	12	2 458	-	1
92	Colombes	0,085	0,143	+9,7%	0,783	5,50	1,67	6,5	18,0%	18,0%	2	5	799	2	-
91	Corbeil-Essonnes	0,050	0,054	+4,5%	0,232	4,33	1,06	3,5	12,3%	12,3%	1	3	380	1	-
92	Courbevoie	0,083	0,059	+9,1%	0,259	4,42	0,70	1,6	25,3%	25,3%	2	2	499	1	-
94	Créteil	0,091	0,869	-2,5%	5,595	6,44	9,58	31,7	12,6%	12,6%	3	22	4 284	2	1
21	Dijon	0,155	0,533	+0,2%	3,267	6,13	3,44	37,6	8,8%	8,8%	4	24	3 908	2	1
93	Drancy	0,070	0,013	+0,9%	0,051	3,89	0,19	0,3	15,6%	15,6%	1	1	329	-	-
59	Dunkerque	0,089	0,612	+1,6%	3,912	6,39	6,89	27,4	12,0%	12,0%	2	17	3 207	1	1
93	Epinal-sur-Seine	0,055	0,479	+10,9%	3,697	7,71	8,74	23,8	9,6%	9,6%	2	13	2 745	-	1

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2019 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	popu- lation (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux éta-blis- sements actifs	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
91	Evry	0,054	0,264	-5,2%	1,933	7,31	4,91	19,9	6,6%	1	10	2 052	-	1	
94	Fontenay-sous-Bois	0,054	0,041	+10,3%	0,152	3,73	0,76	1,0	22,0%	1	1	182	1	-	
83	Fréjus	0,053	0,061	+3,6%	0,342	5,63	1,15	4,5	7,9%	2	4	952	1	-	
06	Grasse	0,051	0,017	+0,9%	0,081	4,75	0,33	1,9	7,8%	1	2	230	1	-	
38	Grenoble	0,161	1,142	+2,6%	7,963	6,97	7,11	56,9	10,7%	5	31	5 872	2	1	
76	Le Havre	0,172	0,706	+0,5%	4,996	7,07	4,10	31,4	13,3%	3	18	2 990	2	1	
83	Hyères	0,056	0,182	-0,4%	1,080	5,94	3,22	9,7	15,8%	1	6	730	1	-	
92	Issy-les-Moulineaux	0,069	0,041	+10,3%	0,205	4,99	0,59	0,5	21,6%	1	1	376	-	-	
94	Ivry-sur-Seine	0,060	0,845	+2,6%	6,377	7,55	14,18	29,5	10,9%	2	16	4 337	1	1	
92	Levallois-Perret	0,064	0,493	+15,8%	4,280	8,68	7,68	14,9	17,5%	1	8	1 538	-	1	
59	Lille	0,233	2,936	+1,4%	21,762	7,41	12,61	82,9	15,5%	4	47	11 209	2	2	
87	Limoges	0,134	0,922	+3,9%	6,297	6,83	6,90	45,5	11,7%	3	31	5 403	1	2	
56	Lorient	0,058	0,381	+2,7%	2,493	6,55	6,61	19,2	10,2%	1	11	2 160	-	1	
69	Lyon	0,513	4,169	+4,1%	30,783	7,38	8,12	171,6	13,4%	15	95	17 198	6	6	
94	Maisons-Alfort	0,055	0,019	+33,8%	0,096	4,95	0,35	0,2	27,6%	1	1	406	-	-	
72	Le Mans	0,143	0,708	+5,2%	4,866	6,87	4,94	39,1	12,2%	5	24	3 513	1	1	
13	Marseille	0,862	2,631	+12,2%	21,180	8,05	3,05	97,8	16,9%	13	68	10 759	4	4	
77	Meaux	0,054	0,255	+4,4%	1,584	6,21	4,75	12,2	13,0%	1	7	1 129	-	-	
33	Mégnac	0,070	0,250	+8,5%	1,319	5,27	3,57	7,0	13,9%	1	4	1 041	-	-	
57	Metz	0,117	0,165	+25,8%	0,998	6,05	1,40	13,5	9,0%	1	7	972	-	-	
82	Montauban	0,060	0,488	+4,9%	3,362	6,89	8,14	23,6	11,2%	2	13	2 419	1	1	
34	Montpellier	0,278	2,001	+2,2%	15,492	7,74	7,21	66,0	16,7%	6	36	6 559	3	2	
93	Montreuil	0,107	0,358	+8,0%	1,535	4,28	3,36	8,6	21,9%	1	6	1 139	1	-	
68	Mulhouse	0,110	0,716	+4,0%	5,266	7,35	6,49	36,9	8,1%	3	23	5 513	1	2	

dept	commune	popu- lation (millions) ¹	entrées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne/ entrée (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux d'occupation des fauteuils ⁴	établiss- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	Art et multiplexes ⁶ Essai ⁵
54	Nancy	0,105	1,138	+2,3%	8,031	7,05	10,83	46,2	12,7%	12,7%	5	27	5 365	2
92	Nanterre	0,094	0,137	+5,0%	0,762	5,58	1,46	6,8	12,2%	12,2%	1	4	660	1
44	Nantes	0,303	1,077	+6,4%	7,194	6,68	3,55	40,5	18,8%	18,8%	5	24	3 546	4
11	Narbonne	0,053	0,392	+3,6%	2,724	6,95	7,33	18,4	15,2%	15,2%	2	10	1 518	1
92	Neuilly-sur-Seine	0,061	0,085	+26,6%	0,652	7,68	1,39	2,4	14,0%	14,0%	1	2	500	-
06	Nice	0,343	2,186	+4,8%	17,404	7,96	6,38	88,2	14,2%	14,2%	8	50	8 812	2
30	Nîmes	0,151	1,141	+1,1%	8,408	7,37	7,57	52,3	12,6%	12,6%	4	32	5 567	1
79	Niort	0,059	0,513	+3,4%	3,590	7,00	8,70	25,3	11,0%	11,0%	2	14	2 945	1
93	Noisy-le-Grand	0,066	0,581	+1,8%	3,622	6,23	8,78	26,1	13,2%	13,2%	2	13	2 213	1
45	Orléans	0,115	0,770	+8,5%	5,641	7,32	6,72	29,7	12,8%	12,8%	2	15	3 038	1
93	Pantin	0,055	0,089	+9,3%	0,351	3,95	1,61	3,1	18,9%	18,9%	1	3	457	1
75	Paris	2,206	22,555	+1,4%	165,665	7,35	10,22	804,7	16,1%	16,1%	82	411	74 052	39
64	Pau	0,077	0,582	+1,8%	4,074	7,00	7,53	38,3	7,7%	7,7%	3	21	4 130	1
66	Perpignan	0,122	0,912	+0,8%	6,140	6,73	7,48	36,4	16,3%	16,3%	2	21	3 235	1
33	Pessac	0,061	0,228	+9,7%	1,137	4,99	3,72	7,2	21,2%	21,2%	1	5	767	1
86	Poitiers	0,088	0,209	+3,8%	1,168	5,58	2,38	14,1	10,2%	10,2%	3	9	1 319	2
29	Quimper	0,064	0,583	+5,3%	3,935	6,76	9,17	25,4	13,4%	13,4%	3	18	2 988	2
51	Reims	0,184	0,207	+31,0%	1,244	6,00	1,13	12,0	13,1%	13,1%	2	16	2 213	1
35	Rennes	0,215	1,244	-1,7%	9,215	7,41	5,78	37,0	16,0%	16,0%	4	23	4 898	2
17	La Rochelle	0,075	0,917	+4,7%	6,327	6,90	12,16	38,7	11,9%	11,9%	4	23	5 502	2
85	La Roche-sur-Yon	0,054	0,605	+3,5%	4,038	6,68	11,29	17,7	16,5%	16,5%	2	11	2 308	1
59	Roubaix	0,096	0,213	-5,2%	1,242	5,84	2,21	14,7	8,2%	8,2%	1	9	1 590	-
76	Rouen	0,110	1,290	+2,6%	9,671	7,49	11,71	65,6	10,1%	10,1%	3	35	6 905	1

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

⁵ Classement après appel.

⁶ Etablissements de 8 écrans et plus.
Source : CNC.

Équipement et résultats d'exploitation en 2019 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	popu- lation (millions) ¹	entraées (millions)	évolution des entrées 2019/2018	recettes guichets (M€) ²	recette moyenne / entrées (€) ²	indice de fréquen- tation ³	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils ⁴	taux d'occupation des fauteuils ⁴	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai ⁵	multi- plexes ⁶
92	Rueil-Malmaison	0,079	0,271	+7,7%	1,610	5,94	3,44	8,2	14,7%	14,7%	2	6	1 377	1	-
93	Saint-Denis	0,111	0,334	-1,0%	2,484	7,44	3,01	17,3	11,3%	11,3%	2	11	1 911	1	1
42	Saint-Etienne	0,171	0,690	-1,8%	4,340	6,29	4,03	44,2	8,7%	8,7%	4	26	4 753	2	2
94	Saint-Maur-des-Fossés	0,075	0,172	+6,6%	0,967	5,63	2,29	7,5	8,7%	8,7%	2	5	1 311	1	-
44	Saint-Nazaire	0,070	0,467	+7,0%	3,116	6,67	6,70	16,5	13,4%	13,4%	2	10	2 140	1	1
02	Saint-Quentin	0,056	0,363	+1,6%	2,505	6,90	6,52	22,0	9,5%	9,5%	1	11	1 927	1	1
95	Sarcelles	0,057	0,392	+31,0%	2,874	7,33	6,83	20,6	10,6%	10,6%	1	10	1 817	-	1
78	Sartrouville	0,053	0,156	+1,8%	0,988	6,33	2,97	9,2	19,8%	19,8%	1	5	436	-	-
83	La Seyne-sur-Mer	0,065	0,002	-15,4%	0,007	3,75	0,03	0,0	58,1%	58,1%	1	1	200	-	-
67	Strasbourg	0,277	1,894	+4,2%	12,365	6,53	6,83	79,0	12,4%	12,4%	5	40	7 900	3	1
83	Toulon	0,167	0,500	+2,8%	3,675	7,35	2,98	22,1	13,9%	13,9%	2	12	1 991	1	1
31	Toulouse	0,472	1,715	+0,5%	12,354	7,20	3,63	52,7	17,2%	17,2%	7	35	6 430	3	2
59	Tourcoing	0,097	0,159	+2,7%	0,910	5,73	1,64	9,1	13,5%	13,5%	2	7	937	1	-
37	Tours	0,136	1,687	+11,3%	11,521	6,83	12,38	69,3	12,4%	12,4%	4	37	7 343	1	3
10	Troyes	0,061	0,586	+8,6%	4,150	7,08	9,62	28,3	12,5%	12,5%	1	14	2 352	-	1
26	Valence	0,062	0,789	+4,0%	6,257	7,93	12,63	34,1	12,8%	12,8%	3	19	3 459	2	1
56	Vannes	0,053	0,672	+8,6%	4,669	6,95	12,63	22,4	15,1%	15,1%	2	14	2 792	1	1
69	Vénissieux	0,064	0,093	+9,3%	0,409	4,42	1,44	4,3	13,9%	13,9%	1	3	473	1	-
78	Versailles	0,086	0,467	-8,8%	3,323	7,12	5,44	24,8	9,8%	9,8%	2	12	2 359	1	1
94	Villejuif	0,057	0,024	+21,0%	0,097	4,10	0,42	0,3	12,6%	12,6%	1	1	616	-	-
59	Villeneuve-d'Ascq	0,062	0,945	+1,9%	5,989	6,34	15,25	25,7	15,8%	15,8%	3	14	3 318	2	1
69	Villeurbanne	0,149	0,067	+5,5%	0,273	4,06	0,45	1,3	21,5%	21,5%	1	1	240	1	-
94	Vitry-sur-Seine	0,093	0,072	+3,3%	0,283	3,94	0,78	4,5	8,8%	8,8%	1	3	549	1	-

¹ INSEE - Recensement 2015. ² Toutes Taxes Comprises.³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.⁵ Classement après appel.⁶ Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques sur
la géographie du cinéma

5.2

La programmation dans les communes métropolitaines

Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques.

Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles, etc.) en sont exclus.

Ensemble des longs métrages

39,1 % des entrées des communes de moins de 10 000 habitants réalisées par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes.

Elle atteint 39,1 % dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2019. Elle est la plus faible dans les communes de 200 000 habitants et plus à 33,4 %. La part de marché des films français s'élève à 37,2 % à Paris.

En 2019, c'est dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (61,4 %).

La part de marché en entrées des films américains est inférieure à 50 % à Paris.

48,8 % des entrées parisiennes pour les films Art et Essai

Paris enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 48,8 % en 2019, devant les communes de 200 000 habitants et plus (36,0 %) et les communes de 100 000 à 200 000 habitants (33,5 %). La part de marché de ces films est inférieure à 25 % dans les communes de moins de 50 000 habitants.

Part de marché en entrées des films selon la taille des communes en 2019 (%)

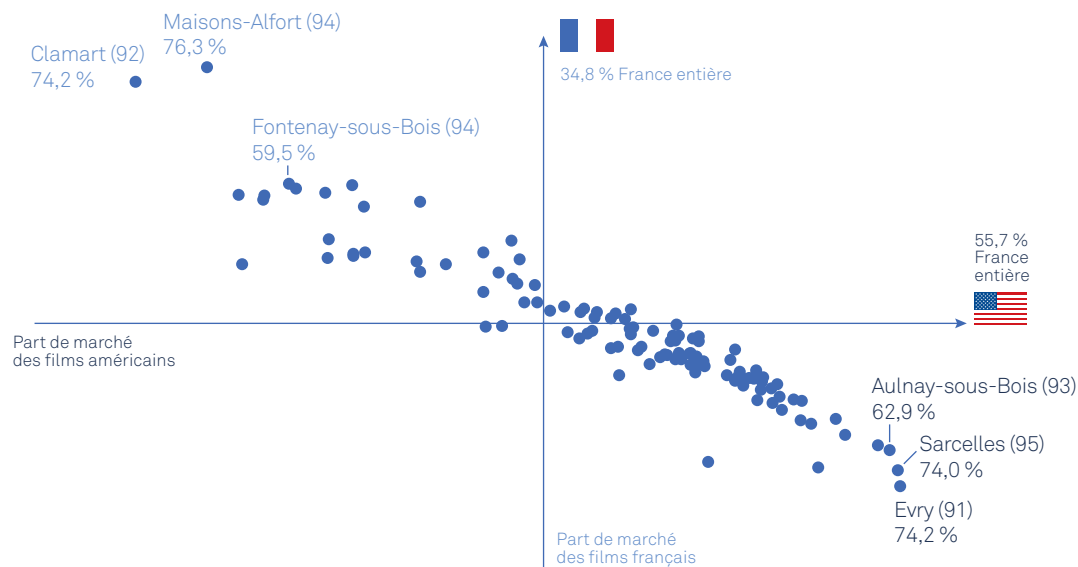
	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	39,1	52,9	6,0	1,9	100,0	24,9	75,1	100,0
10 000 à 20 000 habitants	34,1	59,1	5,2	1,7	100,0	21,1	78,9	100,0
20 000 à 50 000 habitants	31,4	61,4	5,3	1,9	100,0	21,4	78,6	100,0
50 000 à 100 000 habitants	33,1	58,4	5,9	2,7	100,0	25,7	74,3	100,0
100 000 à 200 000 habitants	35,6	53,8	6,8	3,8	100,0	33,5	66,5	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	33,4	55,1	7,2	4,3	100,0	36,0	64,0	100,0
Paris	37,2	46,8	9,1	6,9	100,0	48,8	51,2	100,0
total	34,8	55,7	6,6	2,9	100,0	28,3	71,7	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

En 2019, 66 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

46 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

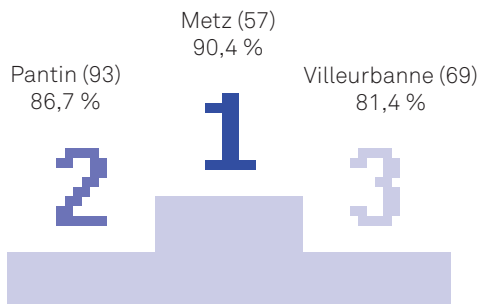
Répartition des communes de 50 000 habitants et plus selon la part de marché des films français et américains en 2019



En 2019, 63 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

Art et Essai 28,3 %
des entrées totales en 2019

En 2019, Metz est la commune où la part de marché en entrées des films Art et Essai est la plus élevée.



Longs métrages en première exclusivité

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

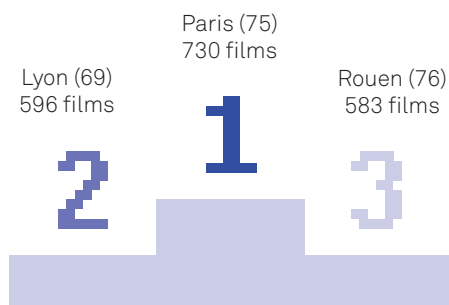
En 2019, 746 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 391 films français et 131 films américains. Parmi ces films, 420 sont recommandés Art et Essai.

Films en première exclusivité selon la taille des communes en 2019

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	354	130	97	88	669	408	261	669
10 000 à 20 000 habitants	339	127	89	83	638	392	246	638
20 000 à 50 000 habitants	351	129	96	107	683	405	278	683
50 000 à 100 000 habitants	331	127	97	100	655	398	257	655
100 000 à 200 000 habitants	343	128	99	107	677	410	267	677
200 000 habitants et plus (hors Paris)	341	129	98	104	672	412	260	672
Paris	387	131	103	109	730	420	310	730
total	391	131	103	121	746	420	326	746

Source : CNC / INSEE – recensement 2015.

Films en première exclusivité en 2019



Voir aussi sur www.cnc.fr :
les séries statistiques
sur la programmation
dans les villes

5.3

Le cinéma à Paris

Le parc cinématographique à Paris

82 cinémas et 411 écrans

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma très dense. 411 écrans regroupés dans 82 établissements sont en activité en 2019. Le Gaumont Opéra français (cinq salles) dans le IX^e arrondissement et la Clef (deux salles) dans le V^e arrondissement ont fermé leurs portes en 2019 et la Géode n'a diffusé aucun long métrage cinématographique en 2019. Aucun cinéma n'ouvre à Paris en 2019.

Le VII^e arrondissement de Paris est le seul arrondissement à ne pas être équipé d'établissement cinématographique actif en 2019, à la suite de la fermeture du cinéma La Pagode à l'automne 2015.

Près de la moitié des écrans (49,6 %) sont concentrés dans cinq arrondissements qui rassemblent 45,6 % des entrées de la capitale en 2019. 13 établissements sont des multiplexes : UGC Ciné Cité les Halles (27 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Pathé La Villette (16 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), UGC Ciné Cité Paris 19 (14 écrans), Pathé Wepler (12 écrans), UGC Georges V (11 écrans), UGC Gobelins (11 écrans), Pathé Beaugrenelle (10 écrans), Gaumont Convention (9 écrans) et le Gaumont Alésia (8 écrans).

En 2019, 39 établissements parisiens sont classés Art et Essai. La moitié d'entre eux est située dans le V^e et le VI^e arrondissements. En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans cinq des 19 arrondissements parisiens équipés de salles de cinéma.

Le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris que sur l'ensemble du territoire.

Légère hausse de la fréquentation dans les cinémas parisiens

Les salles parisiennes réalisent 22,6 millions d'entrées, soit 10,6 % de la fréquentation nationale. Le I^{er}, le XII^e, le XIII^e, le XV^e et le XIX^e arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques, ils totalisent 51,1 % des entrées réalisées dans la capitale. La hausse de la fréquentation à Paris (+1,4 % entre 2018 et 2019) est moins élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire (+5,9 %). Sept arrondissements affichent une baisse de fréquentation en 2019 par rapport à 2018 et un arrondissement un recul de plus de 10 %, le IX^e arrondissement notamment en raison de la fermeture du Gaumont Opéra français (cinq salles). À l'inverse, cinq arrondissements affichent une hausse de plus de 10 % et notamment le XVII^e arrondissement dont la fréquentation progresse de 41,0 % grâce à l'ouverture du cinéma les 7 Batignolles en décembre 2018.

10 entrées par habitant en moyenne en 2019

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 10,22 entrées par habitant en 2019, contre 3,31 en moyenne sur l'ensemble du territoire. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes. Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I^{er} (indice de fréquentation de 182,05 en 2019), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 27 écrans très bien desservi par les transports en commun, le II^e (52,71 entrées par habitant) qui abrite notamment le Grand Rex ou encore le VI^e (46,23 entrées par habitant) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai. Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (16,1 % en 2019) que sur l'ensemble du territoire (13,7 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse le seuil de 25 % dans le I^{er} (32,6 % en 2019), illustrant un taux de remplissage des salles particulièrement élevé. Il est, à l'inverse, inférieur à 10 % dans le VIII^e (9,0 %).

Parc cinématographique par arrondissement en 2019

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils	entrées			indice de fréquentation ³	taux d'occupation des fauteuils ⁴
	total	multi-plexes ¹	art et essai ²			millions	%	évolution 2019/2018		
I ^{er} arrondissement	1	1	-	27	3 894	3,01	13,4	-2,1%	182,05	32,6%
II ^e arrondissement	3	-	-	14	5 512	1,10	4,9	+15,5%	52,71	13,9%
III ^e arrondissement	1	-	1	6	557	0,31	1,4	+5,6%	8,72	24,6%
IV ^e arrondissement	1	-	1	2	238	0,09	0,4	+4,1%	3,17	18,3%
V ^e arrondissement	11	-	11	19	2 160	0,56	2,5	-5,4%	9,41	15,4%
VI ^e arrondissement	15	-	9	49	8 453	1,96	8,7	+0,1%	46,23	12,0%
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	7	1	2	30	6 715	1,13	5,0	-4,8%	30,71	9,0%
IX ^e arrondissement	4	-	1	17	4 021	0,94	4,2	-17,9%	15,77	14,2%
X ^e arrondissement	3	-	3	7	899	0,37	1,6	+14,3%	3,99	20,8%
XI ^e arrondissement	3	-	3	9	1 255	0,57	2,5	+3,8%	3,81	22,5%
XII ^e arrondissement	3	1	-	31	6 265	2,11	9,3	-2,9%	14,81	17,4%
XIII ^e arrondissement	5	2	1	38	5 613	2,23	9,9	+12,6%	12,15	19,2%
XIV ^e arrondissement	6	2	3	38	5 882	1,93	8,6	+6,6%	13,80	16,7%
XV ^e arrondissement	4	3	1	36	6 173	2,12	9,4	+2,5%	9,02	17,6%
XVI ^e arrondissement	1	-	-	3	617	0,15	0,7	+20,6%	0,93	14,7%
XVII ^e arrondissement	5	-	1	16	2 691	0,50	2,2	+41,0%	2,98	11,1%
XVIII ^e arrondissement	2	1	1	13	2 311	0,75	3,3	-6,2%	3,78	20,4%
XIX ^e arrondissement	5	2	1	43	8 078	2,05	9,1	-6,6%	11,06	12,5%
XX ^e arrondissement	2	-	-	13	2 718	0,69	3,1	+15,9%	3,55	12,9%
Paris	82	13	39	411	74 052	22,55	100,0	+1,4%	10,22	16,1%

¹ Établissements de 8 écrans et plus.

² Classement après appel.

³ Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée (INSEE - Recensement 2015).

⁴ Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

La programmation à Paris

Ensemble des longs métrages

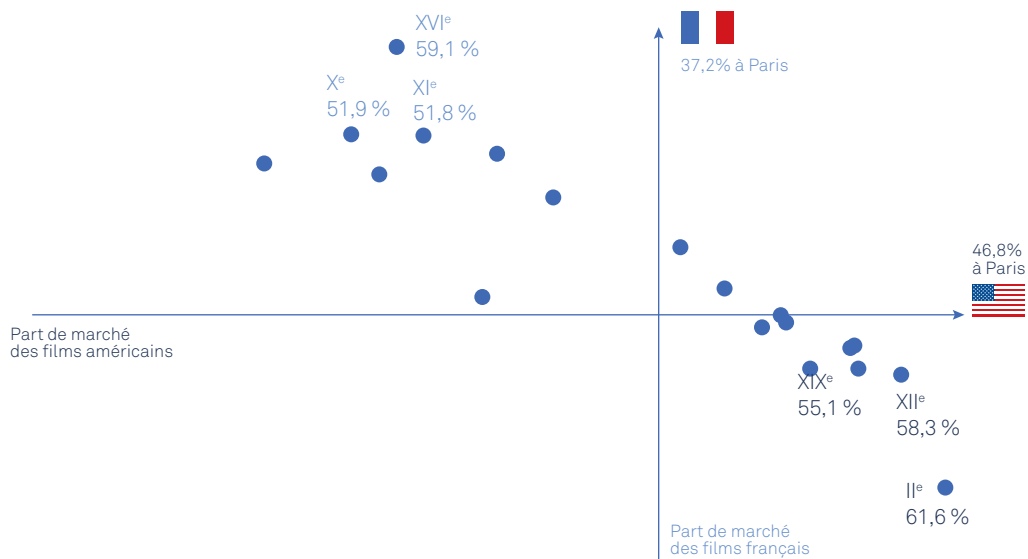
Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles, etc.) en sont exclus.

En 2019, 10 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne parisienne.

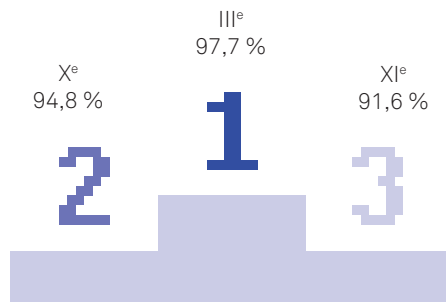
Neuf arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne parisienne.

Répartition des arrondissements selon la part de marché des films français et américains en 2019



En 2019, neuf arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne parisienne.

Art et Essai 48,8 %
des entrées parisiennes en 2019



Part de marché en entrées des films en 2019 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I ^{er} arrondissement	36,0	47,9	9,5	6,6	100,0	46,4	53,6	100,0
II ^e arrondissement	22,8	61,6	7,7	7,9	100,0	28,0	72,0	100,0
III ^e arrondissement	48,6	19,3	11,2	20,8	100,0	97,7	2,3	100,0
IV ^e arrondissement	49,5	10,7	23,2	16,6	100,0	83,1	16,9	100,0
V ^e arrondissement	38,5	27,0	22,5	12,1	100,0	86,9	13,1	100,0
VI ^e arrondissement	46,7	32,3	12,5	8,5	100,0	66,8	33,2	100,0
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	100,0	-	-	100,0
VIII ^e arrondissement	39,2	45,1	9,6	6,1	100,0	45,2	54,8	100,0
IX ^e arrondissement	37,0	49,3	9,1	4,6	100,0	53,7	46,3	100,0
X ^e arrondissement	51,9	17,2	13,7	17,2	100,0	94,8	5,2	100,0
XI ^e arrondissement	51,8	22,6	12,5	13,1	100,0	91,6	8,4	100,0
XII ^e arrondissement	32,1	58,3	6,2	3,4	100,0	31,1	68,9	100,0
XIII ^e arrondissement	32,6	51,5	8,2	7,7	100,0	48,4	51,6	100,0
XIV ^e arrondissement	42,6	41,8	9,3	6,2	100,0	48,3	51,7	100,0
XV ^e arrondissement	34,3	54,5	7,6	3,6	100,0	33,0	67,0	100,0
XVI ^e arrondissement	59,1	20,6	12,1	8,3	100,0	51,6	48,4	100,0
XVII ^e arrondissement	50,3	28,1	11,2	10,3	100,0	70,8	29,2	100,0
XVIII ^e arrondissement	34,5	54,8	6,4	4,3	100,0	39,4	60,6	100,0
XIX ^e arrondissement	32,6	55,1	6,6	5,7	100,0	41,7	58,3	100,0
XX ^e arrondissement	36,4	49,7	5,6	8,3	100,0	48,3	51,7	100,0
Paris	37,2	46,8	9,1	6,9	100,0	48,8	51,2	100,0

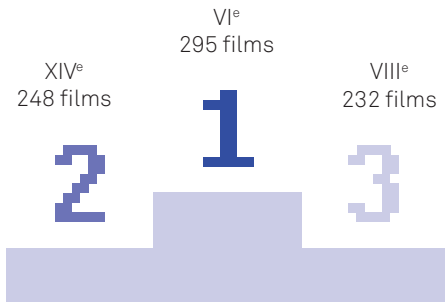
Source : CNC.

Longs métrages en première exclusivité

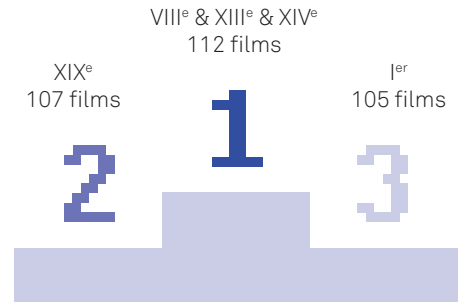
Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

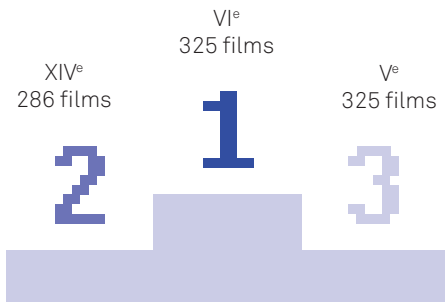
 **387 films**
en première exclusivité programmés
à Paris en 2019



 **131 films**
en première exclusivité programmés
à Paris en 2019



Art et Essai **420 films**
en première exclusivité programmés
à Paris en 2019



Films en première exclusivité en 2019

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I ^{er} arrondissement	213	105	57	35	410	226	184	410
II ^e arrondissement	104	84	22	23	233	91	142	233
III ^e arrondissement	75	18	12	22	127	124	3	127
IV ^e arrondissement	75	16	28	23	142	120	22	142
V ^e arrondissement	197	42	58	42	339	278	61	339
VI ^e arrondissement	295	101	75	57	528	325	203	528
VII ^e arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII ^e arrondissement	232	112	72	61	477	271	206	477
IX ^e arrondissement	115	65	31	12	223	128	95	223
X ^e arrondissement	157	32	36	41	266	239	27	266
XI ^e arrondissement	107	35	31	20	193	162	31	193
XII ^e arrondissement	137	95	34	11	277	111	166	277
XIII ^e arrondissement	221	112	61	34	428	249	179	428
XIV ^e arrondissement	248	112	69	46	475	286	189	475
XV ^e arrondissement	193	103	55	27	378	195	183	378
XVI ^e arrondissement	53	17	21	7	98	59	39	98
XVII ^e arrondissement	141	59	44	23	267	170	97	267
XVIII ^e arrondissement	111	76	25	13	225	110	115	225
XIX ^e arrondissement	191	107	54	30	382	198	184	382
XX ^e arrondissement	100	69	23	19	211	90	121	211
Paris	387	131	103	109	730	420	310	730

Source : CNC.

Le public à Paris

Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des **habitudes de fréquentation**

cinématographique et des **catégories socioprofessionnelles** figurent dans le chapitre 1.5.

Une part de 3-14 ans plus importante

Le public des établissements cinématographiques parisiens présente certaines spécificités. En 2019, les établissements parisiens comptent une part de 15-24 ans plus faible (16,7 %) que l'ensemble des établissements du territoire (18,0 %). Ceci peut notamment s'expliquer par un prix moyen d'entrée plus élevé à Paris (7,35 €, contre 6,79 € sur l'ensemble du parc), qui ne profite par conséquent pas à cette population de jeunes adultes étudiants

ou à peine rentrée dans le monde du travail. La part des 3-14 ans au sein du public des établissements parisiens (23,7 %) est supérieure à celle constatée tous établissements confondus (17,9 %).

La plupart des cinémas parisiens propose des tarifs préférentiels pour le jeune public (entre 5 € et 6 €). Plusieurs établissements offrent un choix conséquent de films pour enfants (animation et fiction) et les cinémas adhérents des CIP

(association des Cinémas Indépendants Parisiens) sont particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation à l'image tant à travers les dispositifs scolaires (en partenariat avec le CNC) que dans l'organisation d'évènements autour du jeune public (*l'Enfance de l'art* par exemple). La part des CSP+ dans le public des établissements parisiens (35,2 %) est supérieure de 6,8 points à la moyenne de l'ensemble des établissements (28,4 %) et celle des étudiants de 4,9 points (36,9 % à Paris, contre 32,0 % tous établissements confondus). Selon le recensement 2015, il convient de souligner

que la part des CSP+ est nettement plus importante dans la population parisienne (46,9 %) que sur l'ensemble du territoire (27,0 %), celle des étudiants est également plus élevée à Paris (10,3 %) mais dans une moindre mesure (8,0 %). Le public des établissements parisiens se distingue aussi par ses habitudes de fréquentation. 26,2 % des spectateurs de ces établissements sont assidus (14,3 % tous établissements confondus). La part des spectateurs réguliers est inférieure de 1,1 point à la moyenne nationale et celle des spectateurs occasionnels de 10,8 points.

Public des établissements parisiens en 2019 (%)

	Paris	ensemble
genre		
hommes	51,7	50,0
femmes	48,3	50,0
âge		
3-14 ans	23,7	17,9
15-24 ans	16,7	18,0
25-34 ans	10,7	10,5
35-49 ans	10,2	13,4
50 ans et plus	38,7	40,2
activité professionnelle		
CSP+	35,2	28,4
CSP-	10,2	16,9
inactifs	54,6	54,7
dont étudiants	36,9	32,0
habitat		
région parisienne	74,4	21,1
autres régions	25,6	78,9
habitudes de fréquentation cinéma		
assidus	26,2	14,3
réguliers	43,7	44,8
occasionnels	30,1	40,9
total	100,0	100,0

Source: CNC / INSEE – recensement 2015, délimitation 2010 – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr:
les séries statistiques sur
la programmation à Paris

les dossiers du CNC
n°343 – septembre 2020
géographie du cinéma 2019

une publication
du Centre national du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris cedex 14
www.cnc.fr

directeur de la publication
Dominique Boutonnat

direction des études,
des statistiques et de la prospective
tél.: 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

direction de la communication
tél.: 01 44 34 38 83

comité éditorial et rédactionnel
Benoît Danard, Sophie Jardillier, Evelyne Laquit,
Ariane Nouvet, Ivan Piccon, Cindy Pierron

conception graphique
c-album

impression
Stipa, Montreuil

Sauf mention particulière, toute reproduction
partielle ou totale des informations diffusées
dans cette publication du CNC est autorisée sous
réserve d'indication de la source.

Crédits photos:
© Tour des cinémas

Dépôt légal à parution
Commission paritaire n°1224 – ADEP,
ISSN 1551-0358

